



**a<sup>2</sup>urba.** *Étude prospective*  
agence d'urbanisme  
Bordeaux métropole Aquitaine

# Des espaces publics à vivre

# Des espaces publics à vivre

## Objet de l'étude

- Capitaliser des expériences contemporaines sur l'aménagement des espaces publics.
- Dégager les nouvelles tendances dans l'aménagement des espaces publics, à partir de l'observation des modes de vie contemporains et d'expériences de projets d'aménagement.
- Esquisser une carte prospective des espaces publics sur le territoire de la Communauté urbaine.
- Contribuer à définir une position d'agence sur l'aménagement des espaces publics métropolitains de demain pour accompagner au mieux ses partenaires locaux.

## Composition de l'étude

L'étude est structurée autour de deux parties principales qui suivent la démarche proposée :

- 1- Temporalités de l'espace public étendu : analyse des principales évolutions retenues des modes de vie qui interpellent la conception des espaces publics de demain.
- 2- Orientations pour l'aménagement des espaces publics : axes stratégiques, préconisations et cartographie indicative de la métropole bordelaise ciblant des sites prioritaires d'intervention.

### **Sous la direction scientifique de :**

Camille Uri, directrice de l'équipe Projet urbain

### **Chef de projet :**

Laure Matthieussent, paysagiste urbaniste

### **Équipe projet :**

José Branco, architecte urbaniste

Jean Christophe Chadanson, urbaniste

Nicolas Drouin, architecte urbaniste

Emmanuelle Goïty, sociologue

Sylvain Charlier, ingénieur

### **Avec la collaboration de :**

Leslie Acensio, géographe SIG

Sophie Bayce, architecte urbaniste

Antonio Gonzalez-Alvarez, ingénieur urbaniste

Marine Vennetier, stagiaire paysagiste

## Note de synthèse

Cette étude réinterroge l'aménagement des espaces publics au regard de l'évolution des modes de vie selon trois tendances :

- la diversification des mobilités de proximité au regard du vieillissement de la population et de nouveaux enjeux de santé publique ;
- la privatisation de l'espace public, notamment à travers le développement du temps libre et de certaines formes de précarisation de la population ;
- la publicisation de l'espace privé, qui accueille une nouvelle vie collective dans des espaces partagés.

Ces dynamiques en cours conduisent à réinterroger la définition juridique du « domaine public » pour en développer une **approche extensive** fondée sur ses usages locaux. La conception des espaces publics de demain aura à négocier avec leur **environnement** : elle devra donc s'appuyer sur une nouvelle **dimension contextuelle** de ces lieux communs, où se fabriquent autant une vie de quartier que l'identité d'une métropole. Elle devra également renouer avec la dimension temporelle de l'espace public, soumis au rythme du jour et de la nuit, à celui du travail et des vacances, à celui des saisons, à celui aussi de la fabrication des projets urbains.

Sur la base d'exemples nationaux et internationaux d'aménagements, plusieurs axes stratégiques d'intervention sont définis :

- 1- Redimensionner les espaces publics de la route à l'échelle du piéton.
- 2- Adapter les espaces publics au changement d'usages.
- 3- Articuler l'espace public au domaine privé.
- 4- Faire participer les espaces publics à l'aménagement d'une résilience des espaces habités face aux risques naturels.

Cette étude prospective développe des réflexions qui préparent et alimenteront la refonte du Guide de conception des espaces publics communautaires en 2014. Elle constitue une contribution de l'a-urba à la biennale d'architecture Agora, qui porte, en 2014, sur les espaces publics.

# Sommaire

<b>5</b>	<b>Vers l'extension du domaine public</b>
<b>11</b>	<b>1 / Temporalités de l'espace public étendu</b>
<b>13</b>	1- Vers plus de proximité
<b>19</b>	2- Des formes de privatisation de l'espace public
<b>24</b>	3- Des formes de publicisation des espaces privés
<b>29</b>	Quelques défis à relever pour l'aménagement des espaces publics
<b>31</b>	<b>2 / Orientations pour l'aménagement des espaces publics</b>
<b>32</b>	1- Axes stratégiques
<b>37</b>	2- Préconisations
<b>67</b>	3- Pour un espace public de proximités
<b>89</b>	<b>La dimension territoriale de l'espace public</b>
<b>93</b>	<b>Annexes</b>
<b>107</b>	<b>Bibliographie</b>
<b>109</b>	<b>Table des illustrations</b>



1



2

# Vers l'extension du domaine public

## 1 City Lounge - Pipilotirist et Carlos Martinez - Centre de Sankt Gallen - Suisse - 2005 :

Aménagement des espaces publics d'un quartier d'habitation et de bureaux par le moulage dans une résine rouge de tous les éléments en présence, et par des sculptures de grands canapés invitant à se détendre : prolongement du chez soi sur l'espace public.

## 2 Centre commercial Mériadeck - Bordeaux :

Aménagement d'un lieu de pause aérien en résine blanche. Des personnages passent en images devant une représentation d'un extrait du monument aux Girondins, emblème du plus grand espace public de l'agglomération bordelaise : la place des Quinconces.

1- Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. P.Merlin et F.Choay. PUF, Paris, 2010.

2- Règlement général de la voirie, Définition du Domaine public.

3- Code du Domaine de l'État, Article L52.

Qu'est-ce qu'un espace public à vivre ? On l'emprunte tous les jours, dès qu'on sort de chez soi, qu'on va travailler, faire ses courses, rendre visite à des amis. On y circule, on le traverse, on s'y arrête, mais en parler revient à entrer dans la multiplicité infinie des usages qui le construisent. L'espace public est ce lieu commun, tellement pratiqué qu'on en oublie les spécificités. En a-t-il d'ailleurs ?

La lecture juridique de cet espace réglementé permet de cerner un espace connu de tous : le domaine public est constitué « des biens des collectivités et des établissements publics qui sont mis à disposition du public-usager ou qui sont affectés à un service public »<sup>1</sup>. Cet espace, dédié à l'usage direct du public, doit respecter « des principes d'égalité entre les usagers, de liberté d'usages et de gratuité »<sup>2</sup>. « Les biens du domaine public sont inaliénables et imprescriptibles »<sup>3</sup>. Cette lecture juridique définit les usages permis sur l'espace public. Il appartient à un acteur public et est exclusivement destiné à l'usage du public. Les autorisations d'occupation temporaire qui en organisent les appropriations ponctuelles (permission de voirie et permission de stationnement) font l'objet d'examen de la part des municipalités qui en gèrent les obtentions : le domaine public doit rester avant tout un espace sans propriété.

Cette lecture juridique, en réglementant les usages du domaine public par la négative, ne parle pas des usages positifs qui animent et sédimentent la construction de l'espace public du quotidien, qui reste irréductible au strict domaine public : cette lecture est trop restrictive pour entamer une étude prospective. L'espace public ne pourra pas non plus être défini par sa dimension foncière : ce n'est pas seulement l'espace qui appartient à une instance publique. Si cette acception a le mérite d'élargir un peu la dimension spatiale, en ajoutant au domaine public le foncier appartenant à l'État ou une collectivité, donc en ajoutant à la rue l'ensemble des parcs et jardins, des équipements et services publics, l'espace public reste un contenant vide de tout ce qui peut l'animer, un espace fonctionnel.

Une lecture sociologique de l'espace public questionne plus volontiers ses usages, ses pratiques, ses interactions. L'espace public se découvre lieu de rencontre, de vie sociale, dont les usages débordent largement les limites du domaine public. Lieu d'échanges, de conflits, d'exposition de soi et de l'autre, cette lecture rejoint l'acception politique de l'espace public qui le définit plus comme un lieu de débat, où se jouent et se rejouent les liens de la société. Dans cette attention portée à la complexité des usages qui prennent place dans l'espace public, et à



MARITIME



FLUVIAL



TERRESTRE



AÉRIEN

D O M A I N E

P U B L I C

usage ouvert, libre et gratuit  
du domaine public

usage règlementé  
du domaine public



A.O.T.  
(Autorisation  
d'Occupation  
Temporaire)

délégation de  
Service Public

Concession



TERRASSE : permission  
de stationnement



GARE



RESEAUX: permission de voirie



DOMAINE PORTUAIRE

leur vocation à réengager plus largement une vie collective, on a moins affaire au domaine public délimité qu'à une sphère publique aux limites floues. Les interactions sociales et la construction politique éliminent la clarté tranchante du domaine public, gênent encore l'introduction d'une dimension prospective aux espaces publics à vivre. Entre la matérialité du domaine public et les usages de la sphère publique, les espaces publics se révèlent à leur juste mesure dans l'interaction itérative entre ces dimensions, à la fois spatiale, sociale et politique.

Inscrite comme un des douze grands travaux métropolitains engagés par la communauté urbaine de Bordeaux (Cub) depuis 2011, une nouvelle approche de la conception des espaces publics est à construire. L'évolution des modalités d'aménagement des espaces publics répond aujourd'hui à une volonté de faire évoluer la logique routière qui a présidé à leur conception depuis les années 1960, vers plus d'urbanité. Il s'agit désormais de redonner sa place à l'espace public de proximité qui organise la vie quotidienne de chacun, entre les centralités urbaines et les grands espaces de nature. Cet espace public à augmenter devra être porteur de « l'identité plurielle de la métropole », à la fois sensible et solidaire<sup>1</sup>. Cette nouvelle approche conduit à réinterroger « la conception des espaces publics, au regard de

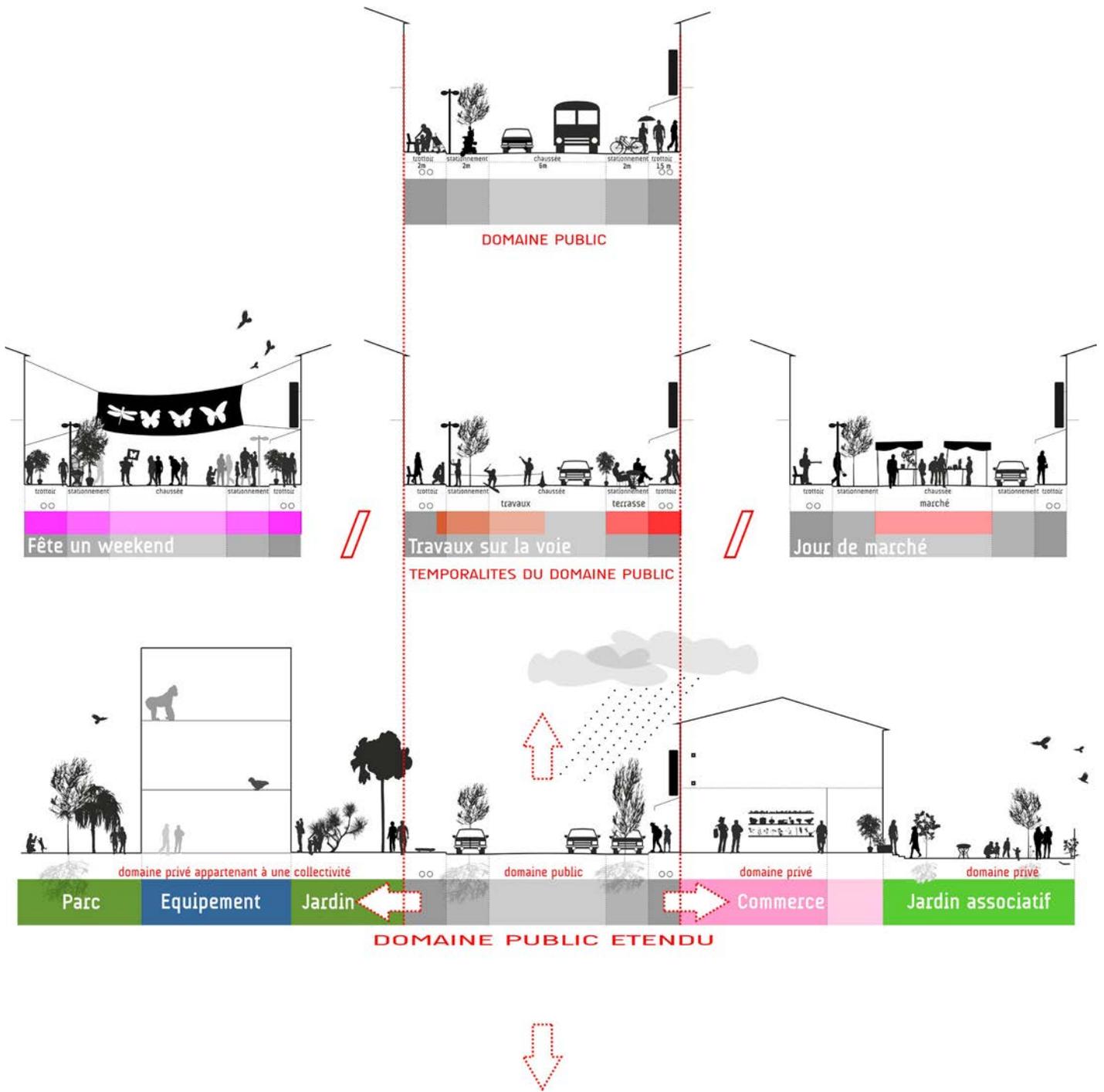
l'évolution des structures et pratiques sociales d'aujourd'hui et de demain »<sup>2</sup>. C'est l'objet de ce dossier.

Le point de vue adopté sera ici de considérer l'espace public comme une interaction entre d'une part ses usages, modelés par l'évolution des modes de vie, et d'autre part sa spatialité, façonnée par des modes d'aménagement qui évoluent. Cette dimension interactive de l'espace public, qui fait qu'un lieu « marche » ou pas, appelle à mieux prendre en compte ses temporalités, que ce soit celles de ses usages ou celles de son aménagement dans les processus de projet.

Dans la fabrication de la ville, les espaces publics semblent être les éléments les plus pérennes : les projets s'alignent sur les voies existantes qui y donneront accès et sur lesquelles ils se ramifieront éventuellement. Mais rien n'est moins sûr, quand on observe leur capacité à s'adapter aux changements d'usages, à initier de nouvelles pratiques, à se transformer et à se renouveler. La dimension projectuelle de l'espace public présuppose sa malléabilité première, c'est-à-dire sa sédimentation progressive au gré des usages, que les projets viennent ponctuellement ré-initialiser, en tout cas rejouer. L'espace public sera donc entendu ici comme le support et l'initiateur d'usages quotidiens. On s'appuiera sur la dimension

1- Projet métropolitain : 5 sens pour un Bordeaux métropolitain - Novembre 2011

2- Projet d'agence - a'urba 2011 - 2015



spatiale du domaine public, que ses usages étendent largement au domaine privé, mais aussi sur sa dimension temporelle, que les rythmes du jour et de la nuit, des saisons et du temps, participent à transformer.

À partir d'une analyse de quelques évolutions majeures des modes de vie, on retiendra trois tendances qui marquent aujourd'hui les espaces publics des métropoles :

- les mobilités de proximité, qui réorganisent le partage des flux sur la voirie ;
- la multiplication des formes de privatisation de l'espace public, qui en re-questionne l'accessibilité et la gratuité;
- la publicisation du domaine privé, qui remet en jeu la vocation des espaces publics à accueillir et à construire un vivre ensemble.

L'aménagement des espaces publics a, dans un contexte politique encore très centralisé, suivi une logique viaire qui a formaté les espaces publics courants que l'on connaît aujourd'hui dans la plupart des villes françaises. Depuis une trentaine d'années, un effort a néanmoins été produit pour aménager des espaces publics mieux articulés aux fonctions urbaines qu'ils desservent. Dans un contexte politique décentralisé, où les collectivités ont pris la compétence en ma-

tière d'espace public, mais où les budgets se sont aussi resserrés, un nouveau paradigme, plus urbain et moins monofonctionnel, organise l'aménagement des espaces publics. Alors que les villes sont appelées à se densifier tout en prévenant des risques naturels de plus en plus prégnants avec les aléas climatiques, plusieurs enjeux se dessinent pour les espaces publics de demain :

- Quelle est la capacité des espaces publics existants à accueillir une population urbaine croissante ?
- De quels moyens disposera-t-on pour mettre en œuvre cette logique urbaine qui préside aujourd'hui à l'aménagement des espaces publics ?
- N'y a-t-il pas de nouveaux modes de conception des espaces publics à inventer pour aménager les écosystèmes urbains, denses, économes et résilients ?
- Comment éviter la reproduction parfois trop littérale des modes de conception des espaces publics, d'une ville à l'autre ?

Ce travail en deux temps propose, sur la base des trois principales tendances identifiées de l'évolution des usages des espaces publics, quelques axes stratégiques et des préconisations appuyées d'exemples de projets locaux, nationaux et internationaux,

Cette étude a été construite dans une démarche transversale, associant plusieurs compétences de l'a-urba (urbanisme, paysage, mobilité, sociologie), qui ont permis de territorialiser ce travail prospectif sur le territoire communautaire de Bordeaux. Elle pose les bases de pistes de réflexion qui trouveront leurs premières traductions dans l'actualisation du *Guide de conception des espaces publics communautaires* (GCEP), engagée en 2014 par la direction de la Voirie de la Cub ; dans l'accompagnement de la ville de Bordeaux pour la biennale d'architecture Agora dont le thème porte, en 2014, sur les espaces publics. Elle sera également diffusée à chaque commune partenaire pour partager cette évolution des modalités d'aménagement des espaces publics à toutes les échelles du territoire métropolitain. Ses préconisations seront traduites sur des territoires plus resserrés, afin d'illustrer comment elles s'affinent et se hiérarchisent en fonction des spécificités locales et de chaque projet d'aménagement.

# Temporalités de l'espace public étendu



# 1/ Vers plus de proximité

## 1 Les transports dans la rue des années 1920 :

Le partage de la voirie contemporaine, calibré pour la voiture, est récent : il y a un siècle, le partage modal de la voirie et la régulation des flux était beaucoup plus indéterminés et encore peu réfléchis.

1- Ce sont les voies de catégories 1, 2, 3, 4 identifiées par le Guide de conception des espaces publics de la Cub de 2009.

2- Ces + 70 % correspondent aux voies de catégorie 3 et 4, identifiées dans le GCEP (Guide de Conception des Espaces Publics), qui composent majoritairement le réseau viaire. Les voies de catégories 1 et 2 resteront dédiées aux circulations rapides.

3- Les zones partagées regroupent les aires piétonnes et zones de rencontres, où la vitesse des véhicules est limitée, et où le piéton est prioritaire.

4- Orientations d'aménagement et de programmation des mobilités. PLU 3.1 de l'agglomération bordelaise.

Dans l'agglomération bordelaise, le réseau de voies de plus de 4 000 km<sup>1</sup> est aujourd'hui dimensionné pour la circulation et le stationnement des voitures. Or ce dimensionnement garantit un niveau de services en vitesse largement supérieur à ce qui est réellement pratiqué. Les usages de proximité, qui s'intensifient avec la densification de la ville, rentrent aussi ponctuellement en conflit avec les mobilités motorisées, notamment dans les quartiers résidentiels. L'aménagement des espaces publics courants n'est donc plus adapté aux usages réels de l'espace urbain.

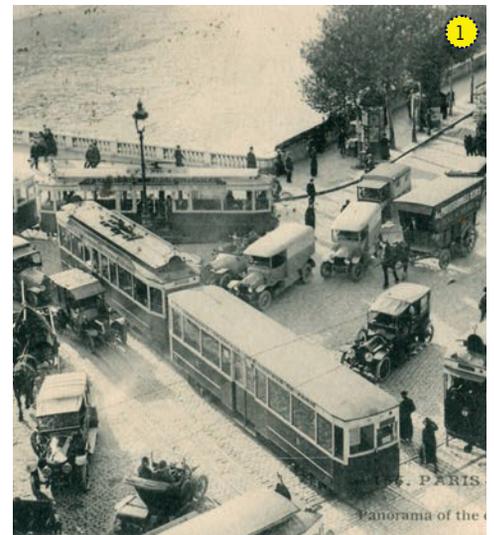
Le *Guide de conception des espaces publics Communautaires*, adopté par la Cub en 2009, a apporté un premier élément régulateur à la logique routière qui présidait à l'aménagement des espaces publics courants, en posant le principe du 50/50 sur l'agglomération : « ne pas affecter plus de 50 % du domaine public routier aux modes motorisés ».

L'enjeu aujourd'hui est de faire tendre l'aménagement des espaces publics vers plus de confort pour le piéton, qui devient le premier usager de la rue. Le principe du 50/50, mis en œuvre de manière trop catégorique, est remis en question, et d'autres leviers d'actions sont recherchés pour réorienter l'aménagement des espaces publics ordinaires.

La démarche sur les « Nouvelles modalités d'aménagement des espaces publics », lan-

cée en 2010 par la Cub, a pour objectif de rendre l'espace public courant plus souple dans ses usages et dans ses capacités d'évolution, plus économe en coût et en espace, plus respectueux de l'environnement. Il est prévu d'établir à terme un plan programme qui fera la part belle aux pratiques piétonnes et cyclables, en suivant un principe d'apaisement de l'espace public circulé. L'ambition affichée est de classer plus de 70 %<sup>2</sup> de la voirie existante en zones partagées<sup>3</sup>.

De la pratique monomodale de l'espace public, dédié au mode de déplacement motorisé, on cherche donc à construire un « univers multi-modal »<sup>4</sup>, ouvert à une diversité de mobilités. Quelles sont ces nouvelles mobilités de proximité qui vont modifier l'aménagement des espaces publics de demain ?



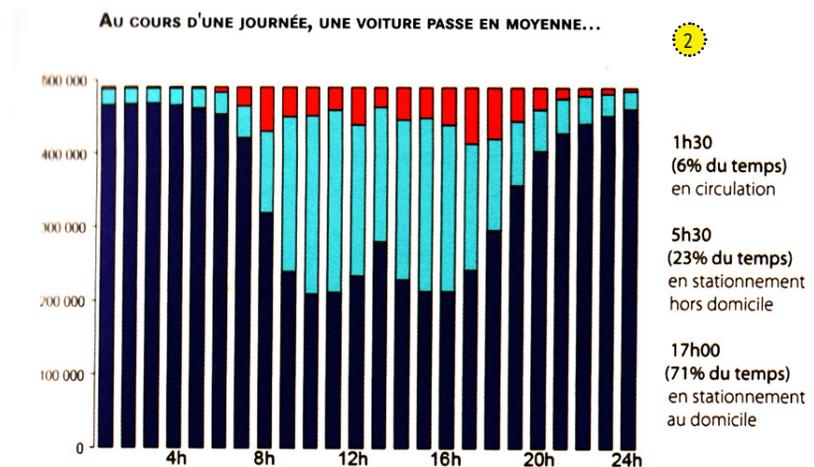
## De la voiture aux transports collectifs

L'usage de la voiture conditionne fortement la conception des espaces publics, qui en organise les différents modes d'occupation. La voiture qui se déplace et qui stationne réserve une large partie de l'espace public à ce seul usage, et cantonne, pour des raisons de sécurité, le passage des piétons à des endroits très localisés : les passages piétons et le trottoir, ponctuellement les places ou les renforcements du bâti.

Les transports en commun induisent un tout autre aménagement des espaces publics : les stations de bus, de tramway, de cars appellent l'aménagement de lieux d'attente et de desserte pour un public ponctuel. La voiture est un facteur de privatisation de l'espace public, parce qu'elle rend exclusif à son usage une grande partie de la rue. Les transports collectifs, parce qu'ils induisent l'aménagement de leurs arrêts et favorisent les déplacements piétons, renforcent plutôt le caractère public de l'espace de la rue. L'incitation à l'utilisation des transports collectifs, à travers des politiques de maillage des territoires urbains de plus en plus performant, d'accessibilité à moindre coût, et de dissuasion de l'utilisation de la voiture, va donc induire un effort d'aménagement des espaces publics sur les sites de rupture de charge (les stations et terminus) et le long

des voies de circulation. Le tramway bordelais a induit la transformation des espaces publics du centre de la ville et des centralités périphériques, et a modifié la circulation des voitures dans toute l'agglomération. La phase 3 prévue pour compléter ce réseau de transports collectifs devra donc être accompagnée de la reconversion et/ou de l'aménagement de nouveaux espaces publics dans les territoires périphériques.

Egalement, l'augmentation des distances domicile-travail réinterroge les sites d'intermodalité, où les automobilistes deviennent piétons, avant d'emprunter un transport en commun. La difficulté de stationner en ville incite de plus en plus de personnes à laisser la voiture dans des parkings relais pour finir



le trajet en transport en commun. Ces sites d'intermodalité appellent un aménagement d'espace public spécifique, qui puisse faciliter le stationnement des voitures, les liaisons entre l'aire de stationnement et la station de tram ou de bus, le temps d'attente des usagers en transit entre deux modes de transport. A la croisée des chemins et dans le passage d'un type de mobilité à un autre, une personne passe du temps à attendre, un temps qu'il pourrait occuper si on équipait ces sites, appelés à devenir structurants dans la vie de nombreux travailleurs métropolitains.

### **Le succès des transports publics alternatifs**

Si le réseau des transports collectifs se fait de plus en plus dense et performant, pour mieux irriguer l'ensemble du territoire métropolitain, l'usage de la voiture reste encore dominant. Mais dans un contexte d'augmentation continue du prix des carburants et de stagnation du pouvoir d'achat, l'usage « solo » de la voiture est remis en question par de nouvelles appropriations plus partagées de ce transport privé. Si on compte sur la rocade bordelaise presque une personne par véhicule en moyenne, on assiste à la montée en puissance de l'auto-partage et du co-voiturage. L'auto-partage consiste pour une personne, à louer un véhicule à un particulier, une association, une société.

L'usage de la voiture se trouve rentabilisé, puisque le temps qu'elle passe en stationnement, largement majoritaire dans la vie d'un véhicule, se trouve réduit. C'est une forme de mutualisation d'un véhicule privé, qui prend les formes d'un transport collectif, dans la mesure où le véhicule n'est possédé par personne. Par rapport à une location classique, le prix et les modalités pratiques sont avantageuses car ne sont payées que les heures ou minutes nécessaires à l'utilisateur, avec un système automatisé de retrait et de remise du véhicule. Le co-voiturage est une mise à disposition de la voiture d'un particulier à un autre particulier, le temps d'un trajet. Il s'agit ici de partager un véhicule et les frais d'essence à plusieurs. Si l'auto-partage est de plus en plus institutionnalisé, le co-voiturage reste une pratique essentiellement organisée via des plateformes internet de mise en relation des conducteurs et de leur potentiel co-voitureur.

Ces transports privés, que l'on peut assimiler d'après leur usage et le coût modique induit, à des transports publics alternatifs et flexibles, répondent à l'augmentation des distances domicile-travail, mais aussi au développement d'activités économiques et de loisirs dans les territoires urbains élargis.

Ces pratiques, plus ou moins informelles, ont un impact sur l'espace public car elles demandent d'identifier des points de rencontre sur l'espace public, soit pour qu'un parti-

culier transmette/récupère son véhicule à son locataire, soit pour accueillir/déposer son co-voitureur. Les aires de co-voiturage notamment se multiplient sur des sites qui bénéficient d'une bonne desserte mais aussi d'une bonne visibilité de la part des automobilistes pour faciliter les points de rencontre. Le plus souvent, ce sont les grands carrefours à proximité d'une voie importante de dégagement (à Bordeaux : la rocade ou les quais) et d'un transport en commun, qui vont être privilégiés. Or ces sites urbains de co-voiturage ne sont pas identifiés comme tels sur l'espace public : ils se définissent au gré des conducteurs, sur une aire de stationnement ou de livraison déjà existante sur ces carrefours. L'augmentation de ces pratiques de transports partagés appelle à les faciliter sur l'espace public, par un marquage, une signalétique, voire un emplacement réservé.



ser. Le piéton court et s'arrête, il glisse et fait demi-tour, il traverse et rentre chez lui. Il marche puis prend son vélo, il fait du skate, possède des rollers. Il est en baskets le matin, à talons à midi, en escarpins le soir. Il est seul le matin, en groupe à midi, à deux le soir, etc.

Le déplacement des piétons est hétérogène et beaucoup moins réglementé que celui

### La diversification des mobilités douces

La marche est le moyen de transport le plus efficace sur de courtes distances (<2km). En étant son premier arpenteur, le piéton est l'échelle de mesure de son quartier. Appelé à devenir la mesure de l'espace public de demain dans les principaux documents d'urbanisme français, il devient aussi l'échelle de chaque métropole. Le piéton n'est plus ce marcheur qui longe la chaussée sur le trottoir que la voiture a bien voulu lui laiss-



**3** *Street Work Out :*

Utilisation du mobilier urbain pour faire du sport.

**4** *Le Skate-Park des Quais - Bordeaux :*

Cette installation de près de 2 500 m<sup>2</sup> est dédiée à la pratique de tout type de glisse : skate, roller, BMX, sur l'espace public prestigieux des quais de Bordeaux.

**5** *Emplacement réservé*

*pour l'alimentation de voitures électriques - Bordeaux*

des voitures. On assiste à la diversification des mouvements et des vitesses de déplacements, qui relativisent l'espace-temps de la rue, et réinterrogent son calibrage. Avec les skates, les rollers, les vélos, les trottinettes..., le piéton déploie un éventail de mobilités possibles de plus en plus large, au fur et à mesure que les technologies répondent aux envies de glisse. Le sportif, dans la peau duquel se vit de plus en plus de monde à un moment de la journée ou de la semaine, s'équipe pour parcourir l'espace public. Le skateur slalome sur les arrêtes de trottoirs, le cycliste entre les voitures, le coureur entre les jupes des passantes. Les vitesses s'accroissent dans les rues, sur les trottoirs et les places. Elles décroissent aussi : avec le vieillissement de la population et la croissance de l'obésité notamment, l'espace public accueille un public plus important de personnes lentes. Cette évolution de la population qui tend à se confirmer dans les années à venir avec une inversion de la pyramide des âges attendue en 2050, demande d'adapter l'espace public courant à cette nouvelle population, qui aura besoin de se reposer plus souvent sur un banc, cherchera de l'ombre quand il fera chaud, aura le temps de rester sur l'espace public. Il ne s'agit donc pas seulement d'étendre les zones piétonnes - zones 30 et zones de rencontre - en donnant la priorité au piéton sur l'espace public courant, mais aussi d'adapter et d'équiper

l'espace public à la diversification de plus en plus accentuée des pratiques, des modes de vie, des âges et des mobilités de proximité.

### **Le développement durable des mobilités de proximité**

L'État a lancé en 2001 un Programme national nutrition santé, visant à inciter chaque personne à faire au minimum 30 minutes de marche par jour. Il s'agissait de lutter contre la croissance soutenue de l'obésité et des maladies cardio-vasculaires en influant sur les modes de consommation et de dépla-

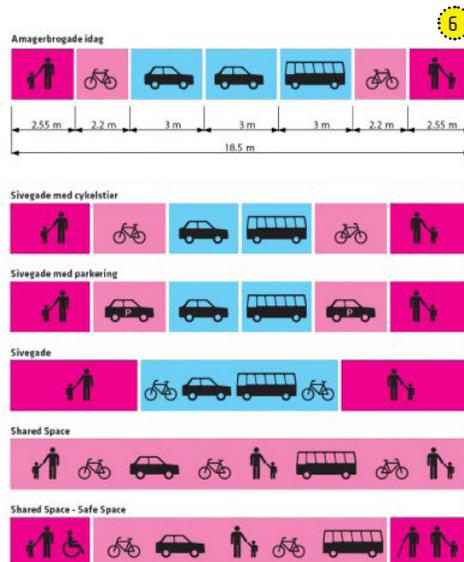


cement de la population. (Ce programme appelait donc à laisser la voiture pour la marche, pour des raisons de santé publique, auxquelles de plus en plus de monde est désormais sensible.)

Cette démarche témoigne d'une attention grandissante portée à la dimension environnementale des espaces publics : l'espace public, comme tout autre espace urbain, doit répondre aux exigences du développement durable, c'est-à-dire développer ses dimensions sociale, économique et environnementale, dans un nouveau paradigme d'aménagement. La marche répond à des enjeux de santé publique, mais aussi au goût pour les ballades, la nature, la découverte de la ville. Les mobilités de proximité s'émancipent aussi dans le désir de plus en plus partagé de vivre plus sainement et plus économiquement. La représentation qu'on pouvait se faire de la marche à pied dans l'espace public change : on imagine les trottoirs plus plantés, moins bruyants, plus aérés. L'espace public se rêve sensible au gré des flâneries, débarrassé des odeurs de la voiture, et respirant le bon air.

## Enjeux

- Le partage de la voirie en fonction des usages et de son contexte urbain.
- L'articulation entre le site roulant, dédié à la voiture, et le site passant, dédié au piéton et à l'ensemble des modes doux (articulation entre chaussée et trottoir).
- Le confort statique et dynamique des piétons, notamment sur les sites d'intermodalité.
- L'équipement et l'adaptation de l'espace public existant aux nouveaux usages.



6 Amagerbrogade project, Testbed Studio - Copenhagen : Étude de partage de l'espace public.

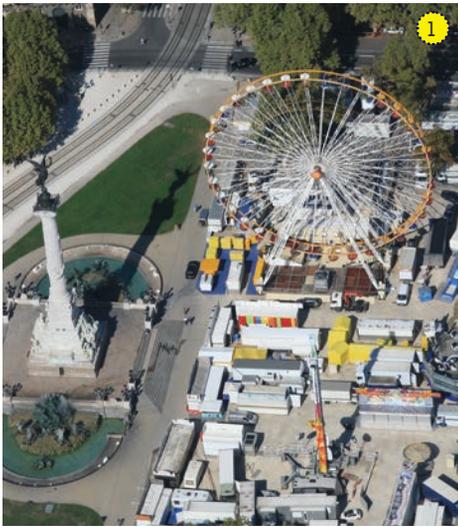
## 2/ La privatisation de l'espace public

L'espace public connaît de nouvelles formes de privatisation qui relèvent de nouveaux modes d'appropriation de l'espace public. Ces formes de privatisation sont souvent ponctuelles, mais leur multiplication pose la question de la vocation des espaces publics à accueillir une collection d'usages privés dont la proximité ou l'enchaînement sert moins l'intérêt général - porté normalement par l'espace public - que la satisfaction de désirs ou de besoins individuels. À travers ces formes de privatisation, c'est la dimension marchande de l'espace public qui est en jeu. Cette dimension de l'espace public se généralise et fait du passant citoyen un client passager. La gratuité et l'accessibilité, qui caractérisent l'espace public dans son acception juridique, sont remises en question par ces phénomènes de privatisation qui posent de nouvelles clôtures, et imposent de nouveaux modes de surveillance et de contrôle privés, voire d'accès payant. L'événement qui prend place sur l'espace public l'anime, en même temps qu'il en rejoue les accès et les circulations, le temps de son installation. Ces modes de privatisation induisent donc aussi un nouveau régime de temporalités de l'espace public. Citons quelques-unes de ces formes de privatisation de l'espace public :

### **La festivalisation de l'espace public**

La multiplication des événements culturels sur l'espace public est avérée dans toutes les métropoles et agglomérations moyennes, si bien qu'on parle de plus en plus couramment de la « festivalisation » de la ville. On ne compte plus les festivals de musique, de cinéma en plein air, de théâtre, etc. qui s'installent dans les rues, les parcs et jardins des villes le temps d'une saison. Les événements publics organisés par les villes donnent l'occasion de redécouvrir un lieu autour d'un thème donné : la Fête du Fleuve à Bordeaux par exemple. D'autres animations de l'espace public sont organisées par les associations, ou via les réseaux sociaux : les Flashmob et Apéro Géants sont des événements montés entièrement sur internet. Les personnes réunies, souvent nombreuses, occupent l'espace public le temps d'une heure ou d'une demi-journée et disparaissent.

Les festivals, animations, événements se multiplient et se diversifient, en fonction des organisateurs de plus en plus motivés à investir ce nouveau marché de la création culturelle. À toutes les échelles de la ville, de la fête de quartier jusqu'aux feux d'artifice du 14 juillet qui illuminent les centres-villes, l'espace public s'anime un jour ou l'autre pour fédérer des habitants, dans le cas d'un montage associatif, ou pour mettre en lu-



mière la métropole, dans le cas d'un événement public de grande ampleur. La festivalisation, qui sur-publicise temporairement les espaces publics, fait évoluer ses pratiques et interpelle son aménagement : de festival en événement, le passant devient un zappeur urbain. La perception de l'espace public se fait discontinue. D'une manifestation à une autre, au même endroit ou à des emplacements différents, la perception d'un espace public pérenne et continu se délite aussi parfois dans la surenchère de l'événement. Une nouvelle sensibilité à l'espace urbain est de plus en plus partagée, sur un mode décousu, scandé, non plus par la marche mais par ces animations.

Ce nouveau rythme urbain peut témoigner d'une aspiration partagée à vivre ensemble, ce que l'espace public doit être absolument prêt à accueillir, mais aussi de la marchandisation des espaces publics. Avec le désengagement de l'État et les lois successives de décentralisation, les collectivités auront de moins en moins de budget à investir dans l'aménagement des espaces publics. La festivalisation des espaces publics peut traduire cette tendance des collectivités à recourir à des investissements privés pour animer leurs espaces publics. L'événement qui prend place sur l'espace public répond aussi à un véritable désir d'aménager des moments de partage, mais dans une réalité concurrentielle qui pousse les villes à ins-

trumentaliser leurs événements pour accroître leur attraction touristique à travers une nouvelle mise en scène de l'espace urbain et asseoir leur rayonnement culturel et économique. Cette théâtralisation des villes par l'animation de leurs espaces publics profite en retour à l'économie touristique : le patrimoine urbain bâti devient une attraction touristique à portée de main, que l'espace public donne partout et tout le temps à voir.



1 *Foire aux plaisirs - Quinconces - Bordeaux*

2 *Plaisirs d'Hiver - Bruxelles*

3 *Paris Plage - Paris*

4 *Flash-Mob - Austin - Viva Street Festival - 2012*



Seine, Bègles Plage ou Bordeaux Lac à Bordeaux. Les fêtes foraines sont les nouvelles montagnes urbaines qui offrent des points de vue inédits sur les paysages métropolitains. Les places les plus remarquables deviennent des terrains de glisse, comme Plaisirs d'Hiver à Bruxelles ou les patinoires des places d'Hôtels de Ville. Le goût pour la nature et l'ailleurs se rapproche aussi : les parcs et jardins se transforment en plages vertes, sur lesquelles on étend sa serviette pour prendre un bain de soleil aux premiers beaux jours. Les promenades plantées rappellent les forêts qui entourent les villes. L'espace public se végétalise et participe à la mise en scène de la ville autant qu'à sa «touristification». L'événement qui s'installe dans la rue, qui l'anime puis repart, donne à l'espace public un rythme proche de celui des marées, avec cet air de vacances, qui embaume ponctuellement l'espace public.

### Le développement du tourisme de proximité

Le tourisme qui se développe au 19<sup>e</sup> siècle avec le train et au 20<sup>e</sup> siècle, avec les congés payés, fait découvrir la mer et la montagne à une population urbaine en train d'augmenter. Aujourd'hui, la ville-patrimoine est devenue une des premières destinations touristiques. Un patrimoine urbain reconnu par l'Unesco, comme le centre de Bordeaux, attire les visiteurs du monde entier mais aussi chaque week-end, les habitants de la ville qui y redécouvrent leur fleuve, cadré par les façades de la ville historique. La mer et la montagne entrent en ville : les séquences urbaines des fleuves, les lacs et bassins se transforment en plages urbaines : c'est Paris Plage sur la

Entre patrimonialisation des villes et désir partagé de nature et d'exotisme, l'espace public prend des allures de plage : la plage bleue des fleuves et bassins, la plage verte des parcs et jardins, la plage grise des espaces publics ordinaires dédiés aux piétons, organisent de nouvelles pratiques de l'espace public, que relie de nouveaux parcours de proximité en ville. Ce sont aussi les ballades urbaines que les artistes et les associations ont initiées dans les rues et sur des sentiers insoupçonnés, et que les

**5** Bègles Plage - Bègles

**6** Refuge périurbain Le Nuage -  
Bruit du Frigo-ZEBRA3/Buy-self - Parc  
de l'Hermitage - Lormont :

Ce refuge a été conçu et réalisé dans le cadre de la biennale panoramas, en 2010, financé par la Cub, avec la participation des communes hôtes.

Il est présenté dans le cadre de l'Été métropolitain, avec 5 autres refuges. 6 autres refuges sont actuellement en projet sur la Cub.

**7** Yes We Camp - Marseille - Capitale européenne de la culture 2013

collectivités locales désormais institutionnalisent car elles participent au cadre de vie des villes et à leur attractivité.

### **Les prolongements du domaine privé sur l'espace public**

La festivalisation et la «touristification» de l'espace public génèrent des formes de privatisation de l'espace public mais ne doivent pas masquer des évolutions plus profondes des modes de vie, et en premier lieu les signes d'une précarisation de la population. Le succès du tourisme de proximité peut être attribué à l'augmentation du temps libre avec les RTT, mais la stagnation du pouvoir d'achat et l'augmentation du taux de pauvreté ces dernières années peuvent aussi expliquer une nouvelle sédentarisation contrainte des ménages, qui partent de moins en moins loin et longtemps de chez eux<sup>1</sup>. Le coût énergétique des transports a augmenté, venant encore gréver le budget des familles, qui se détourneront de la mer et de la montagne pour des horizons plus accessibles. Ces plages urbaines et ces monts ludiques qui se déploient sur les espaces publics permettent donc d'accueillir aussi un public de vacanciers locaux.

Par ailleurs, l'évolution des modes d'occupation des logements en ville réinterroge d'un autre point de vue les occupations

actuelles de certains espaces publics: en effet, si on constate globalement une tendance au desserrement du logement avec un taux d'occupation historiquement bas, 8,2 % de la population vit dans un logement sur-occupé, particulièrement en centre-ville. Ce sont les familles nombreuses, qui veulent bénéficier des services des centres sans avoir les moyens de payer le loyer d'un logement plus grand. Ce sont aussi les étudiants qui partagent des colocations ou les personnes seules qui louent une pièce de leur appartement. Dans ce contexte, l'espace public devient rapidement une extension possible du logement : on y bricole, on s'y rencontre, on y règle les querelles familiales, on investit le banc à côté de chez soi dès que le temps le permet pour y être au calme, travailler, réfléchir, rêver.

L'espace public peut aussi accueillir ponctuellement, et parfois sous cape, une économie informelle de trocs, de services, qui permettent aux ménages les plus défavorisés de trouver des sources de revenus complémentaires.

L'espace public se fait l'extension du logis, mais aussi du lieu de travail : la mode des open-spaces, qui organise de plus en plus la dynamique de travail collective contemporaine, fait de l'espace public un exutoire salvateur le temps d'une pause. Plus largement, la flexibilisation du travail fait appa-

1 - Source : Centre d'observation de la Société: le taux de pauvreté en France est passé, entre 2007 et 2010, de 13,4 % à 14,1 % (pour un niveau de vie médian, au seuil de 60 %), et le taux de chômage a fortement progressé ces quatre dernières années.

raître une nouvelle population sur l'espace public en dehors des heures de travail traditionnelles. Le télétravail permet désormais à certains salariés d'entreprises de travailler chez eux ou dans des tiers lieux. Cette flexibilisation des horaires de travail interroge la vocation de l'espace public à se faire lui-même ponctuellement espace de travail. Certains espaces publics sont desservis par le WI-FI, auquel tout le monde peut se connecter. Le travail, dans une société de services fondée sur l'échange de données, ne peut s'envisager sans connexion internet. Le fait que certains espaces publics proposent un accès à internet, et que les avancées technologiques équipent de plus en plus les ordinateurs, tablettes et smartphones d'une capacité de connexion rapide et fiable, laisse penser que l'espace public courant devrait pouvoir localement accueillir des temps de travail.

### **Enjeux :**

- **La vocation de l'espace public à accueillir des usages privés plus ou moins pérennes.**
- **L'encadrement des phénomènes de privatisation par un aménagement et/ou un mode de gestion de l'espace public courant par les acteurs publics.**
- **Le pré-équipement des espaces publics pour accueillir ces usages privés (énergie, numérique, identité d'un espace public), à titre gratuit ou payant : un espace public de demain pourra-t-il encore être nommé comme tel si il n'est pas équipé de prises ou en points d'accès WI-FI ?**

# 3/ La publicisation des espaces privés

Les acteurs de l'aménagement relevant principalement de la promotion immobilière privée ont depuis longtemps saisi l'opportunité de fabriquer des espaces ouverts au public, mais de l'autre côté de la limite du domaine public. Ils remobilisent, au sein du domaine privé, des modes d'aménagement traditionnellement mis en œuvre pour aménager les espaces publics.

L'évolution des modes d'habiter et des modes de consommer fait entrer ces interactions sociales au cœur des bâtiments. La limite du domaine public, déjà floutée par les événements qu'il accueille, se détend à l'intérieur du patrimoine bâti des villes, ancien ou récent. La lisibilité de l'espace public s'émousse à mesure que le domaine privé accueille de nouvelles pratiques collectives. Les espaces privés communs ou collectifs, aussi appelés « espaces semi-publics » ou « espaces semi-privés », bénéficient des principales qualités de l'espace public. Du moins en apparence, puisque tout espace privé est régi par des codes et des réglementations, parfois par un régime de surveillance, qui restreignent les usages. Les pratiques y sont donc plus encadrées, l'inattendu a moins de place.

Il reste que les usages sur le domaine public continuent au sein du domaine privé, jusqu'à un certain seuil plus ou moins marqué selon les fonctions urbaines que l'espace public dessert. Ces usages déterminent un espace

public étendu qu'il faut prendre en compte dans l'aménagement du domaine public.

## Les nouvelles formes de sociabilisation dans l'habitat

Si les festivals proposent de nouvelles animations de l'espace public en modifiant le régime de ses temporalités, la vie collective de la plupart des habitants d'une ville germe en premier lieu au cœur des habitations. La sphère de la famille et des amis se sédimente dans les pièces à vivre et, avec le développement ancien du goût pour la maison individuelle, dans les jardins privés. On fête souvent les grands événements de chacun dans la maison. À l'échelle d'une copropriété ou d'un quartier solidaire, les espaces communs sont de plus en plus réappropriés pour des échanges de services, des mutualisations d'équipements, des fêtes entre voisins. Là où les espaces publics n'ont pas été aménagés pour accueillir une vie sociale, comme dans la périphérie des villes, et notamment dans les lotissements, certains quartiers s'organisent autour d'espaces partagés. Les initiatives de partage de moments collectifs se développent sans publicité, portées par des particuliers ou des associations. L'espace public accueille les installations quand elles ne restent pas cantonnées aux espaces communs. Si dans les copropriétés,





**1 Le Village vertical - Coopérative d'habitat - Villeurbanne :**

Cette coopérative mutualise une boîte aux lettres, une terrasse, une cuisine, une bibliothèque, un local technique et un jardin partagé.

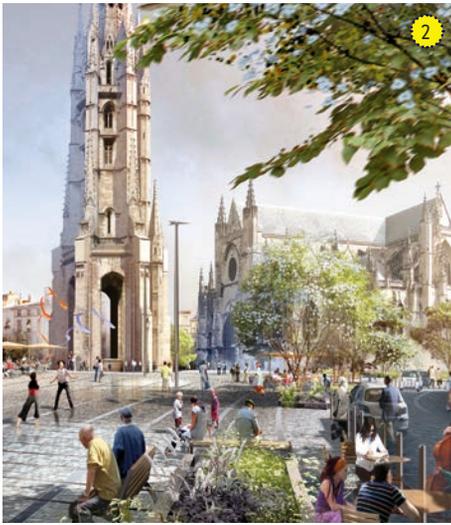
les surfaces des parties communes sont de plus en plus réduites par les opérations de réhabilitation et de densification de l'habitat pour des raisons notamment de maîtrise du coût des charges communes, les coopératives d'habitat proposent de nouvelles manières d'habiter à plusieurs en faisant la part belle aux espaces partagés. La coopérative d'habitat est un nouveau mode d'habiter, encore confidentiel mais en plein essor, qui propose de devenir propriétaire à moindre coût. Les espaces communs s'organisent donc, s'équipent, s'enrichissent. En apportant à chaque habitant un confort de vie économe, la coopérative d'habitat ouvre en même temps des espaces intériorisés de vie sociale, complémentaires de l'espace public dans la mesure où ils ne proposent pas les mêmes équipements, mais aussi potentiellement concurrents de l'espace public dans la mesure où ce sont de nouveaux lieux de vie collective abrités ou en plein air. Les coopératives d'habitat sont loin d'être le mode d'habitation collective le plus répandu, voire le plus parlant, après les différentes formes qu'a pu prendre l'habitat ouvrier notamment. Leur développement semble répondre à un désir de la part de la population de partager des espaces de vie accueillant des formes d'inattendu tout en sécurisant mieux cette vie collective qui déserte de plus en plus l'espace public contemporain. Entre forme collective de

l'entre soi et expérience engagée autour de véritables lieux de partage, ce mode d'habiter sera à prendre en compte dans les projets de logements à venir.

L'habitation abrite aussi un des espaces publics les plus contemporains : internet. Chaque habitation ne possède pas un ordinateur, et il faut compter que l'accès à internet est payant, ce qui ne peut pas en faire un espace public à part entière. Mais presque tout le monde a un téléphone portable, et de plus en plus de personnes ont accès au réseau. Avoir internet, c'est pouvoir s'informer, échanger, vivre des relations inédites avec des gens qu'on ne verra peut-être jamais, vivre surtout ses relations quotidiennes avec une autre dimension : celle du contact permanent avec ses proches, et avec le monde entier. Internet peut être, comme un espace commun, un concurrent de l'espace public dans le sens où il propose une extraction physique de l'espace, mais aussi un complément de l'espace public augmenté, dans le sens où il informe sur ses animations, sa circulation, ses travaux.

### **L'évolution des modes de consommation**

La place de marché, qui a historiquement participé à organiser les centres-villes, aujourd'hui une importante commerciale plus relative. Avec une part de marché qui de-



vrait s'élever à terme à 20 %, le e-commerce fait d'internet une importante place de marché virtuelle, qui dépossède l'espace public de relations sociales auparavant très liées à sa fonction de ravitaillement de la population. Si le marché est entré dans les salons, ce sont encore les surfaces commerciales des zones d'activités économiques périphériques qui attirent le plus de personnes les soirs et week-ends, et les supermarchés de proximité pour les achats plus mineurs. Les grandes enseignes, comme Carrefour ou Auchan, proposent pour aménager leurs surfaces commerciales des espaces de déserte intérieure, qui reprennent le vocabulaire des espaces publics classiques. Dans les rues couvertes qui desservent les magasins, l'association du banc et de l'arbre, caractéristique de l'espace public classique, est revisitée. Le type d'aménagement mis en œuvre fabrique des ambiances proches à la fois d'espaces publics de centre-ville et d'intérieurs multifonctionnels. Tout est fait pour que ces espaces de circulation donnent un sentiment de confort. Cependant, ces espaces commerciaux privés bardés d'images rappelant l'espace de la rue commerçante publique, ne proposent que des atmosphères d'espace public : l'air climatisé de ces galeries marchandes, la sécurité omniprésente, les gabarits surdimensionnés, l'éclairage hyperbolé des vitrines, ne font qu'un écho lointain à l'air libre de

l'espace public, exposé aux aléas du ciel, à sa libre appropriation, à son éclairage parfois tamisé, à sa libre accessibilité. Il reste que la fréquentation de ces espaces marchands n'est pas en baisse : ces espaces partagés très lisses et confortables sont appréciés par des usagers qui y vont facilement manger, se reposer, s'y retrouvent et y partagent des moments de convivialité.

L'enjeu réside ici dans l'articulation de ces espaces climatisés avec les espaces publics, essentiellement dédiés à la voiture. Les zones d'activité commerciale, auxquelles on accède principalement en voiture, ne proposent pas, pour la plupart d'entre elles, de cheminements doux, d'aires de jeux, ou tout autre espace public qui facilite les déplacements doux sur les vastes aires de stationnement et aménage des espaces d'aménités collectives en dehors de ces centres commerciaux. Alors que les aires de stationnement de ces zones monofonctionnelles sont réappropriées dans leurs heures creuses par des brocantes, des sportifs, des danseurs qui y trouvent des terrains de jeux exceptionnels pour s'entraîner, c'est l'urbanité de ces zones d'activité qui est à repenser à travers leur publicisation de fait.

**2** Réhabilitation de la place du marché Saint-Michel - Ombres - Bordeaux - en cours

**3** Le centre-commercial Gare Saint-Lazare - Paris

**4** Tesco Virtual Shop - Métro de Séoul - 2013

**5** Danseuses qui s'entraînent sur le parking d'Auchan - Centre commercial Bordeaux Lac - Bordeaux



### La rue des parcs à thème

Quand les parkings de supermarché peuvent se transformer en aire de jeux informelle, les parcs de loisirs proposent des aires de jeux payantes, qui mettent en œuvre, comme dans les centres commerciaux, un système d'espaces de dessertes empruntant tous les signes de l'espace public, parfois jusqu'à la caricature. Ces mondes dédiés au loisir, sur un thème qui leur donne leur nom, déploient les arbres, les bancs et le mobilier de la rue « typique », où la voiture est absente. On marche dans un monde piéton, où la voiture qui nous y a introduit est laissée à l'entrée. Le parc de loisirs sacralise de plus en plus la rue piétonne comme modèle d'espace public. Contrairement à l'espace public courant de nos villes ordinaires, le quartier est avant tout apaisé, la circulation, pourtant nécessaire, dévoyée loin derrière les façades.

Comme pour les zones d'activité, un des enjeux serait d'articuler ces espaces privés avec les espaces publics qui leur donnent accès. Mais on se heurterait à « l'effet-monde » qui est la clé de voûte des parcs à thème : leur intérêt est de ménager une coupure entre le monde de tous les jours et le monde du rêve thématique. Il y a donc plus à retenir de ces espaces publics pourtant privés, un modèle d'aménagement d'espace public dédié entièrement au pié-

ton, auquel on a tendance aujourd'hui à aspirer dans nos quartiers. Si le parc de loisirs a pu mettre en œuvre un modèle d'aménagement de l'espace public historique, inspiré des rues de centre-ville parisien ou londonien, ne serait-il pas aujourd'hui, à force d'avoir nourri un imaginaire collectif populaire, en train d'inspirer de nouvelles manières d'aménager l'espace public ?

Cette question ne prend évidemment pas la mesure des paramètres d'ordre technique, économique, social, qui influent sur les modes de conception des espaces publics, mais elle remet en perspective la place du piéton dans un espace public de plus en plus privatisé, et dont les usages s'étendent largement au delà des limites du domaine public.

## Enjeux :

- Comment valoriser l'espace public, comme lieu fondamentalement dédié à la liberté d'opinion, de mouvement, de fréquentation, face à des espaces privés potentiellement concurrents ?
- Comment construire l'articulation des espaces publics et des espaces communs, pour augmenter la puissance des uns et des autres ?
- Quelle maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces publics : peut-on imaginer des montages publics / privés, à moindre frais pour la collectivité ?



6 Rue principale de Disneyland - Paris

# Quelques défis à relever pour l'aménagement des espaces publics

L'espace public de la rue, déjà fortement privatisé par les véhicules motorisés, en mouvement et en stationnement, connaît de nouvelles formes de privatisation. L'essor de l'événementiel répond au désir de nouvelles aventures collectives, au goût du spectacle partagé, tout en étant une opportunité pour les villes d'asseoir leur rayonnement culturel et économique. Parallèlement à cette nouvelle économie de l'espace public, la vie collective se développe dans les espaces privés. De nouvelles sociabilités se créent localement : dans les parties communes d'une résidence, des fêtes de voisins s'organisent ; les restaurants d'entreprise proposent des animations, les zones commerciales s'aménagent des espaces communs à l'image des espaces publics.

La limite de l'espace public devient incertaine. Devant la diversification des modes de vie, on assiste à une perte de lisibilité de l'espace public, qui tantôt public, tantôt privé rend les appropriations hésitantes. La tendance actuelle à uniformiser la qualité des espaces publics courants des villes ne favorise ni leur lecture ni leur appropriation, pourtant nécessaires pour en faire de véritables espaces à vivre.

**① Un des principaux enjeux auxquels doit faire face l'aménagement des espaces publics est d'offrir des propositions adaptées à la diversification des modes de vie.** Ces modes de vie se compilent de manière spécifique dans chaque quartier, à chaque endroit de la ville, dans des temporalités particulières, et fabriquent l'identité des quartiers et des territoires urbains. Contre l'uniformisation des espaces publics, dont l'aménagement et la gestion sont industrialisés, il faut favoriser des gestes singuliers adaptés à cette diversité. Si la voiture a été le mètre-étalon pendant un demi-siècle de la plupart de nos espaces publics courants, le piéton, qui marche, se détend, avance et s'arrête, rêve et s'emporte, dort et travaille..., est désormais la matrice à partir de laquelle doit se concevoir l'espace public de proximité.

**② Un second enjeu est de fabriquer des espaces publics de proximité spécifiques, en maîtrisant les coûts de leur aménagement et de leur gestion.** L'espace public de proximité se conçoit et se construit avec l'espace public viaire : la rue devient un espace public à vivre. Les interventions doivent être économes, donc minimales et ciblées, et particulièrement efficaces. Il ne s'agit plus de changer tous les matériaux et de rejouer la structure essentielle des espaces publics. La voiture roulera et stationnera toujours dans l'espace public, mais peut-être pas partout de la même manière, à la même vitesse, et surtout pas forcément

tout le temps. L'aménagement de l'espace public de proximité, contraint par une économie de moyens, devra explorer les temporalités de ses usages pour cibler les actions les plus utiles. De nouvelles répartitions des coûts d'aménagement sont à imaginer entre collectivités publiques et acteurs privés (opérateurs immobiliers, commerciaux, économiques, de l'événementiel, associations, habitants, etc.).

**🎯 Un troisième enjeu est d'aménager et de gérer l'espace public de proximité en mobilisant la dimension temporelle de ses usages.** L'espace public doit s'adapter à une population vieillissante qui a beaucoup de temps libre, à une population de travailleurs du jour et de la nuit, de l'été et de l'hiver, au changement des rythmes scolaires..., s'adapter à une vie collective qui, à cause de cette flexibilisation des modes de vie, a du mal à prendre place. Retrouver le temps des usages dans l'aménagement des espaces publics est nécessaire pour que les moments de partage, l'imprévu des rencontres, les moments où chacun rejoue son mode vie sous le regard d'inconnus, ne s'intériorise pas dans le creux des foyers. C'est donner un lieu hors les murs au renouvellement des générations.

**🎯 Un dernier enjeu réside dans l'articulation des espaces publics avec ces espaces communs, pour reconquérir une sphère publique élargie,** qui implique autant les acteurs publics de l'aménagement que les privés. Le réseau des espaces publics urbains doit se penser de manière élargie, pour mieux répondre aux enjeux de la densification des villes. Du chez-soi à la place publique, les seuils sont à aménager pour organiser le passage progressif entre la sphère privée, la sphère collective et la sphère publique qui rythment nos vies. L'aménagement des espaces publics doit prendre en compte ces articulations : au minimum, les initier depuis le domaine public, et au mieux, négocier des modes de faire avec les acteurs privés en charge de la construction des sphères semi-publiques ou semi-privées. L'aménagement des espaces publics doit être une démarche de co-construction.

2

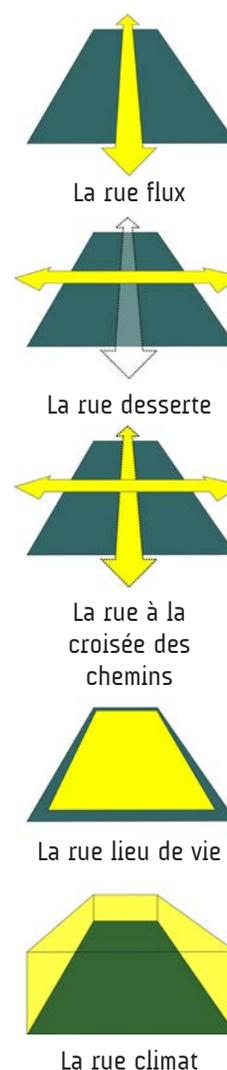
# Orientations pour l'aménagement des espaces publics

# 1/ Axes stratégiques

La rue n'est pas morte, contrairement à ce qu'avait pu affirmer Le Corbusier en son temps. Elle est le premier espace public du quotidien, celui qui est encore le plus utilisé, celui qui organise les pièces urbaines et donne un accès libre, gratuit et ouvert aux lieux partagés de la vie quotidienne ainsi qu'aux domaines privés. Les rues et l'ensemble des places, parcs et jardins qui constituent le domaine public sont donc à repenser en fonction de leur contexte territorial à différentes échelles : la rue est le lieu d'expression d'une vie locale qui cherche à se déployer dans de nouvelles proximités ; elle est aussi le support d'une identité métropolitaine soumise à des enjeux de densification, de précarisation, de vieillissement de la population dans un contexte de perturbations climatiques à prévenir. On ré-explore donc l'espace public ordinaire de la rue selon plusieurs dimensions : la rue-flux, la rue-desserte, la rue-croisée des chemins, la rue-lieu de vie, la rue-climat.

On privilégiera une approche sensible et non seulement fonctionnelle, pour favoriser un aménagement des espaces publics qui donne à vivre des expériences simples et stimulantes dans les parcours quotidiens. On favorisera également la participation des habitants aux projets d'espaces publics, pour faciliter l'appropriation locale de chacun de ces lieux communs.

Pour cela, une approche contextuelle des espaces publics est à initier, à la fois dans leur lecture et dans leur fabrication. Cette approche contextuelle s'appuie sur des indicateurs qui re-caractérisent l'espace public ordinaire en fonction de ses usages. Ces indicateurs informent sur la situation spatiale, sociale, environnementale d'un espace public. Ils permettent de comparer des espaces publics, d'établir des catégories, et donc de définir des actions génériques adaptées. Ils facilitent l'action sur l'espace public, mais aussi son évaluation. Cette approche conceptuelle définit plusieurs indicateurs appelés ici les « échelles de l'espace public ». Ces dimensions, retenues à partir de visites de terrain, nourrissent une grille d'analyse des espaces publics qui a permis d'identifier plusieurs axes stratégiques. Ces échelles ne sont pas exhaustives mais indicatives. Il manquerait notamment une échelle donnant à voir la fonction des tissus traversés : tissus résidentiels, tissus de bureaux, tissus commerçants, etc.



**► 3 axes stratégiques ont été retenus pour aménager des espaces publics de proximité :**

1/ Redimensionner l'espace public de la route à l'échelle du piéton.

2/ Aménager des espaces publics adaptables aux changements d'usages, pour favoriser leur appropriation changeante.

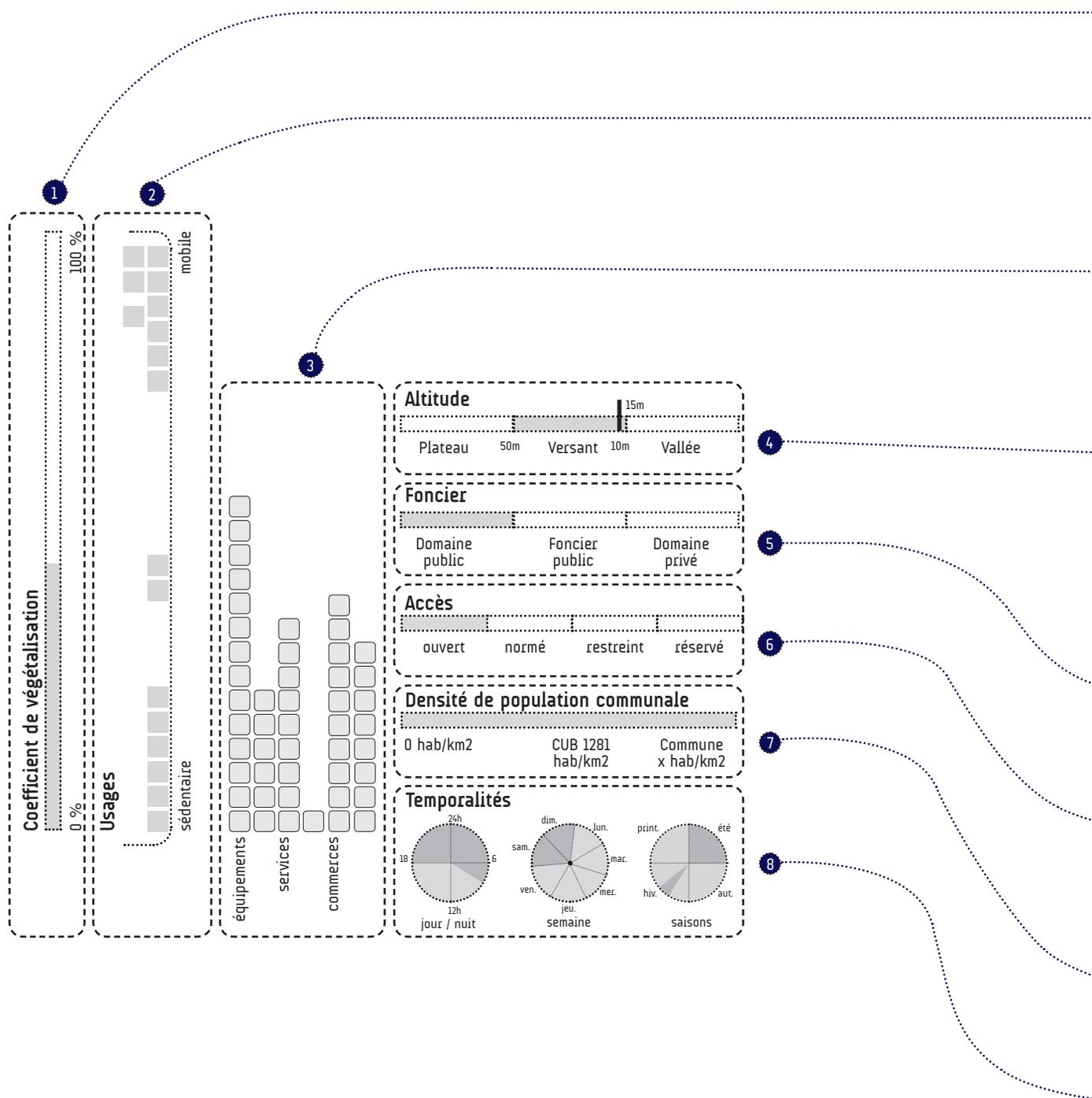
3/ Mieux articuler l'espace public avec le domaine privé, en mobilisant les espaces communs.

**► 3 types de préconisations :**

1/ Des préconisations génériques et adaptables à chaque situation, à développer sur l'espace public courant existant ou à créer.

2/ Des préconisations sur des sites d'intervention prioritaires, déterminés par une intensité d'usages sur l'espace public existant ou à créer.

3/ Des préconisations de projet, inscrites dans le temps de la fabrication de la ville.



NOTA :  
 Pour une application de ces « échelles de l'espace public », voir les annexes : cartographies d'espaces publics bordelais analysés selon cette approche.

# Les échelles de l'espace public

Légende des cartes de site

## 1 ÉCHELLE DE VÉGÉTALISATION

La végétation dans l'espace public répond à la croissance d'un désir de nature, mais participe en premier lieu au rafraîchissement local des ambiances urbaines souvent très minérales. Le végétal organise également l'espace des usages.

## 2 ÉCHELLE D'USAGES

Les usages observés sur les espaces publics sont répertoriés en fonction de la plus ou moins grande mobilité de l'utilisateur qu'ils impliquent. Les usages les plus sédentaires ne correspondent pas aux mêmes espaces que les usages mobiles. Cette échelle d'usages montre la diversité des pratiques qu'un espace public peut accueillir, et la valeur en retour que les usagers peuvent lui conférer par l'intensité de sa fréquentation.

## 3 ÉCHELLE DE PROXIMITÉ

La valeur des espaces publics dépend étroitement du contexte dans lequel ils s'insèrent et qu'ils desservent. La proximité d'équipements scolaires, sportifs, culturels administratifs, celle de services et de commerces de plus ou moins grande importance conditionnent fortement la fréquentation des espaces publics. Les traversées et les pauses sont souvent motivées par les besoins de la vie quotidienne : s'alimenter, régler ses papiers administratifs, sortir les enfants, etc., autant de nécessités qu'on articule souvent de manière pratique sur un même parcours.

## 4 ÉCHELLE D'ALTITUDE

L'aménagement des espaces publics est l'expression d'une identité communale, communautaire, métropolitaine, en appliquant des outils d'aménagement comme des chartes ou des guides d'espaces publics, en faisant prévaloir des matériaux, un mobilier, une organisation. Cependant, chaque espace public appartient à un paysage urbain, qui lui attribue d'emblée, parce qu'il lui préexiste, une ambiance particulière, un relief, un climat, une histoire urbaine. Les paysages urbains de l'agglomération bordelaise, centrée sur son fleuve, se distinguent selon la proximité de la Garonne : la vallée du fleuve, ses versants, ses plateaux landais et de l'Entre-deux mers n'offrent pas les mêmes paysages. Cette échelle d'altitude positionne donc les espaces publics selon les grands paysages de l'agglomération.

## 5 ÉCHELLE FONCIÈRE

Les espaces publics ne sont pas réductibles au domaine public lorsqu'on observe la diversité des usages collectifs. Cette échelle montre l'articulation, pour chaque site étudié, entre le domaine public et le domaine privé. Elle implique également de distinguer le foncier public et privé appartenant à une collectivité, comme un levier existant ou potentiel pour articuler le domaine public et le domaine privé.

## 6 ÉCHELLE D'ACCÈS

Le domaine public est un espace ouvert à tous tout le temps. Si on s'intéresse à l'espace public étendu et à l'articulation des domaines privés et publics, l'échelle d'accès donne la mesure de ces porosités. L'accès ouvert correspond aux rues et places du domaine public. L'accès normé, aux gares, transports publics, centres commerciaux, bars et restaurants. L'accès restreint, aux équipements. L'accès réservé, au domaine strictement privé.

## 7 ÉCHELLE DE DENSITÉ

La densité de population du milieu dans lequel se situent les espaces publics contribue à éclairer leur fréquentation en lien avec leur aménagement. L'aménagement des espaces publics ne sera pas le même en fonction de la densité d'usages.

## 8 ÉCHELLE DE TEMPORALITÉ

L'usage des espaces publics varie fortement en fonction des heures de la journée, des jours de la semaine et des mois de l'année. Il a été retenu l'échelle de la journée, rythmée principalement par le travail, celle de la semaine, rythmée par le week-end et celle de l'année, rythmée par les vacances. Il a été présumé que l'échelle du mois était une répétition de celle des jours et des semaines. Elle n'a donc pas été représentée.

Ces temporalités de l'espace public définissent le tempo de ses usages, que son aménagement doit faciliter.

## usages des sites

NOMADE

SÉDENTAIRE



## équipements



## commerces et services



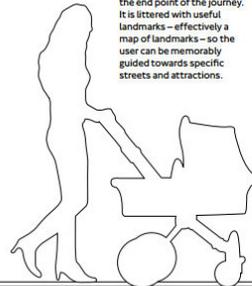
## 2/ Préconisations



**The 'walker'**  
All the signs are clearly identified by a yellow strip at the top and a 'walker' – the universal symbol for travelling by foot. They stand above head height so that they are clearly visible from a distance.

**Directional information**  
Directional information is used in two main ways: to show the way towards villages and neighbourhoods, and act as a homing beacon for attractions. These have an important role in London, where major destinations are often obscured from view.

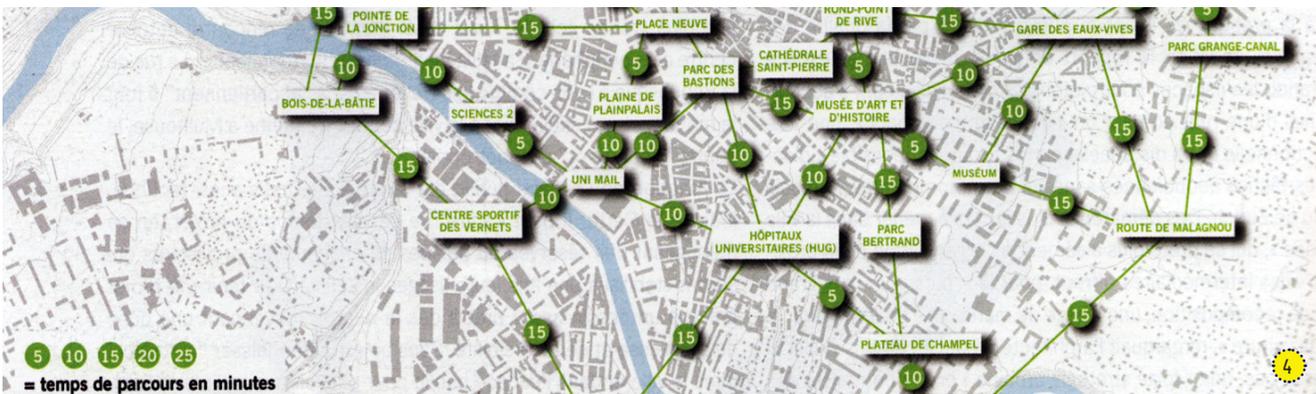
**Finder map**  
The Finder or 5-minute map is used to find a destination – the end point of the journey. It is littered with useful landmarks – effectively a map of landmarks – so the user can be memorably guided towards specific streets and attractions.



**Addressing**  
The typography, colour coding and naming conventions are consistent with those on the Legible London printed walking maps and other elements of the system, so that they link up and work together as a coherent whole.

**Planner map**  
The planner or 15-minute map is used to orientate the user and show how close the villages are to each other. It provides the user with the information needed to link areas of London and the confidence to attempt longer-distance walking journeys.

**Street finder**  
This fills in the gaps. Most people are familiar with the convention of using alphabetically ordered street names and reference points to find individual streets on a map – it's a means of quickly realising what's just around the corner.



# 1- Initier de nouvelles connexions douces

## - Développer la dimension intime des parcours de proximité :

Mobiliser une signalétique simple, capable de faire redécouvrir un quartier à ses habitants et de le faire découvrir à des passants visiteurs. Les zones piétonnes sont de bons exemples d'aménagement qui libèrent de la place pour des parcours de proximité en secteur dense. À travers le parcours de proximité, animé de rencontres à promouvoir autour de lieux de pause réagencés, on dessine le référentiel commun d'un quartier autour d'une identité partagée pour plus de confort. Ce parcours de proximité gagne à être ponctuellement dissocié de la voie publique routière, et à mobiliser les servitudes de passages s'il y en a, ou les ruelles piétonnes, les cours et les passages, afin que l'espace public irrigue les quartiers dans leur épaisseur pour les faire devenir passants. Une attention est à porter sur les modalités de gestion de ces espaces, pour prévenir d'éventuels conflits d'usage.

> 1, 2

## - Spécifier les parcours :

Aménager et rendre lisible la spécificité des principaux parcours. Communiquer sur leurs particularités, et assurer leur articulation : le parcours pour personnes lentes, le parcours santé, le parcours touristique de grande randonnée, le parcours touristique de proximité. Marquer particulièrement les parcours métropolitains qui traversent les quartiers : les parcours de Grande Randonnée, les parcours Nature..., comme le sont déjà les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle estampillés du symbole de la coquille saint-jacques.

> 3, 4, 5, 6

## - Revisiter le lieu de pause :

Sur le parcours, renouveler l'association du banc et de l'arbre, caractéristique de l'espace public classique : le banc repère, le banc multifonctionnel, le banc numérique, le lieu de pause rafraîchissant, le banc multi-générationnel, le banc-espace de jeux, le kiosque à vélo numérique... Cette association banc-arbre peut être transformée pour accueillir d'autres usages, elle peut prendre plus ou moins de place dans l'espace public de quartiers que l'on souhaiterait de plus en plus apaisés. L'espace public... un lieu de pause ?

Les espaces communs sur le domaine privé peuvent également proposer des lieux de pause qui gagneraient à être connectés à l'espace public dans une stratégie partagée entre acteurs publics et privés sur la distribution des lieux de pause accessibles à tous en ville.

> 7, 8, 9, 10, 11

### 1 Signalétique de quelques zones de rencontre - Paris, 20<sup>e</sup> arr. :

Déformation du motif du « passage clouté », pour indiquer un inversement de priorité entre la voiture et le piéton.

### 2 Les Jardins de Rottenrow - Gross Max - Glasgow, Écosse - 2003 :

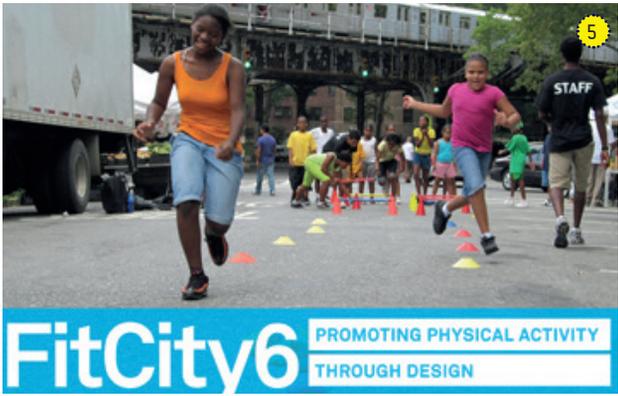
Reconquête des espaces libres d'un hôpital pour aménager une traversée piétonne, ouverte à tous, reliant des quartiers d'habitation.

### 3 Legible London - Londres :

Signalétique adaptée au piéton tout mode pour se repérer dans le centre-ville.

### 4 Plan de déplacement pour les piétons - Genève (Extrait) :

Cartographie des distances nécessaires pour atteindre les différents points névralgiques de la ville en marchant.



**5** *Active Design Guidelines - Fit*

*City - New York - 2011 :*

Réhabilitation de la pratique de l'escalier dans les espaces publics et à l'intérieur des nouvelles constructions pour lutter contre l'obésité croissante, en favorisant la dépense physique quotidienne. Cet engagement de la ville en matière de santé publique a été décliné en plusieurs type d'actions, dont « Fit-City », événement annuel favorisant le jeu pour les piétons sur certains espaces publics courants.

**6** *Highline - James Corner Field*

*Operations, Diller Scofidio, Renfro, Piet Oudolf - New York - 2009 :*

Le projet de la Highline à New York, reconversion d'une voie ferrée désaffectée en promenade piétonne surélevée, a aussi été incité par la démarche entreprise par la ville de New York pour réintroduire la marche dans les rythmes quotidiens.

**7** *Borneo City - Energie 25 - Or-léans - 2012 :*

Un banc permettant de recharger son téléphone portable, en stockant l'énergie solaire récupérée le jour.

**8** *Opération Banc d'Essai - Paris :*

Variété de bancs disposés sur les Grands Boulevards de Paris, à proximité de stations de métro, pour en faire élire un modèle qui spécifiera cette séquence parisienne historiquement très fréquentée.

**9** *Martha Schwartz - Manchester*

*Exchange Square - 2000 :*

Bancs roulants et déplaçables sur une place centrale.

**10** *Ilôt Urbain -*

*4point5 Architectes - 2012 :*

Projet lauréat du concours de création de mobilier urbain organisé par Defacto, l'établissement public en charge de la gestion du quartier d'affaires de La Défense. Déformation du banc en lieu de pause multifonctionnel.

**11** *Plaza Del Desierto - Nomad*

*Architectos - Barakaldo, Espagne - 2002 :*

Aménagement d'une place dans un quartier résidentiel en projet, Elle est envisagée comme un vaste lieu de pause qui organise des moments d'intimité au gré des saisons, du jour et de la nuit.

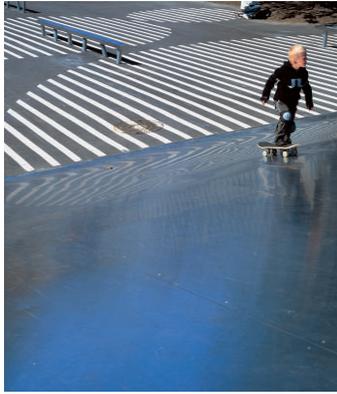
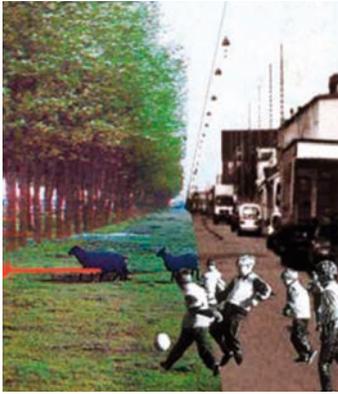
**- Moduler le stationnement :**

Le stationnement le long de la chaussée a un rôle de sécurisation du piéton, puisque les voitures stationnées l'isolent de la chaussée roulante. Cette « barrière » mobile fait, avec le trottoir, l'interface entre la voie et les bâtiments. C'est le lieu le plus commun de rupture de charge et d'intermodalité, le lieu où l'automobiliste devient piéton. La place de stationnement ne dessert souvent pas immédiatement le bâtiment qui la borde : le stationnement diffus ou concentré génère de nouvelles distances entre la voiture et le bâti, qui donnent la mesure des mobilités de proximité d'un quartier. Une place de stationnement peut donc être considérée comme le point de départ ou d'arrivée des parcours de proximité. À ce titre, une attention doit être portée à la distribution des places de stationnement le long des trottoirs dans les quartiers et, plus spécifiquement, à l'aménagement de l'espace de contact entre les places de parking et les trottoirs. La possibilité également de faire disparaître des places de stationnement de manière à favoriser les traversées ponctuellement, ou à élargir le trottoir pour le planter, pour l'éclairer, pour construire un vrai lieu de pause, ou pour accueillir une activité éphémère est à explorer. Plus loin, le développement du stationnement en dehors de l'espace public, et notamment en superstructure quand la disponibilité foncière et le budget le permettent, est à préconiser, de manière à libérer l'espace public courant pour d'autres usages moins privatifs.

**- Réinvestir le trottoir :**

Renouveler ce lien trop banalisé entre l'espace de la circulation et les bâtiments : élargir le trottoir et reconquérir les délaissés de voirie, marquer les seuils des bâtiments (équipements, habitations, bureaux, commerces, etc.), moduler le stationnement en fonction des seuils, explorer de nouveaux matériaux plus adaptés que l'asphalte classique, faire jouer les eaux de ruissellement, multiplier les fontaines.

> **12**, **13**, **14**, **15**, **16**



12



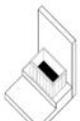
13



14



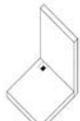
15



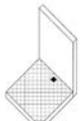
2.1 BAC SUR MARGELLE  
profondeur : 50 cm



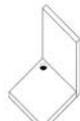
2.2 BAC DANS GRATE-PIED  
profondeur : 30 cm



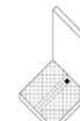
3.0 MICRO-FOSSE  
profondeur : 20 cm



3.1 MICRO-FOSSE SUR PAVÉ  
profondeur : 20 cm

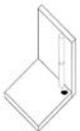


3.2 MICRO-FOSSE GABARIT POTELET\*  
profondeur : 20 cm

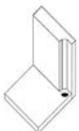


3.3 MICRO-FOSSE DANS STRUCTURANTES\*\*  
profondeur : 20 cm

16



3.4 MICRO-FOSSE CONTRE DESCENTE E.P.  
profondeur : 20 cm



3.5 MICRO-FOSSE DANS ENCOCHE MUR  
profondeur : 20 cm

## TYPOLOGIE DE FOSSES À PLANTATION DE RUE

**12** *Prags Boulevard - Kristine Jensens Tegnestue - Copenhagen - 2005 :*

Reconversion des abords d'une voie passante, qui propose de nouvelles activités ludiques, et améliore les accès aux habitations, commerces et services qui la bordent.

**13** *Jardin urbain du port de Norresundby - SLA - Danemark - 2005 :*

Espace public créé entre un quartier en cours de réhabilitation et le port, qui mobilise des matériaux classiques de l'espace public circulé (asphalte) pour créer des jeux d'eau autour de fontaines sèches (sans bassin).

**14** *Place de la République - TVK - Paris - 2013 :*

Aménagement d'un miroir d'eau, aire de jeu fonctionnant comme une fontaine sèche, apportant de la fraîcheur en été.

**15** *Le parc urbain de Casal Monastero - Osa Architecture et paysage - Rome - 2010 :*

Reconquête d'un délaissé d'infrastructure, pour créer un parc dédié aux habitants de quartiers populaires. Ce délaissé fonctionne comme le trottoir élargi d'une infrastructure trop passante pour accueillir des piétons sur ses abords immédiats.

**16** *Fosses de plantation - Friche and Chips - Bordeaux - 2010 :*

Les typologies de fosses à plantation de rue renouvellent l'espace de contact entre l'espace public circulé et l'espace privé habité.

**17** *Le quartier du Stade Olympique - Buro sant en Co - Amsterdam, Pays Bas - 2007 :*

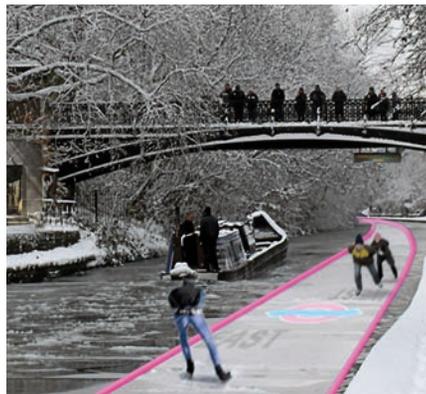
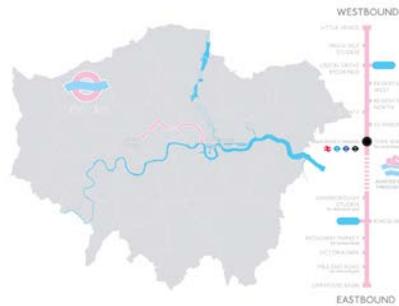
Espace public réaménagé en mémoire du marathon, qui a démarré sur cette place pendant les Jeux olympiques.

**18** *Lidoline - Y/N Studio - Londres - 2012 :*

Projet de transformation de la Tamise en ligne TC tout mode.

**19** *Place d'Austerlitz - Digitale Paysage - Strasbourg - 2012 :*

Aménagement sur le thème du déplacement du piéton, en proposant des ambiances différentes pour marquer les traces laissées par le passage.





**20** *Home zone - Bristol - 2006 :*

Rue résidentielle où le piéton est prioritaire sur la voiture : l'aménagement de la rue favorise les usages quotidiens des riverains en libérant de l'espace pour favoriser les rencontres, le jeu, ... : le trottoir s'élargit et la chaussée se réduit.

**21** *Play Street - The Uni Project - Putnam Triangle Plaza - New York - 2011 :*

Sur certaines rues résidentielles, une réglementation est appliquée qui interdit l'usage de la voiture en déplacement ou en stationnement, sur une séquence définie, de manière à ouvrir des aires de jeux pour les enfants. Ce sont les « rues à jouer ». La chaussée devient un lieu de vie.

**22** *Journée sans voiture - Ringstrasse, Vienne :*

Appropriation d'un terre-plein en aire de pique-nique le temps d'une journée.

**23** *Street hacking - Florian Rivière Spielplatz et autres interventions - Strasbourg - 2011 :*

Cette démarche artistique consiste à déplacer des objets et des signes ordinaires sur l'espace public, pour en reconfigurer le sens et animer les parcours. Ce type de démarche pourrait être prévu en amont, dans la conception même des espaces publics ou dans leur réhabilitation.

**24** *Lormont Génicart Sud - Base Paysage - Bordeaux - 2011 :*

Aménagement des espaces publics d'une cité d'habitat social qui intègre des espaces de jeux.

**25** *Perreux sur Marne - Base Paysage - 2011 :*

Aménagement d'une plateforme piétonne le long des berges, sans barrière, au contact direct de l'eau, pour plus de sensations.

► **INITIER DE NOUVELLES CONNEXIONS DOUCES :**

Affirmer l'espace public comme un terrain de jeux pour les adultes et les enfants, pour un public de tout âge, pour rendre exceptionnel le quotidien en suscitant de nouvelles expériences dans des villes plus confortables et à redécouvrir.

L'espace public dédié au piéton doit être riche de sensations nouvelles, ce que ne prend pas en compte son aménagement routier guidé essentiellement par la nécessaire sécurisation du piéton par rapport aux autres modes de déplacements. Le jeu introduit une nouvelle perception de l'espace traversé et de l'espace vécu. Il rappelle le passant à sa liberté de parcours et d'appropriation de l'espace public. Les squares, les jardins, les parcs sont les principaux espaces publics du jeu collectif et des lieux riches de sensations. Mais les espaces publics ordinaires ont aussi cette dimension ludique, que leur conception routière oublie parfois d'aménager.

L'espace public comme terrain de jeux réinterroge les échelles de son aménagement : celle du piéton demande de mieux prendre en compte les usages locaux, leur spatialisation et leur temporalité, pour mieux adapter les espaces publics à leur contexte et aménager des cheminements doux attractifs. Celle de la métropole appelle l'aménagement de nouvelles connexions douces pour rendre plus accessible les espaces de détente et de loisirs quotidien dans et à proximité des villes, pour y offrir un niveau d'aménagement et de services adapté à la densité d'usages des centres-villes, pour rapprocher les espaces de nature des espaces habités.

> **17**, **18**, **19**, **20**, **21**, **22**, **23**, **24**, **25**



## 2- Adapter l'espace public à son contexte urbain

### - Marquer les adresses :

Une des premières fonctions de l'espace public est de desservir les bâtiments qui l'encadrent, de donner accès à l'ensemble des fonctions urbaines, de connecter les territoires. L'espace public longtemps aménagé pour faciliter les circulations et les connexions ne marque plus assez la diversité des seuils de la ville. La signalétique indique les grands itinéraires pour mieux orienter la circulation motorisée, en restituant les lieux de destination potentielle les plus remarquables (équipements, services, patrimoine, grandes infrastructures). Mais l'adresse elle-même des lieux n'est pas localement signifiée sur l'espace public : le seuil des habitations n'est pas marqué, les entrées rarement indiquées. Un traitement spécifique des trottoirs devant les entrées par exemple pourrait participer à mieux lire les tissus traversés et à relocaliser les lieux de vie.

> 1

1 **Champ de Foire - Treffort-Cuisiat - Miquel et Michele Architectes et paysagistes - 2006 :**

Requalification d'une place centrale apportant un soin particulier à la qualité de seuils, en travaillant avec le relief.

2 **Jardin DeMAIN - Coloco - Quartier Lemasson, Montpellier - 2010 :**

Mise en œuvre d'un chantier collectif, associant des jardiniers et des habitants pour réaménager les espaces collectifs du quartier.

3 **Pole éducatif Molière - AKLA architectes - Les Mureaux, Hauts de Seine - 2013 :**

Aménagement d'une rue intérieure, prolongement privé de l'espace public en dehors des heures d'ouverture de l'équipement scolaire.

### - Articuler les espaces publics avec les espaces communs des tissus résidentiels enclavés, pour participer à les re-solidariser avec la ville :

Reconquérir les espaces publics des lotissements en stimulant le partage de l'espace commun souvent délaissé et promouvoir l'implantation de services et de commerces de proximité qui influenceront sur la programmation et l'animation de ces lieux communs.

Réinvestir les espaces collectifs des cités d'habitat social en y favorisant l'implantation de services privés souvent absents et en y travaillant les porosités et articulations avec l'espace public sans forcément les clôturer comme on peut le voir dans beaucoup d'opérations de résidentialisation.

Marquer les espaces communs sur l'espace public pour leur donner une visibilité.

> 2

### - Faire des équipements les premiers prolongements de l'espace public :

Ce sont les premières accroches de nouvelles proximités : investir les seuils, reconquérir les espaces libres, comme dépendances possibles de l'espace public.

> 3, 4, 5, 6, 7



**4** *Cour Leyteire, Bordeaux - Anouk debarre - Bordeaux - 2012 :*

Aménagement d'une place à l'intérieur d'un pôle universitaire, fonctionnant comme une place publique pendant les heures d'ouverture des salles de cours (8h - 20h).

**5** *Ecole Primaire Daubeny - Kinnear Landscape Architects - Londres - 2002 :*

Aménagement de la cour d'école comme un motif déformé et ludique de la chaussée qui la dessert.

**6** *Opéra d'Oslo - Snohetta - Norvège - 2008 :*

Équipement proposant un espace public sur sa toiture abaissée.

**7** *Les jardins de l'hôpital universitaire d'Umea - Gora Art and Landscape - Suède - 2001 :*

Projet d'aménagement des espaces communs d'un hôpital distribuant un mobilier de l'extérieur à l'intérieur des bâtiments et participant donc à aménager un espace extérieur/intérieur

**8** *Le Ruban Bleu, Centre commercial - Reichen et Robert - Saint-Nazaire - 2008 :*

Projet de réhabilitation d'un centre commercial, en travaillant notamment les extensions de l'espace public à l'intérieur du centre commercial. De nouvelles rues piétonnes structurantes organisent le projet.

**9** *Euroacity - Big - Auchan - 2020 :*

Ce complexe de 80 ha propose des activités commerciales, culturelles, et touristiques et de loisirs. Il accueillera 30 millions de visiteurs d'ici 2020. Euroacity est autant une zone commerciale qu'une destination touristique.

### - Reconquérir les zones d'activités commerciales :

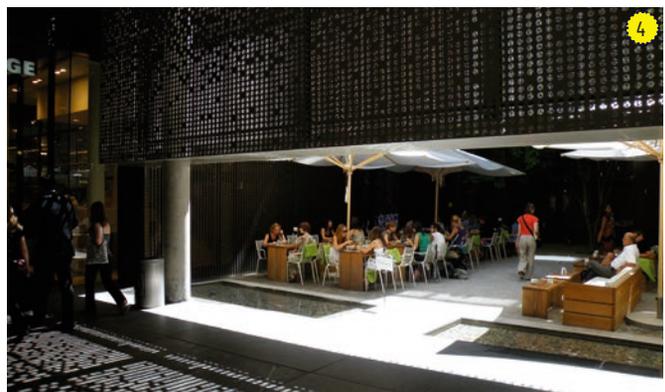
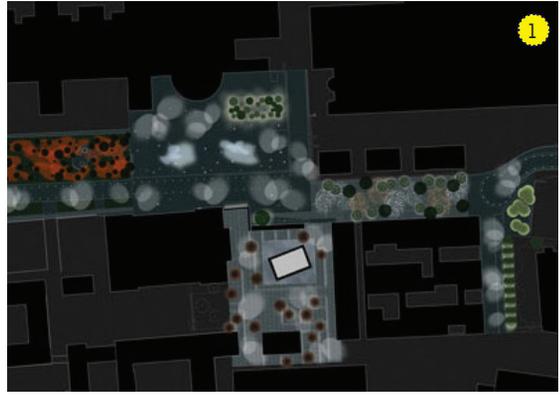
Un effort en termes d'aménagement des espaces publics est à mener dans les zones d'activités commerciales pour introduire une nouvelle urbanité dans ces secteurs monofonctionnels très fréquentés. Les accès, aujourd'hui exclusivement aménagés pour la voiture, doivent gagner autant en confort d'usages qu'en lisibilité : ce sont des sites d'intermodalité qui devront s'équiper d'une offre de services à destination à la fois des quartiers voisins et des travailleurs nombreux de ces espaces marchands. Les franges de ces secteurs, aujourd'hui délaissés, sont à réinvestir : un espace public de nature pourrait être aménagé à l'interface des nappes de stationnement qui organisent ces espaces, et des quartiers résidentiels qui s'en détournent. Les zones commerciales, situées majoritairement en périphérie, peuvent aussi être considérées comme les portes de la ville étendue, autant que les portes d'une nature fragile qui attire de plus en plus de monde le week-end et pendant les vacances. À l'échelle de chaque zone d'activité, les espaces publics de desserte calibrés pour les livraisons et les voitures des clients sont également à adapter aux usages quotidiens des travailleurs repliés à l'intérieur des bâtiments.

Si la multifonctionnalité de ces zones d'activité est à l'étude aujourd'hui, il faut s'attendre à ce que les espaces publics aient à jouer un rôle prépondérant dans la reconquête de ces vastes zones monofonctionnelles entre ville et campagne qui vont évoluer vers des secteurs de loisirs et de promenade. L'accueil de nouvelles activités agricoles à destination des populations urbaines est aussi à étudier.

> **8**, **9**

## ▶ ADAPTER L'ESPACE PUBLIC À SON CONTEXTE URBAIN

**Affirmer l'espace public comme seuil et comme interface** qui donne accès aux différentes fonctions urbaines. Le projet d'espace public implique fortement les acteurs privés et demande à ouvrir de nouvelles tables de négociation, afin d'aménager dans le temps les dépendances de l'espace public. Il faut communiquer avec les aménageurs sur la qualité des espaces publics et partagés attendus, et soigner les raccords entre l'espace public et ses dépendances. Ces prolongements de l'espace public peuvent s'étendre des entrées des bâtiments jusqu'aux cours intérieures mais aussi aux étages supérieurs et aux toits, aux balcons, aux terrasses, etc.



## 3- Équiper les espaces publics les plus fréquentés

### 1 Fredericksberg - SLA - Dane-mark - 2005 :

Réaménagement des espaces publics du centre-ville : affirmation d'espaces distincts et contrastés, faisant appel aux sens (ouïe, jeux d'eau, lumières) et proposant une variété d'ambiances pour requalifier un centre-ville délaissé.

### 2 Station de bus Osmose - Aurel Design Urbain - Paris Région Lab - Paris, Gare de Lyon - 2012 :

La station de bus de Gare de Lyon, équipée pour accueillir une bibliothèque, un espace marchand, des écrans d'information interactifs, un abri de vélo.

### 3 Place de marché de Van Heekplein - OKRA - Enschede, Pays-Bas - 2003 :

Transformation d'une aire de stationnement au centre de la ville en place accueillant périodiquement un marché. Son mobilier identifie la place tout en se prêtant à ses transformations : les bancs éclairent la nuit et peuvent être rassemblés en estrade.

### 4 Fünf Höfe - Herzog et de Meuron - Munich, Allemagne - 2003 :

Aménagement de galeries marchandes et d'espaces partagés au cœur d'un centre commercial, en réinvestissant ses toits et en prolongeant les espaces publics sur les pourtours.

#### - Consolider les polarités historiques :

Adosser la reconquête des centres-villes périphériques à leur histoire piétonne, pour recoudre les fractures souvent laissées par la route (stationnement, déviation, etc.) et les doter de caractères identifiables, adaptés à leur milieu naturel, à leur partage, à l'intensité et à la versatilité des usages. Plusieurs centres-bourgs se sont déjà dotés d'espaces publics remarquables, mais leur coût n'est plus supportable pour la collectivité : il s'agit donc de renouveler des modes de fabrication plus économiques et plus sensibles.

> 1

#### - Équiper les sites d'intermodalité :

Équiper les sites d'intermodalité, dont la fréquentation intermittente en fait des lieux d'attente potentiels, où des commerces et services trouveraient toute leur place. Sur ces lieux d'intermodalité, l'espace public doit permettre d'articuler les parkings relais aux stations de transports collectifs, aux stations de vélos à sécuriser, et éventuellement aux sites de co-voiturage à mieux identifier. Les parcours et les pauses doivent y être facilités et associés à des services achalandés. Ces nouvelles proximités intermodales gagneraient donc à être organisées par des espaces publics structurants adaptés à une variété de publics, à une diversité de vitesses, ombragés, équipés de fontaines rafraîchissantes, proposant des lieux de pause spécifiques, et traduisant les caractéristiques de leur situation dans l'écosystème urbain.

> 2

#### - Identifier les sites urbains marchands : places de marché, linéaires commerciaux...

L'espace marchand a besoin d'être approvisionné. Ces lieux, intenses dans la vie quotidienne, appellent donc des aménagements spécifiques concernant les livraisons (espace public technique) et leur fréquentation (espace public de desserte). L'identité des sites marchands ne peut pas être portée uniquement par les enseignes qui bordent et illuminent l'espace public. Un aménagement spécifique sera plus durablement identifié par les usagers qui s'approprient plus aisément l'espace extérieur des magasins.

La réintroduction de galeries marchandes pourra par ailleurs être favorisée dans des lieux ciblés de manière à promouvoir les circulations piétonnes détachées de la voirie et à ramifier l'espace public au cœur du patrimoine bâti pour construire un véritable réseau de cheminements doux.

> 3, 4



**5** *Jeu en bois - Base - Parc de Belleville - Paris - 2008 :*

Aire de jeux construite dans un parc existant, sur le modèle d'une grande cabane inscrite dans la pente arborée du parc.

**6** *Chaîne de parcs - Michel Desvigne - Marseille - 2012 :*

Proposition du paysagiste de relier plusieurs parcs sur la corniche du port de Marseille, par le sentier côtier, pour connecter leurs différentes activités.

**7** *Parc de la Deule - Jacques Simon et JNC Int. - Lille métropole - 2007 :*

Parc périurbain créé en mettant en relation plusieurs espaces de natures existants, pour protéger des champs captants et conduire l'urbanisation de la vallée de la Deule et sensibiliser la population à des milieux fragiles.

**8** *Dead Drops :*

Les dead Drops sont des « Boîtes aux lettres mortes ». Utilisées par les services secrets, elles ont été développées par des associations dans l'espace public à Berlin. Leur emplacement sur l'espace public est indiqué par des sites internet qui se sont réapproprié ce type d'échange de données.

### - Repolariser les territoires habités autour de leurs parcs et jardins :

La croissance de la fréquentation des espaces de nature appelle à réinterroger la place de ces espaces publics dans les territoires habités de centralité. Un parc à proximité d'un centre-bourg peut parfois ponctuellement attirer plus de monde que le centre lui-même. Les squares et les jardins participent à organiser la vie d'un quartier, les parcs et les espaces de nature périurbains sont de nouvelles destinations pour faire du tourisme de proximité. La lisibilité de ces espaces publics, leur accessibilité mais aussi leur animation doivent être aménagées pour renforcer ces nouvelles polarités de nature à mettre en réseau, pour initier un nouveau maillage de circulations douces sur les territoires urbains.

> **5**, **6**, **7**

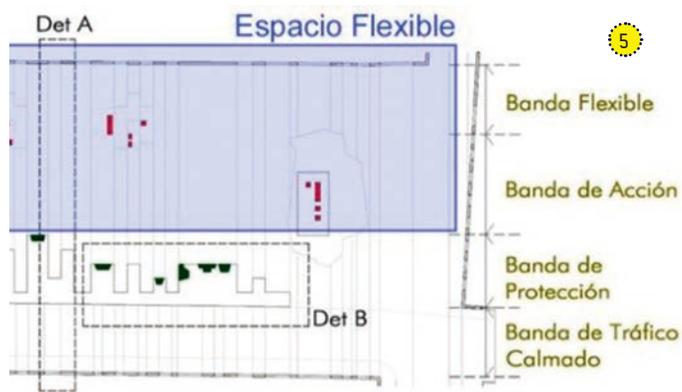
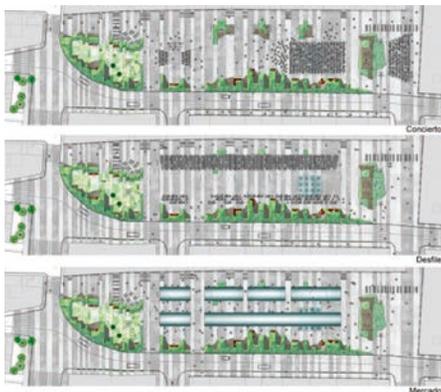
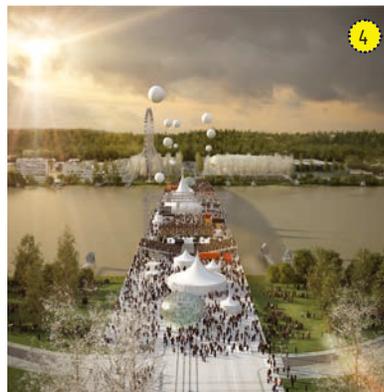
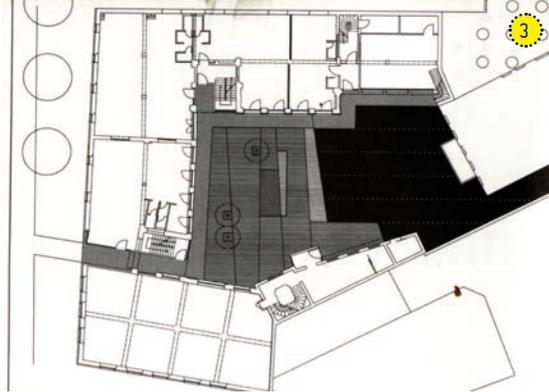
### - Renforcer la connexion des espaces publics à internet :

L'espace public, à la croisée de transports en commun, donnant lieu à des événements, donc fortement fréquenté, gagnera en intensité en devenant un espace d'information sur la qualité et les temporalités des différents usages qui l'animent. C'est une autre dimension de l'espace public à la croisée des routes de l'information. L'espace public accueillant ponctuellement des usages liés au travail pourrait par ailleurs faciliter l'échange de données ; il peut être envisagé, quand l'intensité d'usage le justifie, comme à proximité d'une université par exemple, l'implantation d'un lieu de stockage de l'information, un autre « cloud ».

> **8**

## ► ÉQUIPER LES ESPACES PUBLICS LES PLUS FRÉQUENTÉS À LA CROISÉE DES CHEMINS

**Affirmer l'espace public comme table d'orientation urbaine** sur les sites les plus intenses. Il s'agit d'aménager l'attractivité de ces sites, en facilitant leurs fréquentation par l'aménagement d'un confort d'usage. Ces sites doivent être lisibles dans la ville : la spécificité de leurs espaces publics doit contribuer à en fabriquer les repères dans le réseau d'espaces publics urbains. Leur équipement sera souvent nécessaire pour renforcer leur lisibilité dans la ville du quotidien.



## 4- Adapter l'espace public aux usages changeants

### 1 Réappropriation piétonne à Times Square - New York - 2010 :

Piétonisation de la place de Times Square mise en service en 24h, pour désengorger une des artères les plus embouteillées de la ville, l'Avenue de Broadway. Ce projet, mené par le service des transports de la ville, consiste à couper la circulation, à mettre à disposition des tables et des chaises, et à organiser des événements (séance de yoga collective, retransmission de grands shows, etc.) avec une simple peinture au sol et des blocs de béton ponctuellement jardinés. Le succès de cette intervention temporaire a donné lieu à un projet de réaménagement permanent de l'espace public, piloté par Snohetta, et prévu pour 2015.

### 2 Putnam Triangle Plaza - The Uni Project - Brooklyn - 2011 :

Rue transformée en espace public, en fermant les accès, en sablant la chaussée et en disposant du mobilier mobile. La nouvelle place se trouve réappropriée pour toutes sortes d'activités individuelles (bricolage, jardinage), et collectives (sport, entraînement, concerts, etc.).

### 3 Cour de l'imprimerie Hahn désaffectée - Relai Landschaftarchitekten - Hanovre, Allemagne - 2005 :

Transformation d'une aire de stationnement en place ombragée avec aire de jeu.

### 4 Projet pour le pont Jean-Jacques Bosc - OMA - Bordeaux - 2013 :

Proposition d'un espace public dédié à la circulation tout mode, transformable en lieu de vie de plus ou moins grande envergure.

### 5 Plaza De Mula - Enrique Minguéz Martínez, María Vera Moure - Murcia - 2008 :

Aménagement d'une place publique flexible, dont l'étendue est pensée extensible, en fonction des usages.

#### - Reconvertir l'espace public courant :

Sur des sites stratégiques, particulièrement occupés par la voiture et avec une forte fréquentation piétonne, la reconversion localisée d'une rue, d'un boulevard, d'une avenue dédiés à la circulation ou au stationnement, peut élargir la place laissée à d'autres usages. De la même manière que des places ont été transformées en ronds-points pour fluidifier les circulations motorisées dans les années 1970, des rues peuvent être transformées en places pour fluidifier les circulations piétonnes et donner lieu à de nouvelles appropriations de l'espace public.

> 1, 2, 3

#### - Aménager le changement ponctuel d'usages sur l'espace public courant :

La reconversion d'un espace public courant peut être ponctuelle et réversible. Ce changement d'usages gagnera à être prévu en amont, dès son aménagement. Des emplacements pourront alors être prévus à cet effet. Mais cette modularité de l'espace public pourra aussi être aménagée sur l'espace public courant déjà existant, à l'aide de mobilier mis à disposition des usagers par exemple, ou d'équipement technique pour accéder aux réseaux nécessaires.

> 4, 5, 6

#### - Faire participer les usagers des espaces publics à leur reconversion :

Certaines associations utilisent les espaces publics comme lieu d'expression et d'interpellation des habitants et des passants qui les pratiquent. Elles réactualisent la fonction sociale de l'espace public autour d'activités, ou de dispositifs qui modifient le regard sur ces lieux communs de manière souvent éphémère. L'espace public accueille aussi les démarches plus ou moins activistes qui se montent via les réseaux sociaux : échange de livres, reconversion d'une place de parking en micro-place éphémère, etc.

Cette participation citoyenne doit être plus mobilisée dans l'aménagement des espaces publics courants, par exemple pour exploiter le temps long d'un projet d'aménagement.

> 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14



**6** **POP UP PARK - Madison Square - New York - 2013 :**

Étude de cas choisie par la municipalité pour expérimenter son « Active Design Guidelines », destiné à promouvoir un aménagement économe de la ville centré sur la santé. Cette démarche qui implique tous les services de la politique de la ville, mobilise fortement celui des transports, qui développe plusieurs projets de reconversion de voies. Celui de Madison Square a été nommé « Pop Up Park », car il peut avoir lieu et se « ranger » donc disparaître... et réapparaître.

**7** **PARK(ing) DAY - Collectif REBAR - San Fransisco - 2005 :**

Ce collectif, qui travaille à la réappropriation de « niches vacantes de l'écosystème urbain », propose la réappropriation intempesive de places de parking, considérées comme réserves disponibles à l'appropriation et à l'expérimentation collective ou individuelle. Cette démarche initiée aux États-Unis s'est propagée dans le monde entier.

**8** **Jardin portuaire - Thilo Folkerts - Le Havre - 2001 :**

Dispositif de jardins temporaires impliquant plusieurs architectes paysagistes pendant 4 jours, sur une séquence du port délaissée par l'activité marchande, et dont la reconversion est à l'étude.

**9** **Le Brasero - Le Bruit du Frigo - Cité de la Benauge - Bordeaux - 2012 :**

Animation pendant deux mois d'un espace public au cœur d'une cité d'habitat social, invitant les riverains à partager des points de vue, des repas, des fêtes.

**10** **Play me l'm yours - STREET piano - Time Square - 2010 :**

Mise à disposition de pianos sur l'espace public.

**11** **L'Ilot d'Amaranthes - Emmanuel Louisgrand et la Galerie Roger Tator - Lyon - 2005 :**

Réorganisation temporaire d'un espace public en animant ses phases successives : proposition de terres à cultiver aux riverains, sur une place dédiée au stationnement, d'une prairie à fleurir, d'un plan éclairage interactif, d'une nouvelle identité pour le quartier.

**- Développer des projets de pré-équipement :**

Dédiés à un espace public spécifique, et éventuellement disponible en prêt pour aménager l'extension ponctuelle de l'espace public sur le domaine privé, les projets de pré-équipement sont des moyens d'engager la réappropriation locale d'espaces publics, tout en préservant la lisibilité d'un espace public.

> **15**, **16**

**- Développer des points de vue sur la ville et sur l'espace public lui-même :**

Rendre sensible l'évolution de la ville sur l'espace public, aussi bien son histoire que ses perspectives, c'est reconnaître l'espace public comme un lieu privilégié de perception de la ville et de ses transformations. Un point de vue aménagé sur l'espace public peut être pérenne ou éphémère en étant associé à un site de projet en cours de réalisation, de manière à faire apparaître les futurs points de vue de la ville qui se densifie.

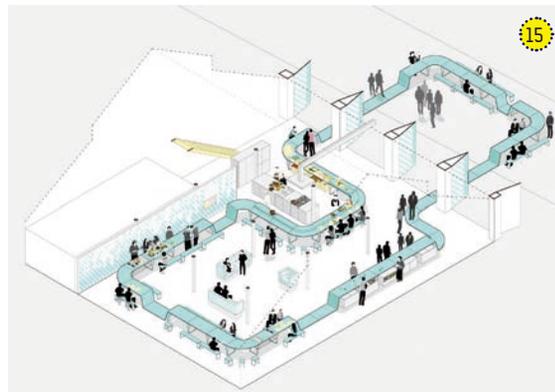
> **17**, **18**, **19**

**▶ ADAPTER L'ESPACE PUBLIC AUX USAGES CHANGEANTS**

**Affirmer l'espace public comme espace modulable**, adapté aux besoins d'une vie sociale locale quotidienne, et au tourisme de proximité drainant des visiteurs ou à des événements ponctuant une vie de quartier.

L'espace public flexible demande de penser différemment la programmation d'espaces publics à créer, mais aussi d'assouplir les AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) qui régissent l'animation des espaces publics existants. Les AOT doivent permettre aux villes qui les délivrent, de se doter d'une véritable politique d'animation et de gestion des espaces publics courants.

Affirmer la modularité de l'espace public, c'est aussi favoriser les expérimentations sur l'espace public, qui puissent influencer sur ses pratiques et inspirer des types d'aménagements à reproduire.



**12** *Food Truck - Paris :*

Camion mobile de vente de nourriture qui s'installe sur un espace public, à proximité d'équipements, de bureaux, pendant les heures de repas. Il occupe l'espace public de manière temporaire, afin de répondre à un manque de commerces adaptés localement ou pour proposer une offre alternative.

**13** *POP UP retail, POP UP Store :*

Concept d'accueil sur l'espace public de dispositifs de vente ouverts le jour et fermés la nuit, en fonction de l'affluence et du temps.

**14** *Le Bookcrossing - Florian Rivière - Paris - 2012 :*

Concept d'échange de livres sur l'espace public, qui a été largement approprié par un public du monde entier. L'échange de livres a donné lieu en France aux Free bibliothèques.

**15** *KITCHAIN - Festival Belluard Bollwerk International - 2009 :*

Mise à disposition d'un mobilier destiné à des riverains qui voudraient lors d'une fête des voisins par exemple, faire la cuisine pour tout le quartier. Ce mobilier réactualise de manière ludique et conviviale le travail à la chaîne (CHAIN) pour préparer un grand repas.

**16** *Tables adaptées à l'occupation assise d'embranchements - Mark Reigelman - Brooklyn, New York - 2014 :*

Mobilier spécifique pour animer le parvis en escaliers de nouveaux lieux de pause grâce à un mobilier transformable en chaise, accoudoir, table.

**17** *Place du Cityhaus - Blau und Gelb landschaftsarchitekten - Rapperswil, Suisse - 2007 :*

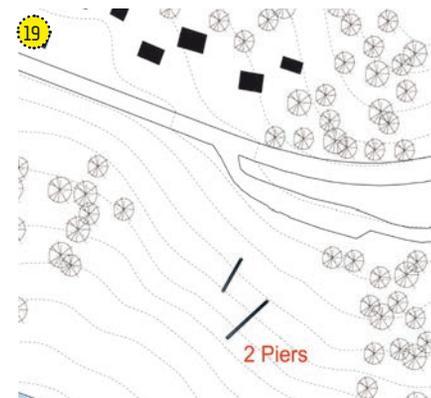
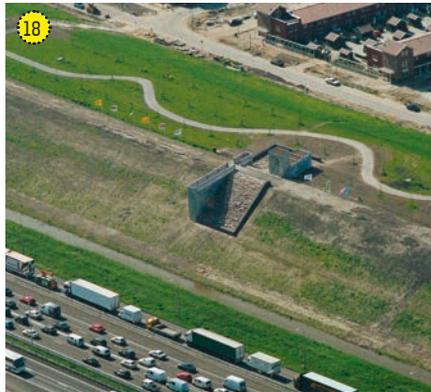
Aménagement d'un angle de rue, pour adapter son micro-relief aux circulations, et pour donner à voir, à travers des lunettes de vue, des sites historiques de la ville, et pour raccorder ce site au centre-ville.

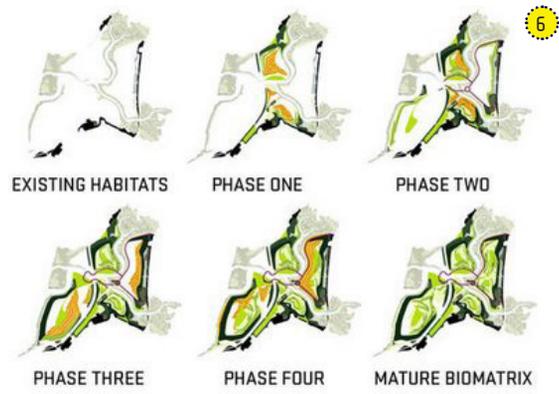
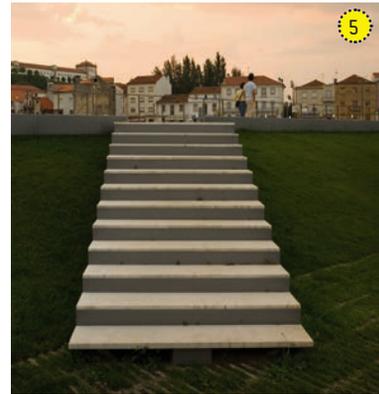
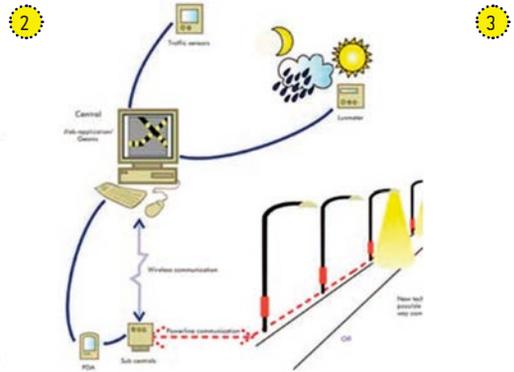
**18** *Observatoire de Nieuw-Terbregge - Rotterdam, Pays-Bas - 2001 :*

Aménagement d'un espace public sur les délaissés d'une autoroute dans des quartiers habités et construction d'un observatoire de la route au moyen de glissières autoroutières.

**19** *Two piers - Monika Gora - Sidensjö, Suède - 2005 :*

Aménagement de deux jetées le long d'une route, qui donnent à voir une vallée voisine : les franges viaires sont à reconquérir, notamment dans les territoires périphériques.





## 5- Aménager la résilience des espaces habités par l'espace public

### 1 *L'ombrière du parc des expositions - Bordeaux :*

Équiper les espaces de stationnement pour les faire participer à la production d'énergie.

### 2 *Les ruches en ville - Nantes - 2012 :*

Projet de plantation de ruches sur les ronds-points, sur pilotis articulés, et à proximité de quartiers végétalisés.

### 3 *Le programme E-Street - 2006 :*

13 acteurs (fournisseurs d'électricité, constructeurs de matériels, etc.) issus de 11 pays européens ont lancé ce programme qui consiste à développer des systèmes d'éclairage public modulables en fonction de la lumière naturelle. Ce programme promeut des dispositifs d'éclairage de l'espace public en fonction de la quantité de lumière et d'usagers à l'aide de capteurs intégrés et d'un centre de maintenance.

### 4 *Brooklyn-Grange-rooftop-farm - New York - 2010 :*

Exploitation de toitures pour faire de l'agriculture locale.

### 5 *Parc Mondego - PROAP - Coimbra, Portugal, 2006 :*

Aménagement d'un parc sur une zone d'expansion des crues, au contact de la ville. L'espace public est à la fois fonctionnel et disponible à la libre appropriation.

### - Aménager des espaces publics producteurs d'énergie :

L'espace public de demain doit être capable d'apporter des réponses aux enjeux que soulève aujourd'hui la perspective d'une crise énergétique, appelant la relocalisation des productions énergétiques. La vocation de l'espace public à accueillir des réseaux (eaux, électricité, gaz, fibre optique) pourrait être plus exploitée pour lui faire diffuser et stocker de l'énergie à disposition des bâtiments qui l'encadrent.

Par ailleurs, l'espace public producteur d'énergie peut aussi être envisagé comme producteur de denrées alimentaires, première source d'énergie nécessaire au vivant. Les jardins partagés, le jardinage ponctuel, l'implantation de serres pédagogiques ont toute leur légitimité à prendre place dans l'espace public : la fonction productive de l'espace public s'exprimera essentiellement dans un premier temps dans le caractère pédagogique de ce type d'implantation. Alors que les maladies cardio-vasculaires, l'obésité, le diabète augmentent fortement dans les populations urbaines, il s'agit de les sensibiliser à d'autres modes alimentaires, à d'autres modes de consommation. On peut imaginer, dans un contexte de précarisation de la population et de relocalisation nécessaire des productions alimentaires, que les espaces publics soient, dans un second temps, de plus en plus mobilisés pour répondre aux besoins des populations les plus pauvres de s'alimenter.

> 1, 2, 3

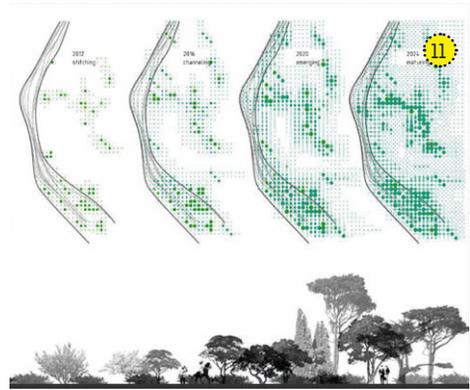
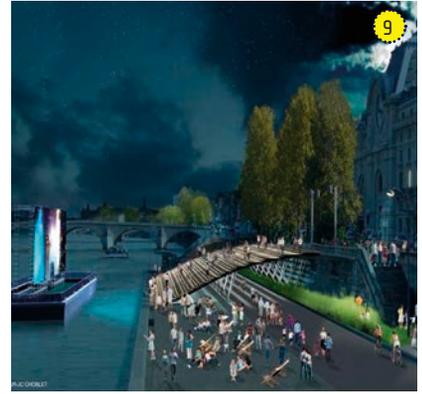
### - Faire des espaces publics des catalyseurs de biodiversité :

Les espaces publics ont un rôle à jouer dans la sensibilisation de chacun à leur appartenance à une métropole-écosystème. À ce titre, ils doivent participer à fonder d'inédites proximités entre les différents représentants du monde vivant, particulièrement dans un contexte de raréfaction de nombreuses espèces. C'est reconnaître les services rendus par la nature au cœur de la ville.

> 4

### - Reconquérir les délaissés :

Dans un contexte de densification, les délaissés sont à remobiliser dans la trame des espaces publics urbains. Les délaissés, ce sont d'abord les grands équipements abandonnés : les terrains militaires, les champs d'aviation, les stades, etc. sont des opportunités d'extensions inédites de l'espace public pour développer de nouvelles « plages vertes ».



**6** *Freshkills - James Corner - New York - projet en cours :*

Ce parc, prévu sur une décharge qui a recueilli les débris du World Trade Center, est aménagé en suivant une lente reconversion et en ouvrant progressivement ses espaces au public. La dépollution de la décharge s'accompagne d'une réutilisation des biogaz émis pour fournir de l'électricité à la ville.

**7** *Riem Park - Latitude Nord - Munich, Allemagne - 2005 :*

Reconversion d'un ancien aéroport en parc périurbain.

**8** *Tilla Durieux - DS Landschaftsarchitekten - Berlin - 2003 :*

Reconquête simple et efficace des traces de l'ancien mur de Berlin, par l'aménagement d'un vaste espace public ouvert à tous les usages jour et nuit.

**9** *Les Berges de la Seine - Artevia, Lille 3000, Bas Smets, Franklin Azzi - 2013 :*

Aménagement calendaire d'une séquence des voies sur berges à Paris. Cet aménagement est réversible, suite à la contrainte imposée par le Préfet de pouvoir réinstaller la circulation des voitures en cas de congestion trop importante des quais hauts.

**10** *Schéma d'aménagement de Zorrozaurre - Gross.MAX. - Bilbao, Espagne - 2005 :*

Reconversion d'une friche industrielle et aménagement d'un quartier de ville adapté au fleuve et à ses débordements.

**11** *Hellenikon Park - Iterae Architecture et Office of Landscape Morphology - Athènes, Grèce - 2020 :*

Reconversion d'un ancien aéroport en quartier de ville construit autour d'une infrastructure d'espaces publics de nature, pensés dans le temps du déploiement du projet urbain.

Ces espaces urbains, souvent périurbains, destinés au tourisme de proximité, répondraient au désir de nature dans le temps renouvelé des vacances à moindre coût. Ce sont aussi des opportunités de développer des espaces publics productifs : gestion forestière, agriculture, maraîchage, en fonction de leur situation. La coexistence des usages touristiques et des usages productifs doit pouvoir s'organiser autour d'espaces publics à inventer.

Les sites pollués sont également des délaissés techniques, réserves d'espaces publics potentielles, dont la reconversion pourra être aménagée dans le temps par une stratégie de publicisation progressive.

Les zones à risques, où la constructibilité est gelée (zone inondable, zone exposée au risque incendie, aux risques technologiques, au bruit), sont également à considérer.

Enfin, toutes les friches, délaissés d'infrastructure principalement, mais aussi foncier en attente de projet, espace sous utilisé, etc., pourront être considérées comme des extensions possibles de l'espace public, éphémères ou permanentes.

Les coûts élevés de reconversion des délaissés nécessitent souvent de bâtir pour les rentabiliser. Dans un contexte de densification des villes et de croissance attendue des projets de construction, des modes de financements compensatoires doivent être trouvés pour faire participer les acteurs privés à cette revolarisation des délaissés, en mettant en avant notamment la plus-value qu'un espace public de qualité peut faire gagner. C'est un des défis fixés par le Dialogue compétitif des 55 000 ha pour la nature, lancé par la Cub en 2012.

> **5**, **6**, **7**, **8**

**- Reconquérir les temps morts :**

La succession du jour et de la nuit doit être mieux prise en compte dans l'aménagement des espaces publics : cette temporalité quotidienne est le premier climat de l'espace public, sa première respiration, de laquelle dépendent tous les usages qui y prennent place. Les petits temps morts de la journée sont aussi localement à prendre en compte, pour mieux les adapter à un public vieillissant, qui les fréquente de plus en plus.

L'espace public peut aussi donner lieu à des usages temporaires. Il s'agit donc avant tout de reconquérir la dimension temporelle de l'espace public peu mobilisée dans les projets d'aménagement. Les expériences sont donc à encourager pour tester des modes d'aménagement éphémères sur l'espace public existant.

> **9**



## ► AMÉNAGER LA RÉSILIENCE DES ESPACES HABITÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Affirmer l'espace public comme infrastructure climatique**, qui participe à l'adaptation de la métropole aux enjeux climatiques ; **comme infrastructure énergétique**, capable de soutenir l'effort de relocalisation des productions d'énergie dans un contexte d'augmentation des coûts ; **comme infrastructure naturelle**, support de nouvelles aménités pour des métropolitains avides d'une vie au grand air. L'espace public, en tant qu'infrastructure naturelle, demande de prendre en compte les spécificités locales des milieux naturels dans lesquels il s'inscrit (topographie, humidité, acidité du sol, météorologie) de manière à reconstituer progressivement les milieux naturels en adaptant la ville et à rendre lisibles les caractères fondamentaux des paysages métropolitains. Le projet d'espace public fait alors appel à un phasage sur le long terme, et donc à des stratégies lentes de reconquête de sites. Il devient un processus d'aménagement qui utilise moins le plan que le calendrier.

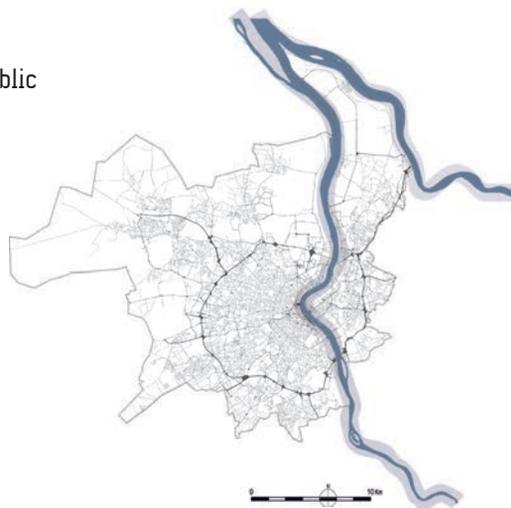
> 10, 11, 12



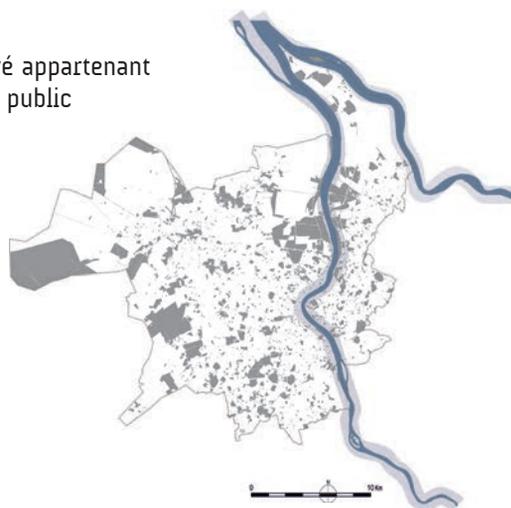
*Emscher Park - IBA - Ruhr -  
Allemagne - 1989-1999 :*

Reconversion d'un territoire industriel en déprise de 800 km<sup>2</sup>, par la réhabilitation de son patrimoine bâti et l'aménagement d'espaces publics sur des sites stratégiques.

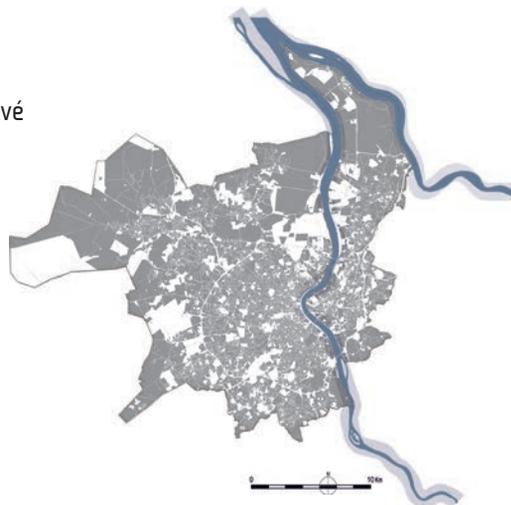
Domaine public



Foncier privé appartenant à un acteur public



Domaine privé



# 3/ Pour un espace public de proximités

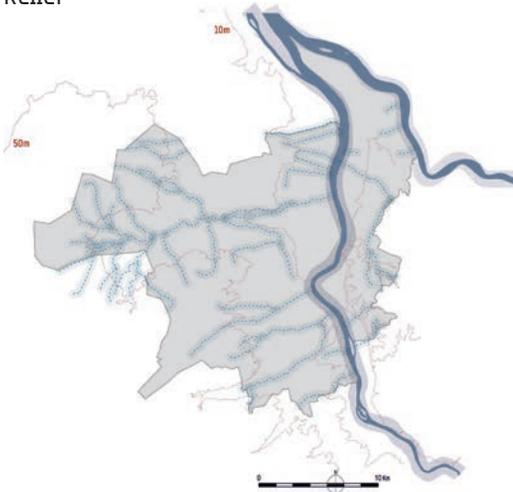
## Le cas de la Communauté urbaine de Bordeaux

Développer une approche contextuelle des espaces publics implique de s'appuyer, en tout premier lieu, sur l'espace public existant : les cinq catégories de voies, définies par le Guide de conception des espaces publics de la Cub en 2009, et actuellement en révision, définissent une première entrée. À partir des axes stratégiques d'aménagement des espaces publics, on distingue différents sites à étudier en priorité, susceptibles de donner lieu à de nouvelles manières de concevoir les espaces publics ordinaires : ce sont les proximités naturelle, historique, résidentielle, intermodale, marchande qu'une première analyse cartographique sur le territoire communautaire permet de localiser. Il s'agit d'y révéler les spécificités de chacune en fonction de leurs usages, dans une logique d'équilibre territorial global. Ces **actions prioritaires sur des sites spécifiques d'intervention** devront également être adaptées à **des sites génériques**, dont l'étude permettra de recontextualiser l'ensemble de l'espace public et de construire, dans le temps de sa reconquête, sa nouvelle dimension de proximité.

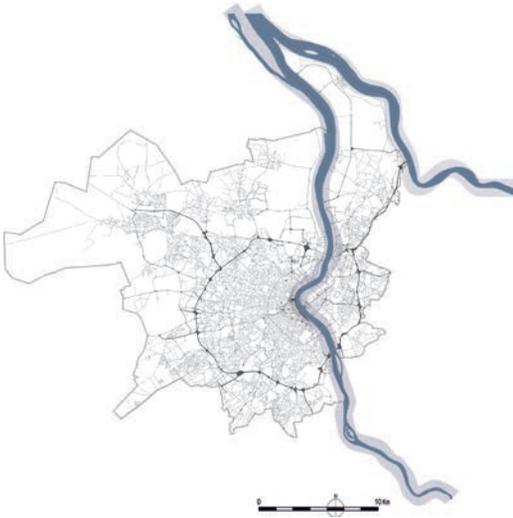
### 0- Le domaine public communautaire

- 1- **Les proximités naturelles**, fondées sur le désir de nature et sur la gestion des risques.
- 2- **Les proximités historiques**, fondées sur la persistance d'une histoire à travers des éléments de patrimoine tracés et bâtis, cristallisant des représentations partagées.
- 3- **Les proximités résidentielles**, fondées sur les différents modes d'habiter, et notamment la nécessité d'investir les quartiers enclavés.
- 4- **Les proximités intermodales**, fondées sur le constat de la diversification des mobilités dans un contexte de précarisation énergétique.
- 5- **Les proximités actives**, fondées sur leur capacité à organiser une intensité d'usages dans un contexte de densification.
- 6- **Les proximités de projets**, fondées sur les territoires de projets en cours.

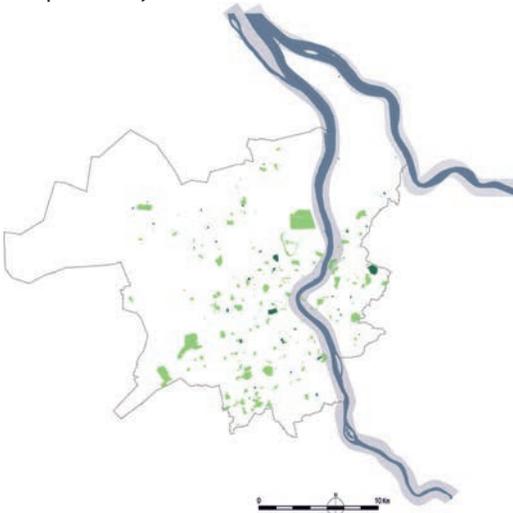
## Relief



## Le réseau de voies et de places

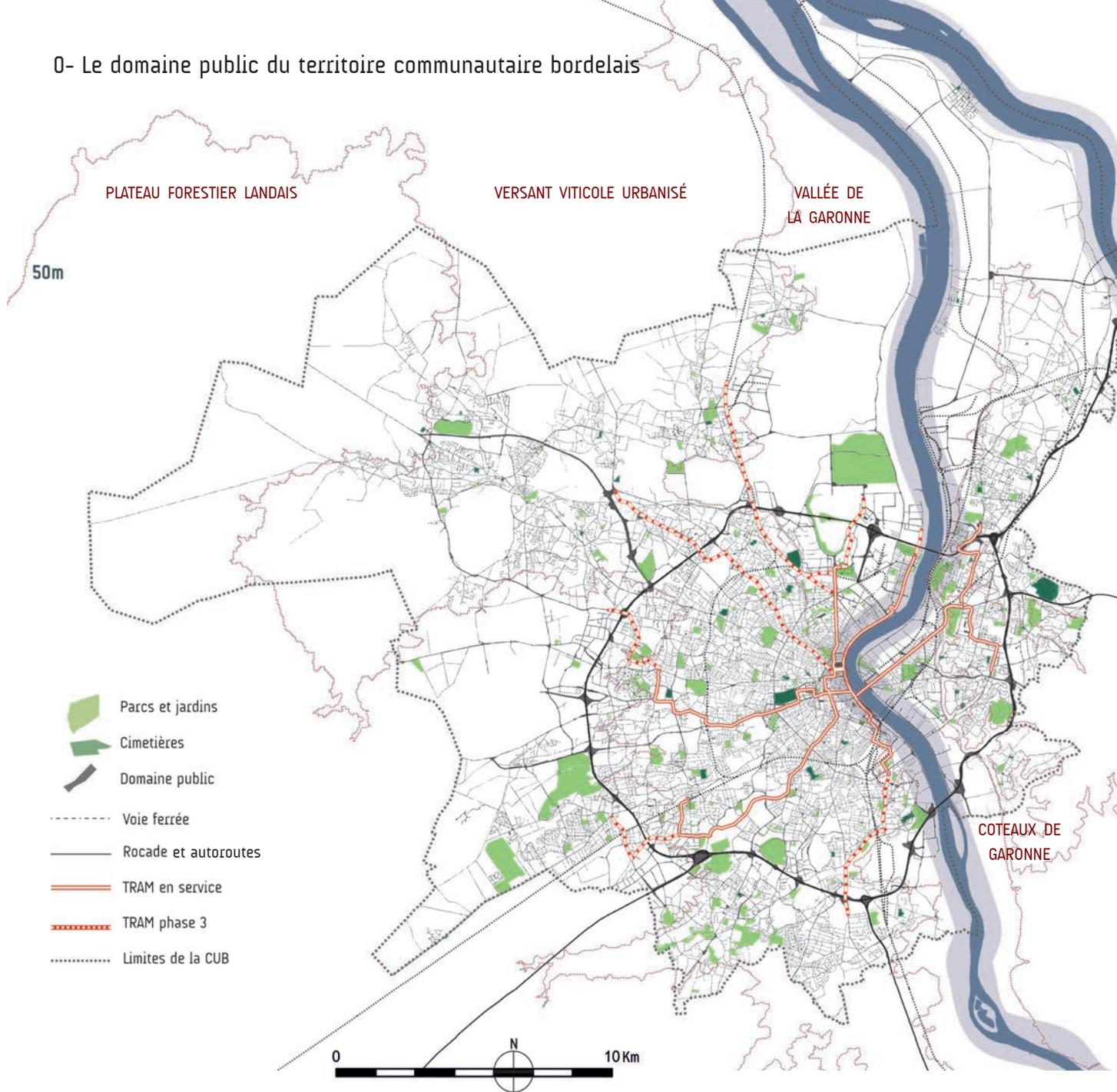


## Les parcs et jardins



DOMAINE PUBLIC  
=  
10 % de la surface  
du territoire  
communautaire

## 0- Le domaine public du territoire communautaire bordelais



**FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :**  
Les circulations tous modes

**TERRITOIRE CONCERNÉ :**  
Le territoire communautaire

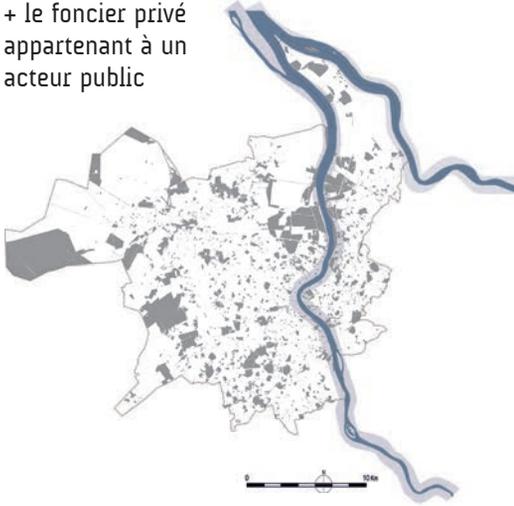
**ACTEURS IMPLIQUÉS :**  
Cub, Villes

Sources : Cub ; a'urba

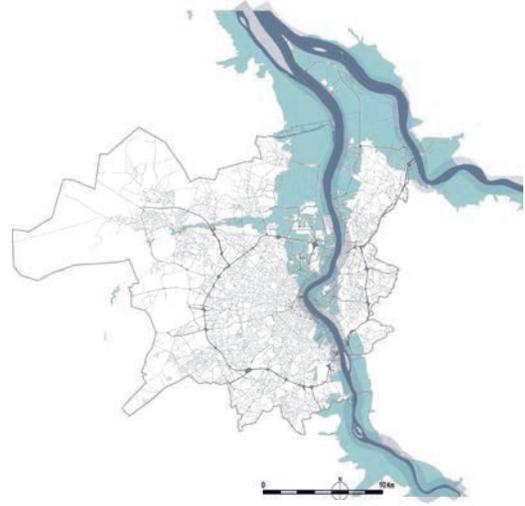
Le domaine public est composé du réseau de voies et de places qui organisent les circulations sur le territoire urbain, et de ses premières extensions, les parcs et jardins, agencés en « patchs » sur le réseau viarie. Les voies et les places sont gratuites et ouvertes à tous à n'importe quelle heure. L'accès aux parcs et jardins est gratuit mais le plus souvent fermé la nuit. Le domaine

public se ramifie sur un socle : le relief et l'hydrographie donnent au domaine public ses premières caractéristiques à travers les pentes, les eaux de ruissellement de surface, qui rejoignent les réseaux souterrains d'évacuation, mais aussi la végétation, dont les espèces endogènes et leur distribution diffèrent d'un paysage à l'autre.

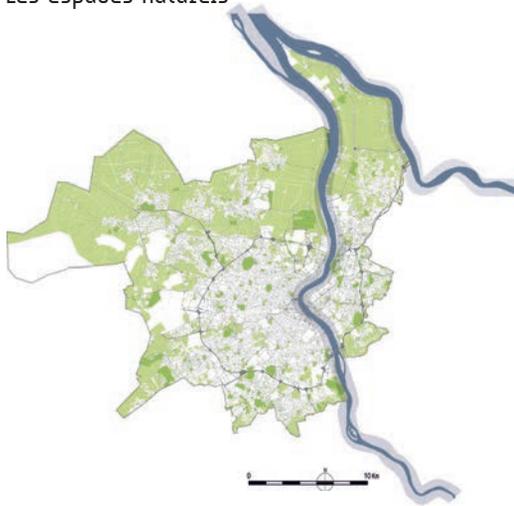
Le domaine public  
+ le foncier privé  
appartenant à un  
acteur public



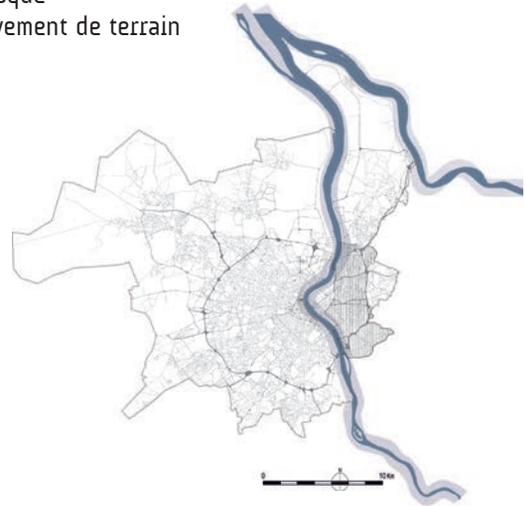
Le risque inondation



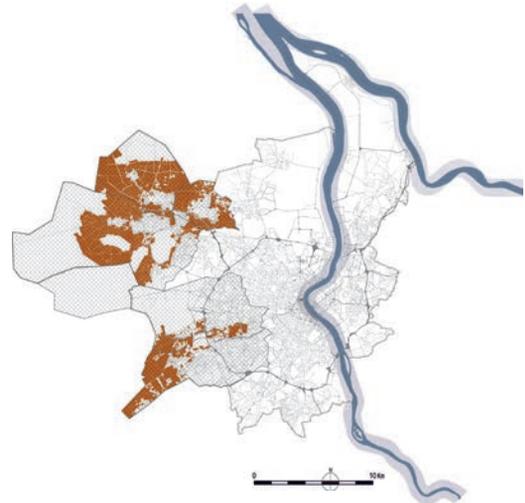
Les espaces naturels



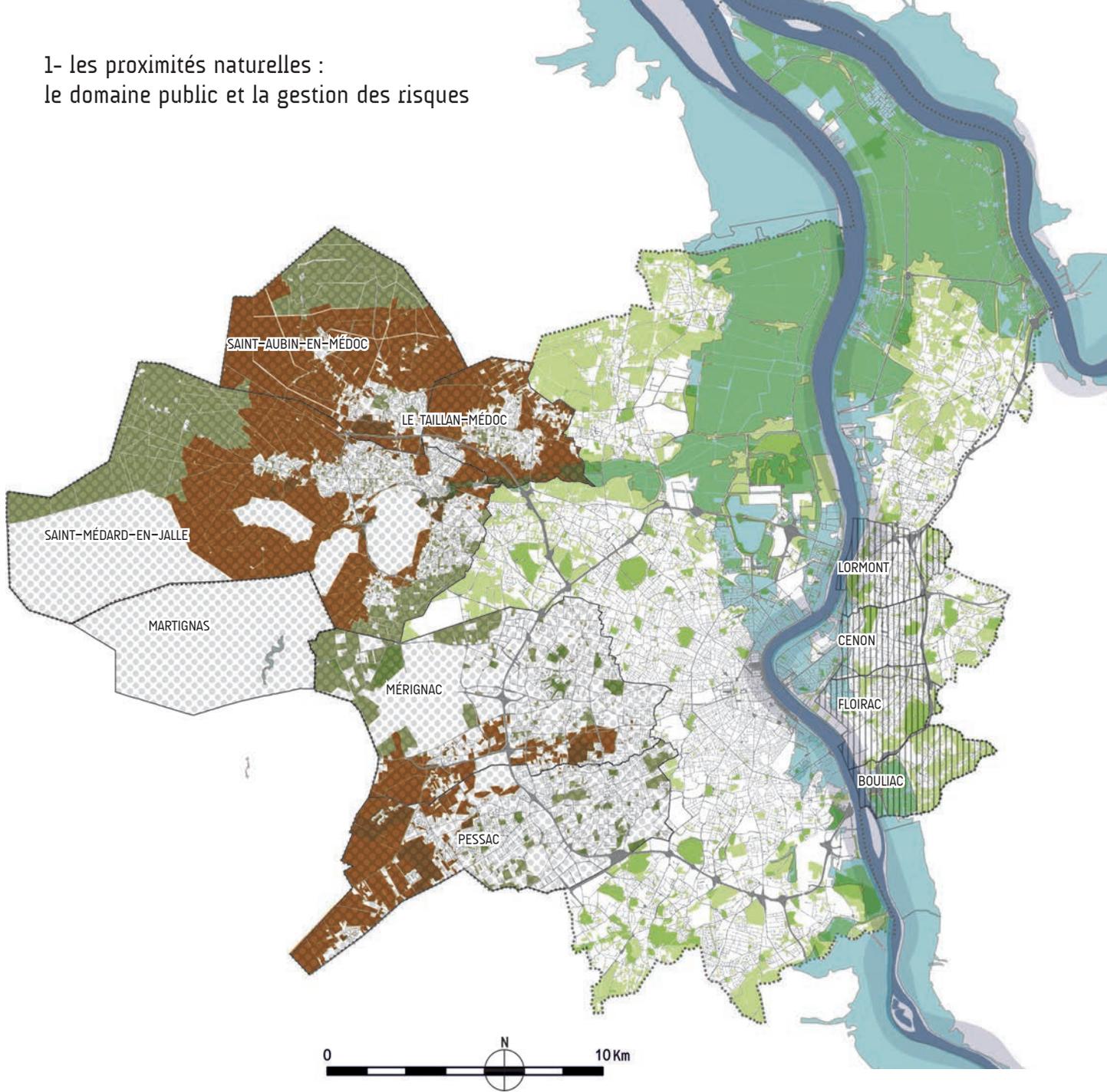
Le risque  
mouvement de terrain



Le risque incendie



# 1- les proximités naturelles : le domaine public et la gestion des risques



## FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :

La lutte contre les risques naturels

## TERRITOIRE CONCERNÉ :

Les vallées de la Garonne et de la Dordogne, les communes ouest du territoire communautaire

## ACTEURS IMPLIQUÉS :

État, Cub, Villes, Aménageurs, riverains

Sources : Cub ; a'urba ; PPRI ; PPRIF

Le domaine public a un rôle à jouer dans la gestion des risques : les réseaux souterrains du domaine public sont des facteurs importants de la gestion du risque d'inondation dans la vallée de la Garonne, mais un réseau de surface reste à consolider. Le risque de feux de forêt touche toutes les communes de l'ouest en contact avec la pinède d'exploitation. Le risque de mouvement de terrain concerne essentiellement les communes des coteaux de la rive droite de la

Garonne. Les espaces publics peuvent participer au maintien des sols par des fondations spécifiques. Les interventions sur l'espace public doivent donc s'articuler aux espaces desservis. La mobilisation du foncier privé dans ce type d'aménagement est recommandée. Dans un contexte d'instabilité climatique, l'espace public du risque forme une véritable infrastructure urbaine qui participe à aménager la résilience de la métropole, en identifiant ses grands paysages.

-  Réseau cyclable de la Cub et du département
-  Circuits de randonnées pédestres
-  Chemins de Saint-Jacques de Compostelle
-  Boucle verte

- Plages vertes**
-  Parc Naturel régional des Landes de Gascogne
  -  Espaces naturels protégés (ZPENS, Natura 2000, Réserves Naturelles, Forêts domaniales)
  -  Parcs et jardins

- Plages bleues**
-  Plages littorales
  -  Plages fluviales

- Plages grises**
-  Les villes et leurs espaces publics
  -  Réseau routier principal

-  Refuges périurbains (Bruit du Frigo/Zebra3)

Le développement du tourisme de proximité dessine une nouvelle cartographie des territoires de loisirs. L'attractivité du département girondin, nationale, régionale et locale, s'est construite sur la proximité de la métropole avec l'océan et ses lacs-arrières, ses forêts, ses parcs naturels et ses réserves de nature. Ces plages bleues et vertes sont les extensions lointaines du réseau de voies et de places de Bordeaux. Ce sont les parcs et jardins d'un territoire urbain élargi. Des itinéraires de découverte de ces espaces de nature existent déjà : la Boucle verte sur la Cub, les parcours de grande randonnée, un réseau

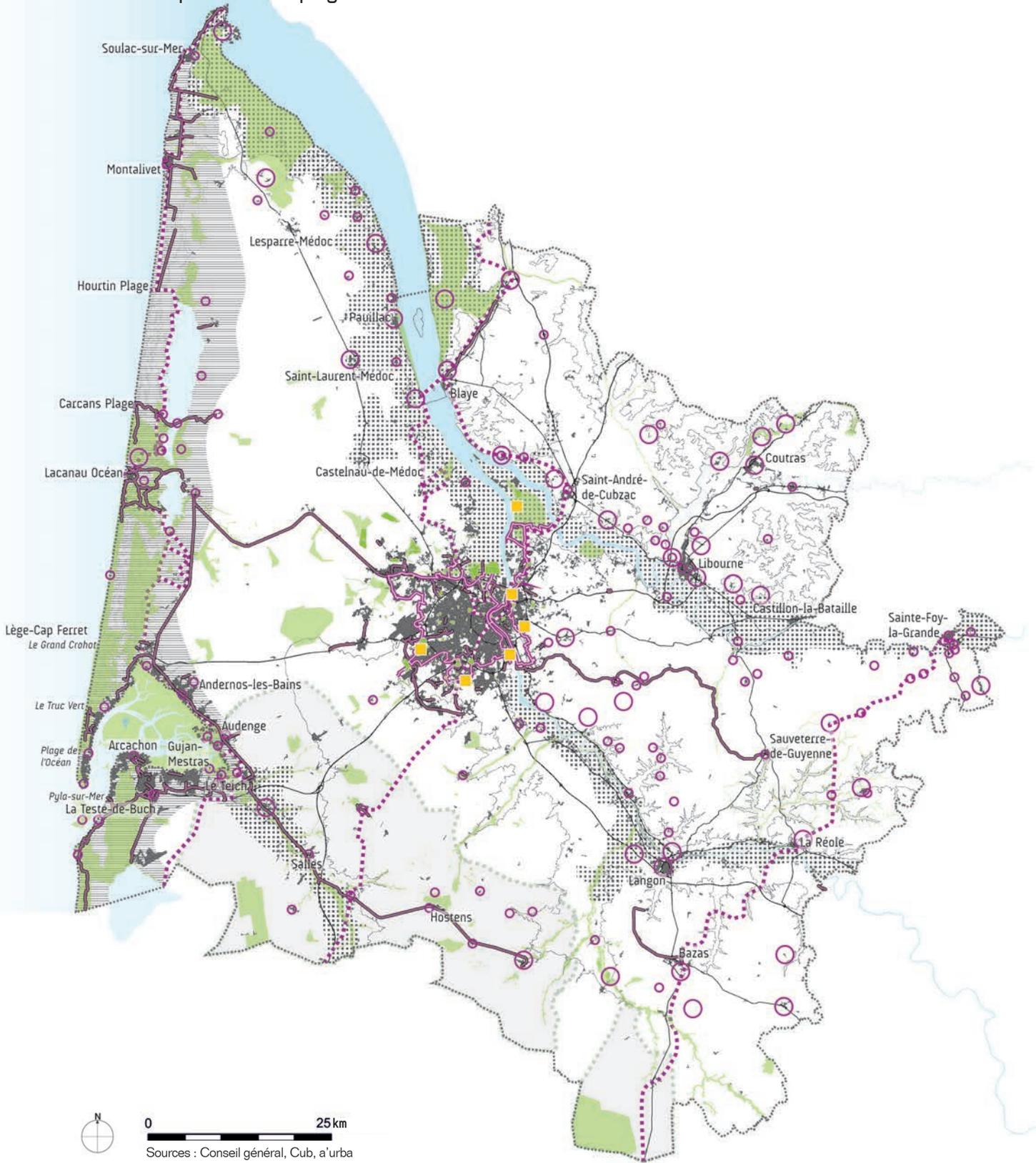
cyclable sur la Cub et la Gironde, les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, et une multitude de circuits de randonnée pédestre. La mise en continuité des itinéraires les plus structurants permettrait d'ouvrir plus largement les portes du territoire girondin à ses habitants, en leur facilitant l'accès à d'inédites proximités naturelles. Cela implique d'initier la participation de nouveaux acteurs dans l'aménagement des espaces publics du territoire communautaire et extra-communautaire : des acteurs publics (le Conseil général) et des acteurs privés (particuliers, forestiers, Associations de chasse...)

**FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :**  
Loisirs et nature

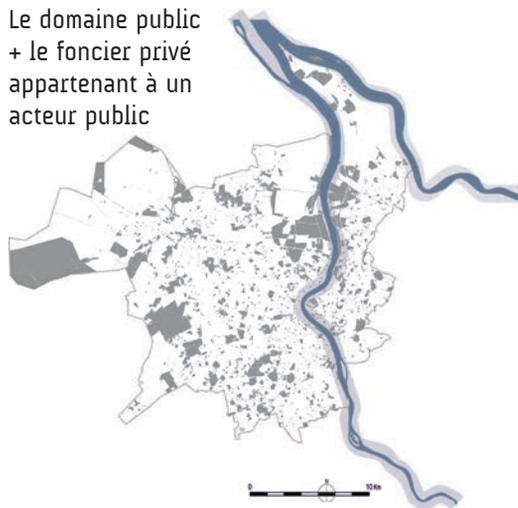
**TERRITOIRE CONCERNÉ :**  
Le territoire urbain départemental

**ACTEURS IMPLIQUÉS :**  
Conseil général, DREAL, associations nature, forestiers...

# 1- Les proximités naturelles : Le domaine public et les plages de la Gironde

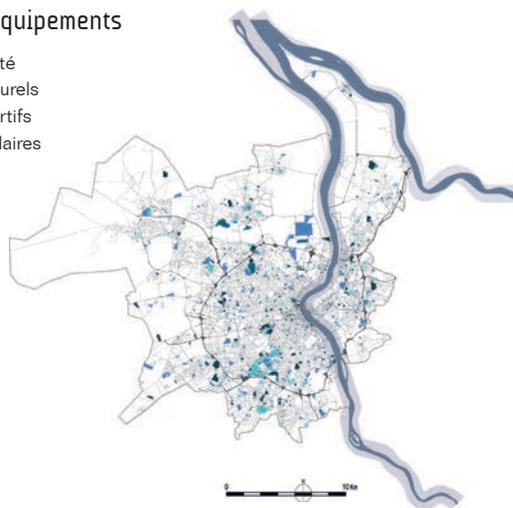


Le domaine public  
+ le foncier privé  
appartenant à un  
acteur public

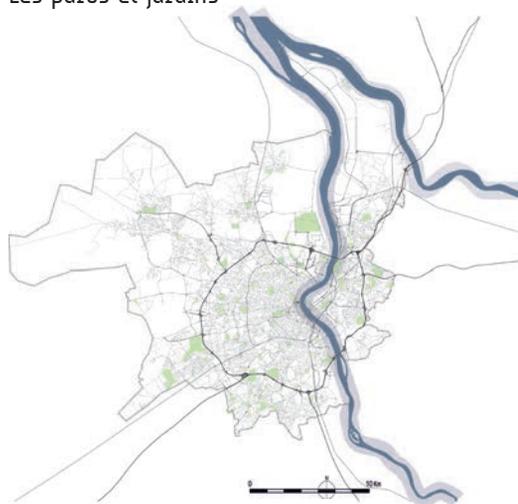


Les équipements

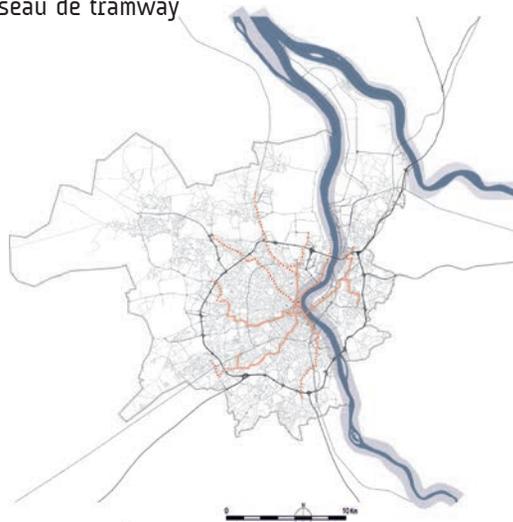
- santé
- culturels
- sportifs
- scolaires



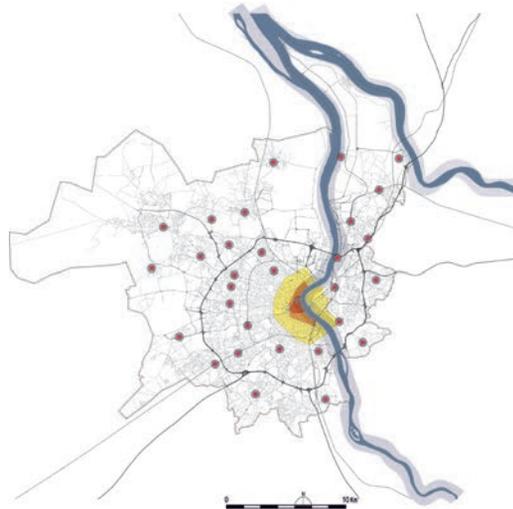
Les parcs et jardins



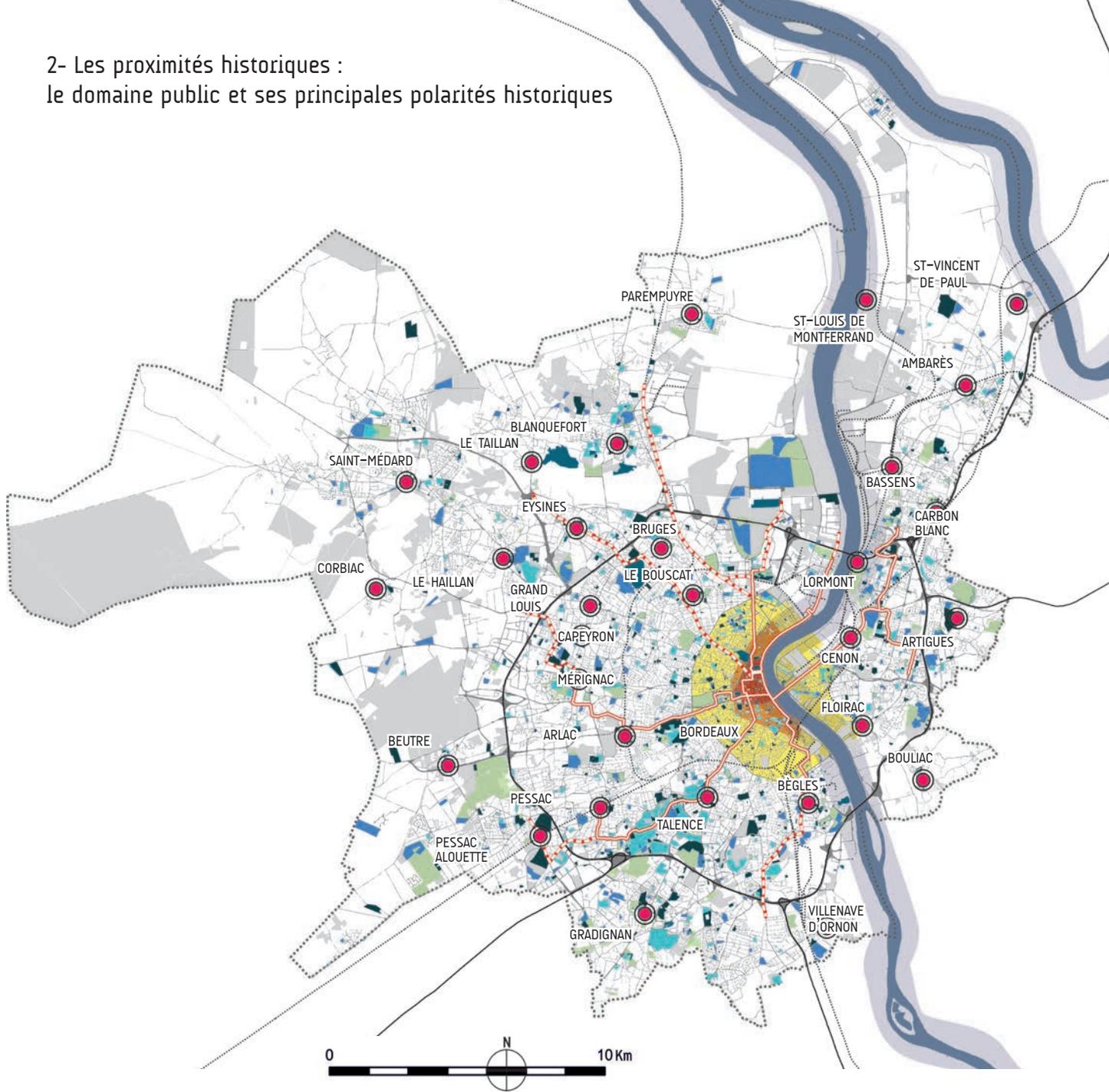
Le réseau de tramway



Les centralités historiques



## 2- Les proximités historiques : le domaine public et ses principales polarités historiques



**FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :**  
L'élargissement des centres-bourgs à leurs équipements et à leurs sites de connexions aux transports en commun

**TERRITOIRE CONCERNÉ :**  
La constellation des centres-bourgs dans les quartiers périphériques

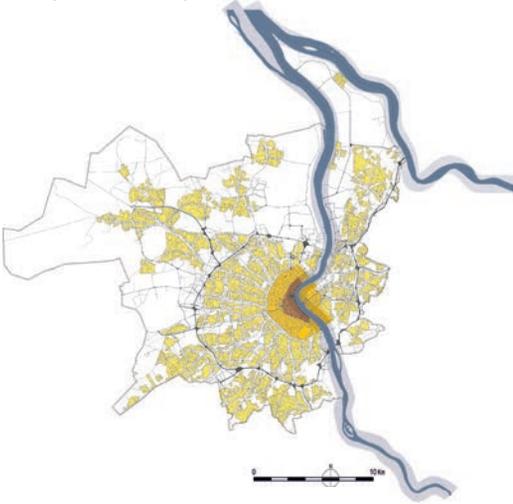
**ACTEURS IMPLIQUÉS :**  
Cub, villes, aménageurs

Sources : Cub ; a'urba

Le centre de Bordeaux a bénéficié d'aménagements d'espaces publics prestigieux, particulièrement depuis une dizaine d'années avec la construction du réseau de tramway. Le tramway induit un effort de la part de la collectivité en matière d'espaces publics sur son tracé et ses stations. Plusieurs polarités historiques périphériques vont être desservies par le tramway, ce qui aura donc un impact sur leurs espaces publics. Ces polarités ont un poids im-

portant dans l'organisation des territoires périphériques « étalés ». La reconquête déjà amorcée des centres-bourgs périphériques devra être poursuivie en aménageant des espaces publics, comme repères urbains attractifs organisés autour des lieux de desserte et construits autour de services et d'équipements de proximité à connecter.

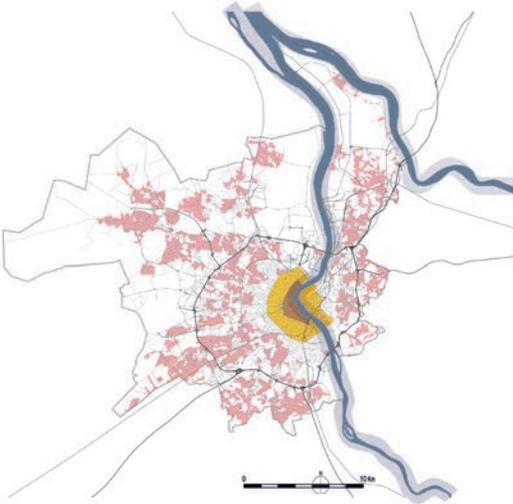
Les quartiers à apaiser



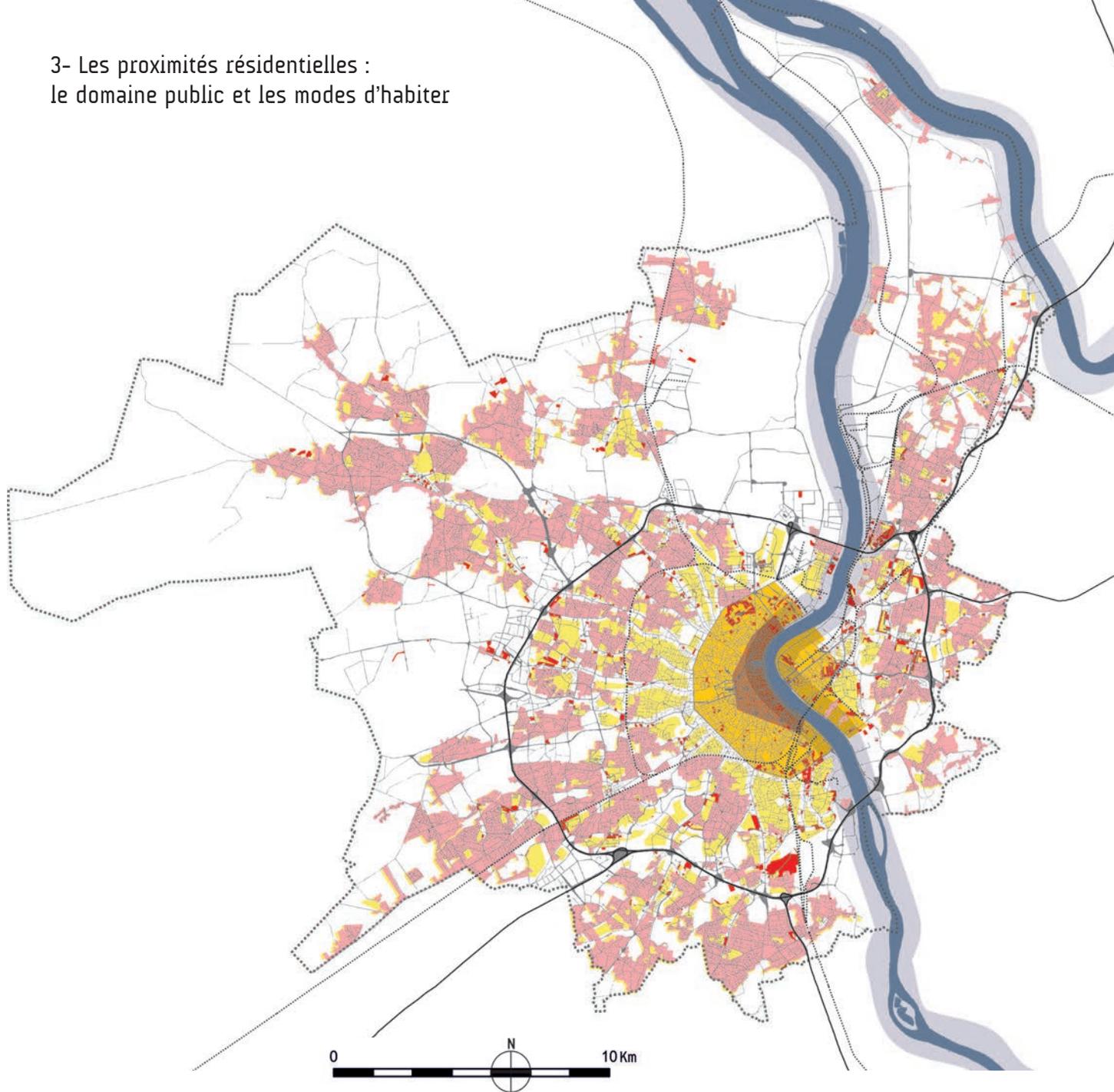
Les cités d'habitat social



Les lotissements



### 3- Les proximités résidentielles : le domaine public et les modes d'habiter



**FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :**  
Le marquage du seuil des  
espaces communs

**TERRITOIRE CONCERNÉ :**  
Le territoire communautaire,  
et particulièrement  
les lotissements et les Cités  
d'habitat social

**ACTEURS IMPLIQUÉS :**  
Cub, Villes, bailleurs, promoteurs

Sources : Cub ; a'urba ; PLU

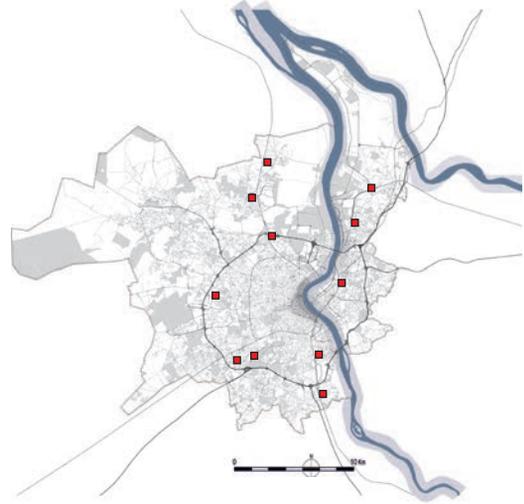
Les circulations sont à apaiser dans les quartiers habités, en donnant plus de place aux circulations douces et en aménageant leurs ramifications avec les espaces communs : cours intérieures, parties communes, toitures-terrasses... sont autant de lieux de partage et de vie sociale dont les espaces publics doivent favoriser les accès et la lisibilité. Les espaces collectifs des grands ensembles d'habitat social sont à réinvestir en priorité

pour les désenclaver et rendre les opérations de résidentialisation attractives et passantes. Les espaces publics des lotissements qui ont construit les territoires périphériques sont aussi à adapter à une densification de leurs usages à venir. L'aménagement des espaces publics aura donc à réinvestir ces espaces habités pour en faciliter l'appropriation.

### Le réseau de tramway

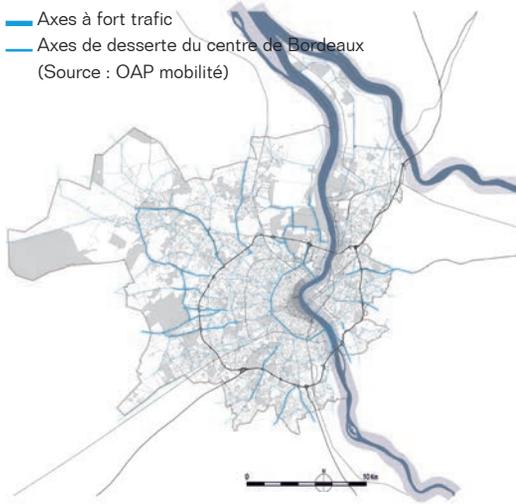


### Les sites d'intermodalité



### Mobilités

- Axes à fort trafic
  - Axes de desserte du centre de Bordeaux
- (Source : OAP mobilité)



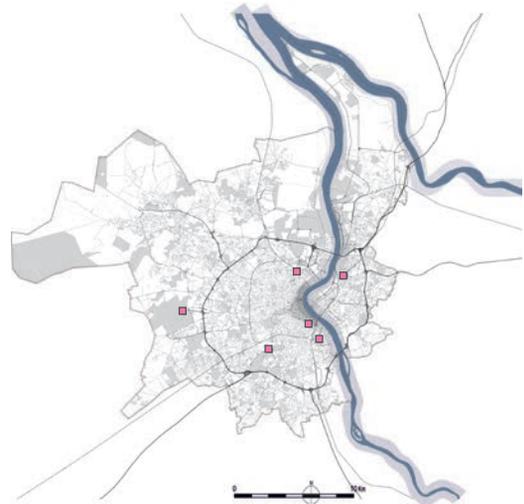
### Les parking-relais



### Les gares



### Les sites de co-voiturage



#### 4- Les proximités intermodales : le domaine public à la croisée des chemins



**FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :**  
Le confort du piéton entre  
deux modes de déplacement

**TERRITOIRE CONCERNÉ :**  
Entre la Rocade et les Boulevards

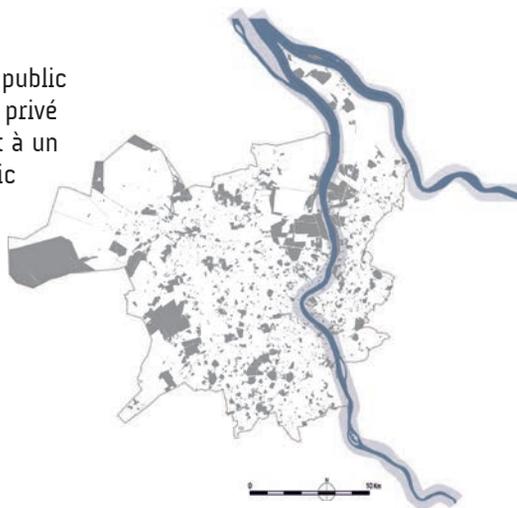
**ACTEURS IMPLIQUÉS :**  
Cub, Ville, TBC, etc.

Sources : Cub ; a'urba ; PLU 3.1  
OAP mobilité

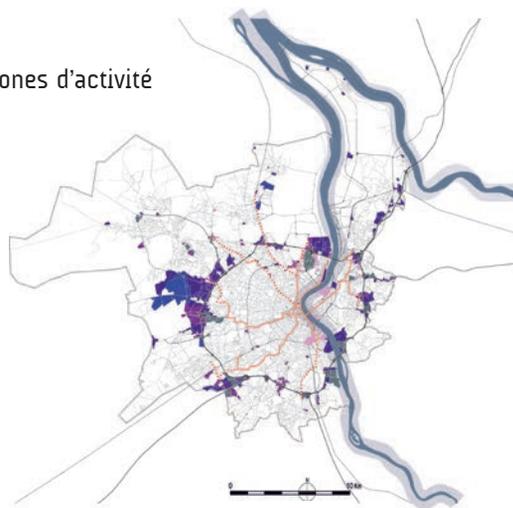
Le réseau viarie radioconcentrique de Bordeaux est hiérarchisé entre des voies à fort trafic et des voies de desserte du centre-ville, où les circulations sont moins denses. Entre la rocade et les boulevards principalement, plusieurs sites de rupture de charge ont été identifiés : ce sont les sites d'intermodalité, associés ou non à un parking relais, qui aménagent la possibilité de changer de modes de déplacement en donnant accès

à un ou plusieurs transports en commun ou à une gare. Avec le développement du co-voiturage, des sites se mettent en place à proximité de stations de TC et d'un axe à fort trafic, sur un territoire plus central autour des boulevards. Sur ces sites stratégiques, l'aménagement des espaces publics aura à donner plus de place au piéton en transit, en aménageant ce temps de pause ou de course.

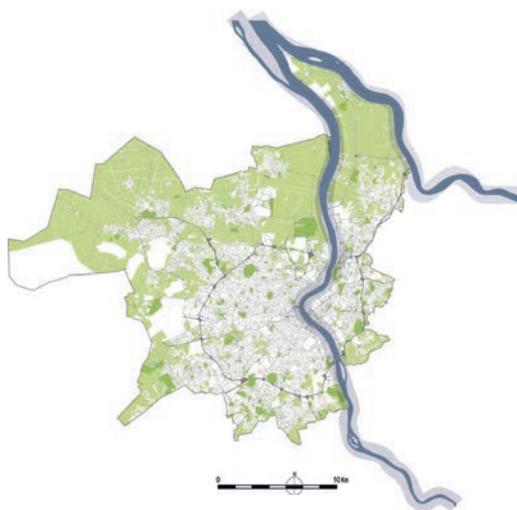
Le domaine public  
+ le foncier privé  
appartenant à un  
acteur public



Les zones d'activité



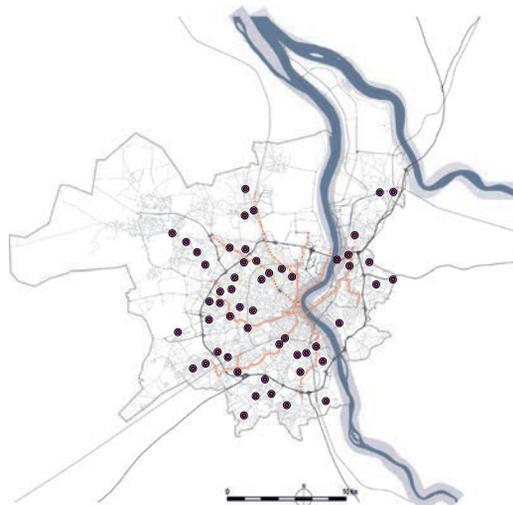
Les espaces naturels



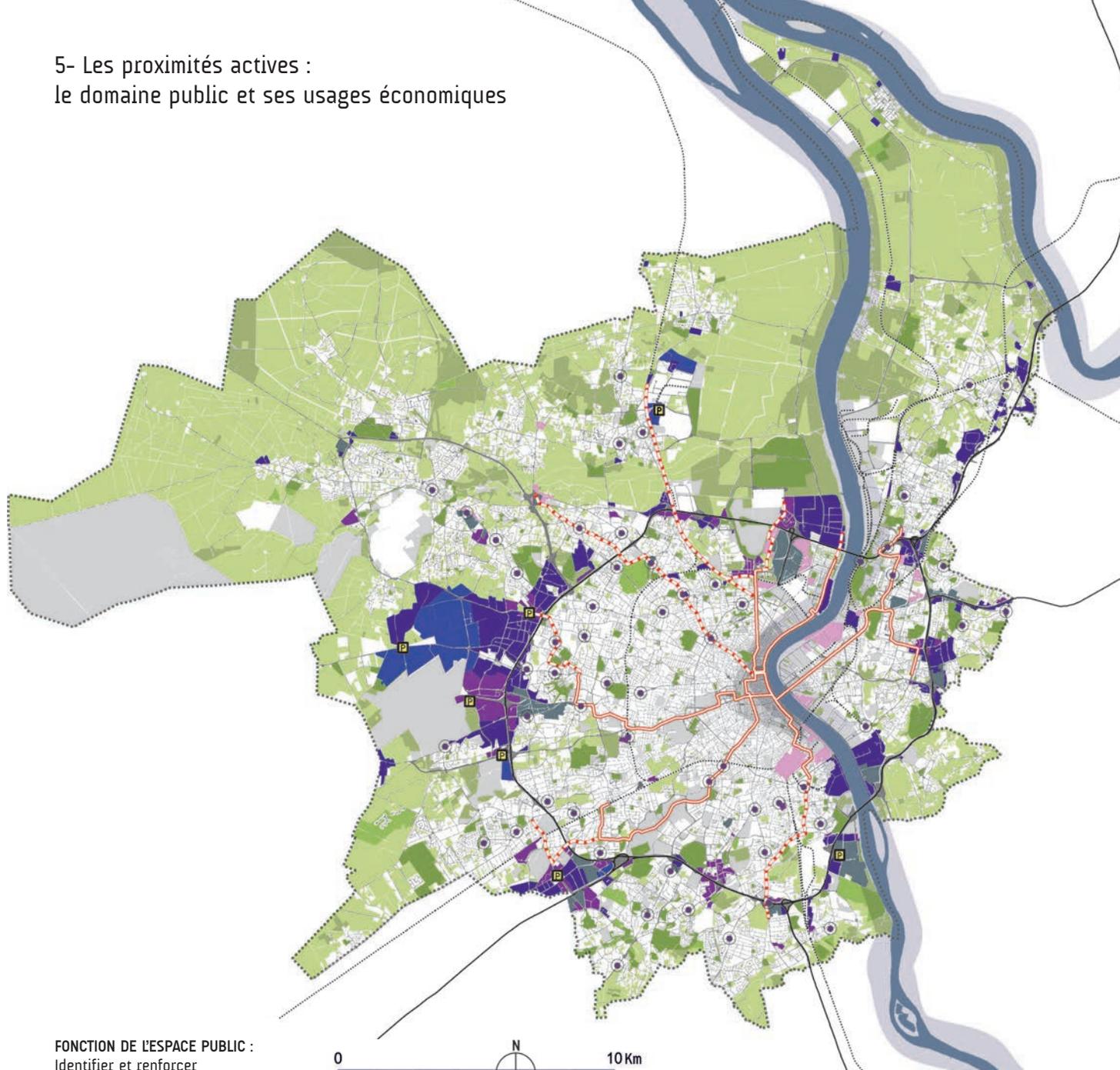
Les portes des zones d'activité (PLU)



Les polarités commerciales secondaires



## 5- Les proximités actives : le domaine public et ses usages économiques



**FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :**  
Identifier et renforcer  
l'urbanité des espaces marchands  
et des espaces de  
travail, s'adapter à la  
diversité d'usages intenses

**TERRITOIRE CONCERNÉ :**  
Les abords de la Rocade  
et les axes principaux de desserte  
du centre de l'agglomération

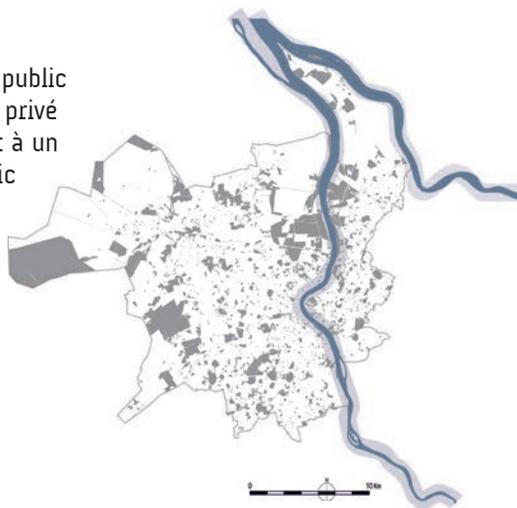
**ACTEURS IMPLIQUÉS :**  
Cub, Ville, opérateurs  
commerciaux,  
entreprises, commerçants, etc.

Sources : Cub ; a'urba

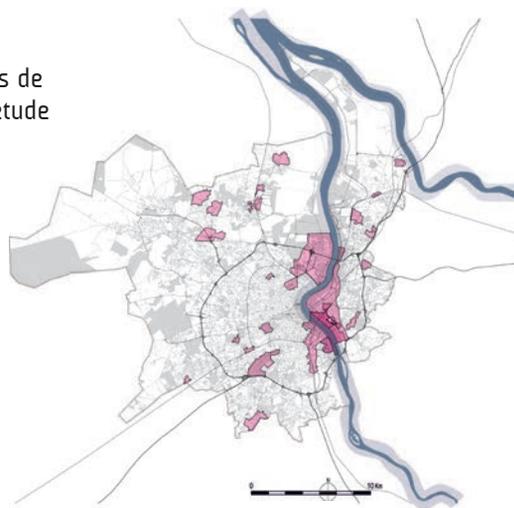
Les espaces marchands induisent un fort usage des espaces publics : les polarités commerciales secondaires (après celle du centre de Bordeaux), situées principalement sur des axes majeurs de desserte historique du centre-ville, sont aujourd'hui calibrées pour les mobilités motorisées. Leur adaptation au piéton et leur articulation avec les espaces marchands privés est à aménager. Les espaces publics des zones

d'activité économique sont également à reconquérir pour anticiper le développement de leur multifonctionnalité, notamment à travers l'accueil d'activités de loisirs et, à plus long terme, d'activités agricoles. Une attention devra être portée à leurs entrées, à leurs franges et, plus globalement, à leur fonction de portes de la ville étendue, ou de portes des territoires cultivés.

Le domaine public  
+ le foncier privé  
appartenant à un  
acteur public

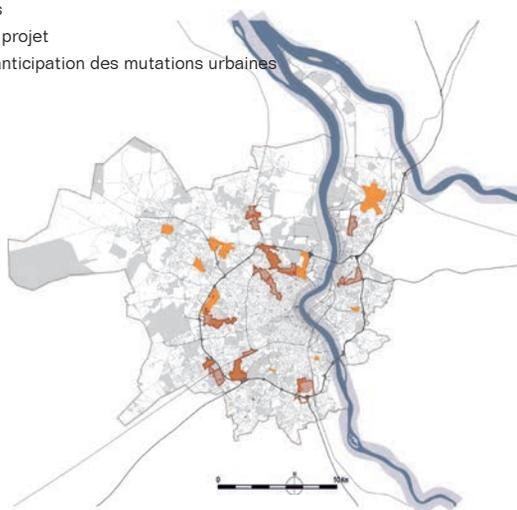


Les secteurs de  
projets à l'étude  
(Cub)



Les sites 50 000 logements

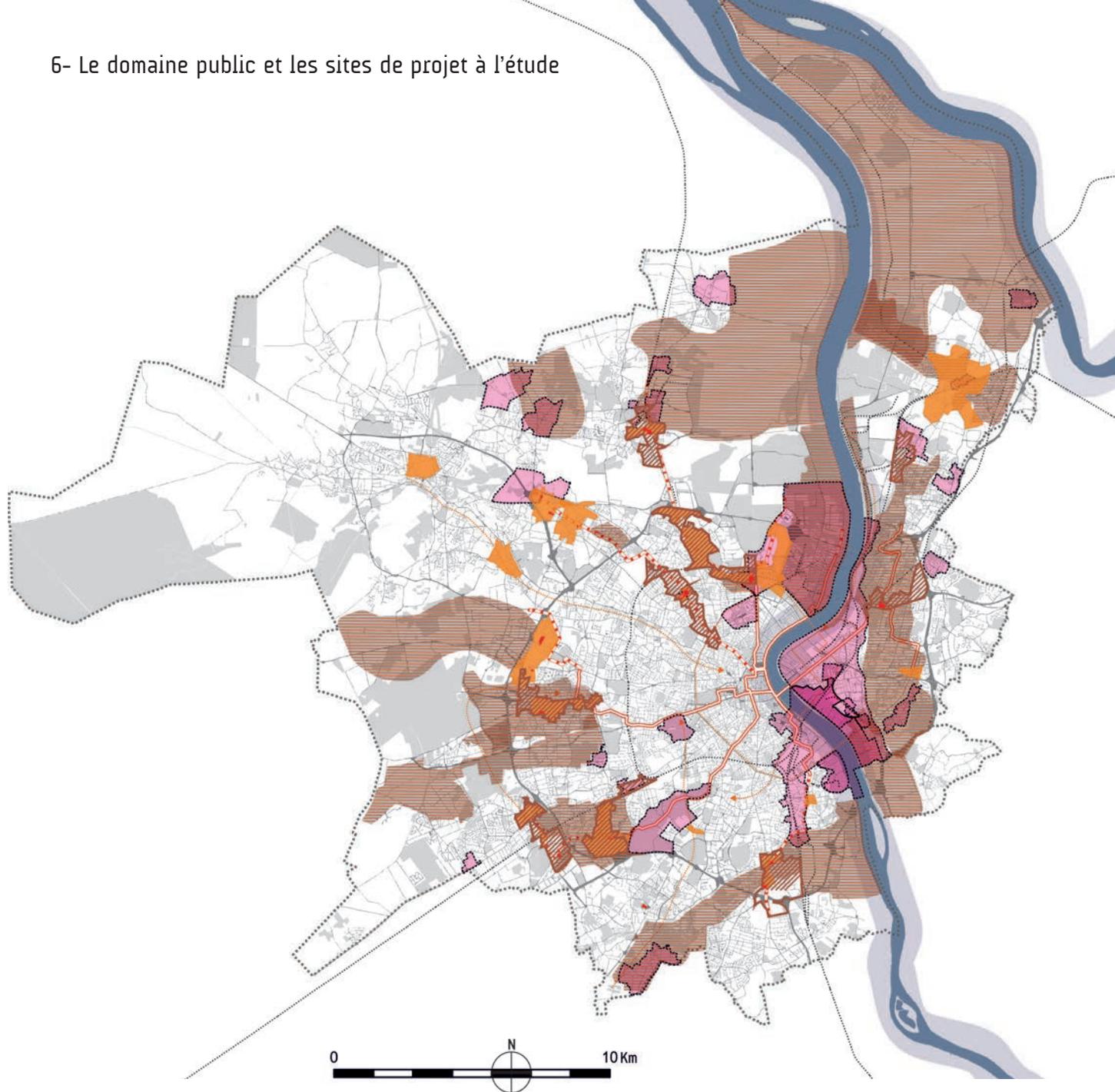
- Îlots témoins
- Secteurs de projet
- Secteurs d'anticipation des mutations urbaines



Les sites laboratoires 55 000 ha pour la nature



## 6- Le domaine public et les sites de projet à l'étude



**FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :**  
Aménager des transitions urbaines en investissant les temporalités de projet

**TERRITOIRE CONCERNÉ :**  
Les sites de projet à l'étude, les axes de TCSP, la vallée de la Garonne

**ACTEURS IMPLIQUÉS :**  
Cub, Villes, aménageurs, promoteurs, bailleurs, etc.  
Sources : Cub ; a'urba

Le dialogue compétitif des « 50 000 logements le long des axes de transport » a identifié plusieurs sites de projet sur le territoire communautaire : les îlots témoins, les secteurs de projet et les secteurs d'anticipation de mutations urbaines. Le dialogue compétitif des « 55 000 ha pour la nature » a identifié d'autres sites de projets nature en cours d'étude. L'ensemble de ces sites de projet, avec ceux qui sont à l'étude dans d'autres cadres sur la Cub, sont des lieux de fa-

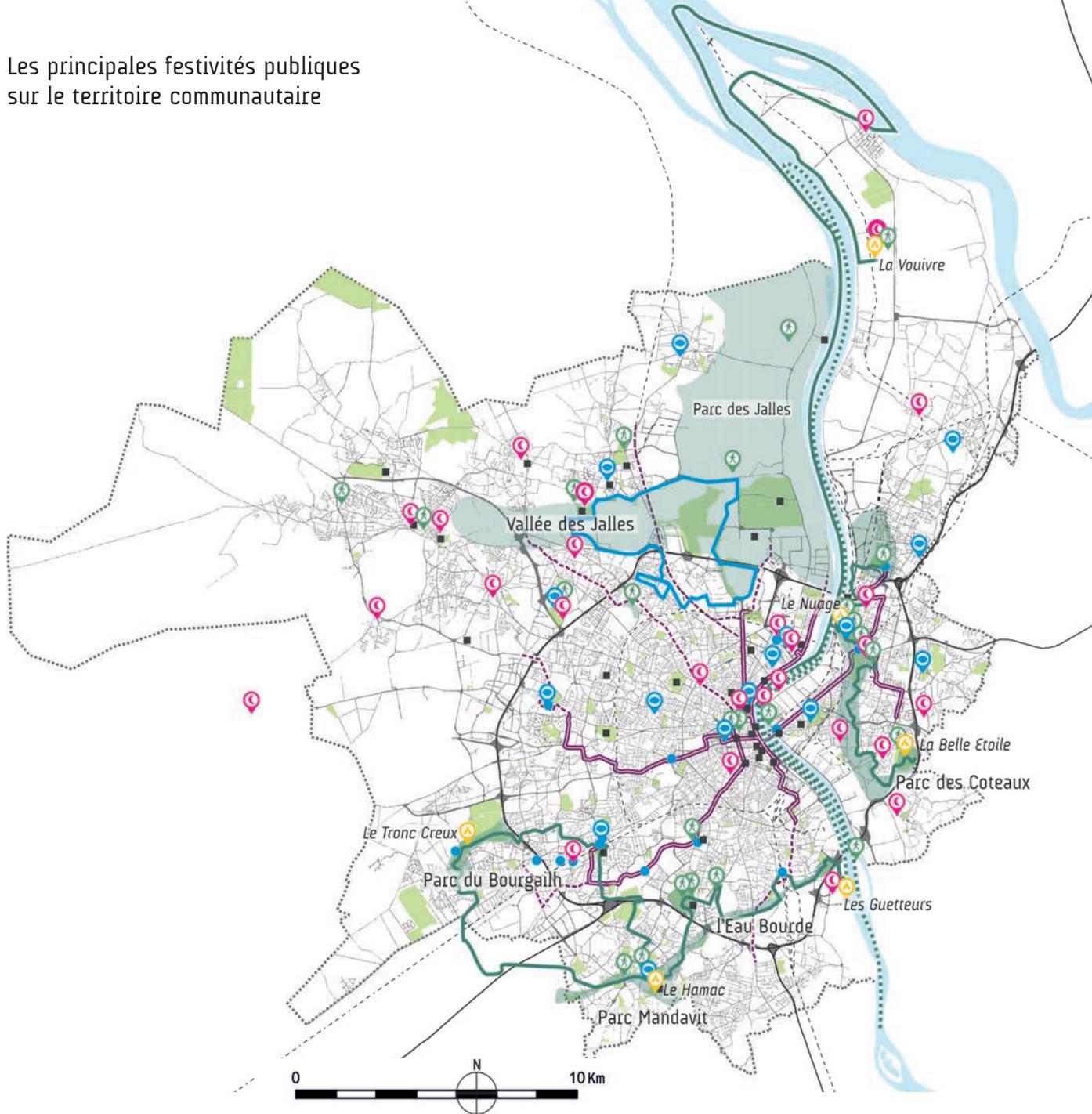
brication d'espaces publics à plus ou moins long terme, appelés à devenir structurants. L'aménagement des espaces publics pourra investir ces temporalités de projet pour tester des modes d'adaptation et de transformation simple et peu coûteuse de l'espace public existant, en occupant de manière éphémère et participative ces sites de projet. Les sites de projet sont des lieux d'expérimentation potentiels pour l'espace public générique du territoire communautaire.

-  Domaine public Cub
  -  Rode
  -  Réseau de tram
  -  Voie ferrée
  -  Parcs et jardins
  -  Semi-marathon des Jalles
  -  Croisières environnementales
  -  Parcours de randonnée périurbaine
- Lieux d'évènements (Cub - hors été métropolitain)
  - Lieux d'évènements (Conseil Général)

**Été métropolitain :**

-  - Refuges périurbains
-  - Itinérances nature
-  - Nuits de l'été
-  - Itinérances arts visuels

## Les principales festivités publiques sur le territoire communautaire



### FONCTION DE L'ESPACE PUBLIC :

Changer le regard sur la ville et faire vivre des expériences

### TERRITOIRE CONCERNÉ :

Les parcs et jardins, les rues, les espaces de nature, les équipements

### ACTEURS IMPLIQUÉS :

Conseil général, Cub, villes, associations culturelles, artistes, partenaires privés, etc.

Sources : Cub ; a'urba

Si les plages bleues, vertes, grises du département proposent des proximités naturelles riches et variées à la porte de la métropole bordelaise, le réseau de parcs et jardins du territoire communautaire est déjà investi d'une grande diversité de festivités en fonction des saisons. Cette marée festive entre ville et campagne fait découvrir et redécouvrir les lieux communs de la métropole, le temps de quelques heures, un jour, une nuit ou un

week-end. Elle est principalement organisée par l'Été métropolitain de la Cub, mais aussi par les villes et le Conseil général. Il manquerait sur cette carte l'ensemble des appropriations particulières de l'espace public qui se multiplient avec les beaux jours : les promenades, les ballades, les randonnées, les rencontres, les pauses, les discussions... qui sont les premières animations de l'espace public qu'il faudra conforter.

#### Lieux de manifestations :

- Festival «Show Me Your Skillz», Le Bouscat, au Printemps
- Festival International des «Très courts», Le Haillan, au Printemps
- Festival «Plein Fart», Taillan-Médoc, en Été
- Festival de la chanson francophone «En bonne Voix», Pessac, en Été
- Fête de l'Alouse et marchés nocturnes, Lormont, au Printemps et en Été
- Le Mai Talençais, Talence, au Printemps
- Festival les Noctambules, Saint-Aubin, en Été
- L'Art dans la Nature, Parempuyre, en Été
- Festival Jalles House Rock, Saint-Médard en Jalles, en Été
- Festival «Echappée Belle», Blanquefort et Saint-Médard en Jalles, en Été
- Festival, «Arts de la parole», Bordeaux-Saint Michel, en Été
- Festival de l'Humanité, Villenave d'Ornon, au Printemps
- Festival Mixture, Bordeaux, en Été
- Jazz et Blues, Leognan, en Automne
- Foire internationale de Bordeaux, Le Lac, au Printemps
- Salon de l'entreprise, Bordeaux, en Été

#### Été Métropolitain :

##### Refuges périurbains :

- Les Guetteurs, Rives d'Arcins, Bègles
- Le Hamac, Parc Mandavit, Gradignan
- La Belle Etoile, Domaine de la Burthe, Floirac
- Le Nuage, parc de l'Ermitage, Lormont
- Le Tronc Creux, site du Bourgaill, Pessac
- La Vouivre, Zone de loisirs de Cantefrère, Ambès

##### Itinérances nature :

- Les randonnées des curiosités, Parc des Jalles
- Croisière Environnements : *Bordeaux/Langoiran*  
*Bordeaux/Aquaforum*  
*Bordeaux, Pont Sud/Pont Nord*
- Randonnée Pédestre : *Bassens*  
*L'eau Bourde, Talence*  
*Blanquefort*  
*Gradignan*
- «Emparez vous du Bois de l'Hippodrome !», Le Bouscat
- Semi-marathon des Jalles, Bruges
- Balade Nature : *Vallée Maraîchère, Jalle de Blanquefort*  
*Marais de Parempuyre*  
*Forêt du Taillan*
- Marche Nordique : *Parc des Jalles*  
*Parc Mandavit, Gradignan*  
*Gradignan*  
*Parc des Coteaux*  
*Floirac*  
*Parc du Sourreil, Villenave d'Ornon*
- Randonnées : *Parc des Coteaux*  
*Eau Bourde, de Gradignan à Canéjan*  
*Floirac et Bouliac*  
*Marais de Parempuyre*  
*Floirac*  
*Gradignan*
- Lever de Soleil : Théâtre Equestre Zingaro/Bartabas, Blanquefort
- Bus des Curiosités, dans la CUB
- Nuit O Iris, Lormont
- Sciences en balade : *Port de Bassens*  
*Bois de Thouars*
- L'île d'Arcins, un bout de terre au milieu du fleuve
- Les Inédits de l'Été : La Maison Pop en Itinérance, Parc Palmer (Cenon), Carrières (Cenon), Bois de Thouars (Talence)

#### Nuits de l'été :

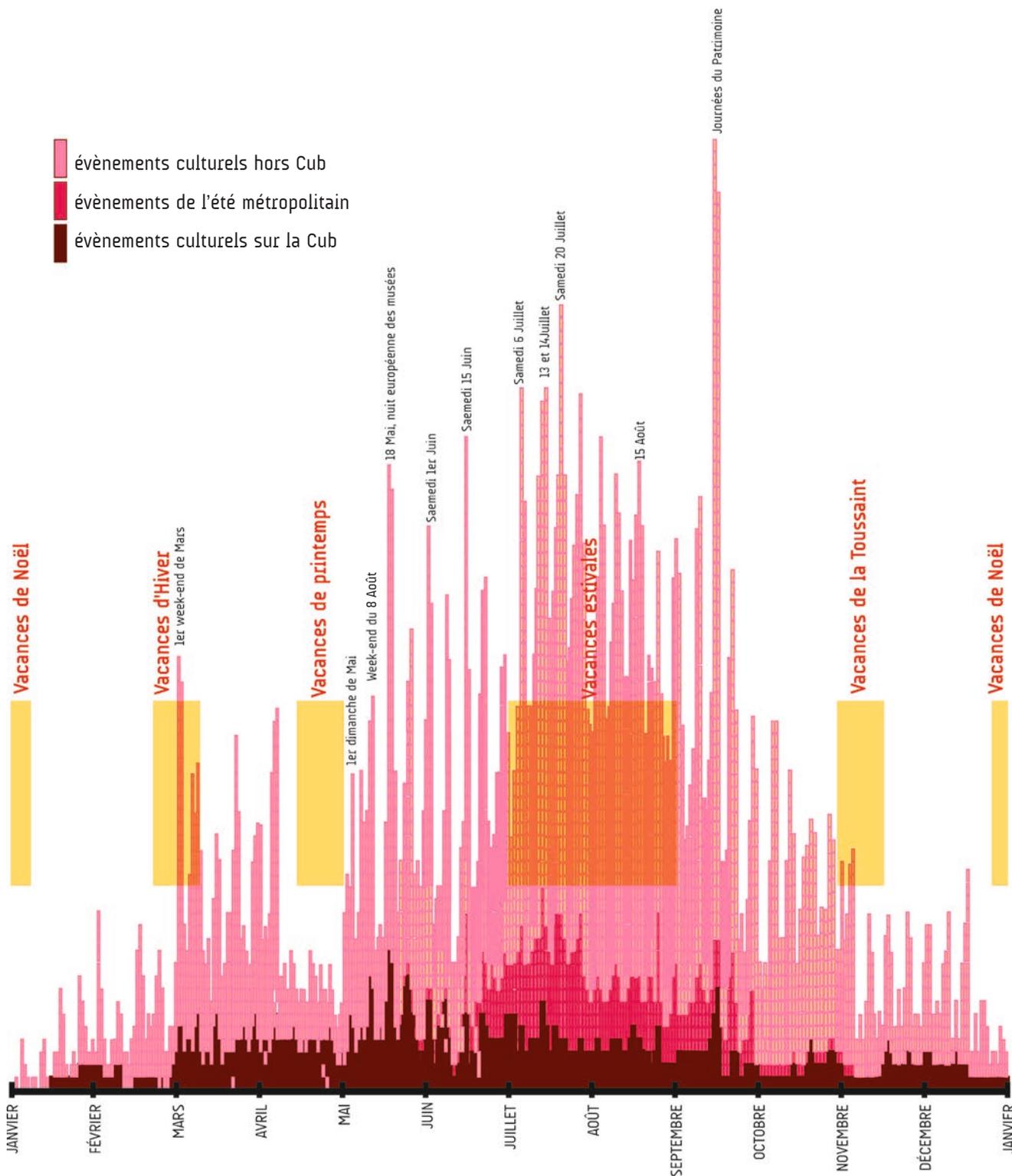
- Concert d'ouverture avec Danakil, Martignas-sur-Jalle
- Les inédits de l'été : *Israel Galván «La Curva», Rocher de Palmer, Cenon*  
*Concerts, Bordeaux et Taillan-Médoc*
- Tous dans la danse avec Blanca II, Le Cuvier, Artigues-près-Bordeaux
- Les médiévales de Bouliac, Bouliac
- Festival Les Arts Mêlés, Eysines
- Patrimoine mais presque, Saint-Médard-en-Jalles
- Le Haillan est dans la place, Le Haillan
- Far Ouest, Opéra Pagai, Le Carré-Les Colonnes, Saint-Médard-en-Jalles
- La Nuit Défendue, Médiathèque Jacques Ellul, Pessac
- Festival les campulations, Campus de Pessac
- La Nuit des Chercheurs, Forum et Thouars, Talence
- Festival Cinésites : *«Voyages à deux», Quai des Queyries, Bordeaux*  
*«O'Brother», Quai des Queyries, Bordeaux*  
*«Carnets de Voyage», Quai des Queyries, Bordeaux*  
*«Certains l'aiment chaud», C.C. Mérignac Soleil, Mérignac*  
*«A bord du Darjeeling Limited», Caserne Niel, Bordeaux-Bastide*  
*«Priscilla, Folle du Désert», Quai des Queyries, Bordeaux*
- Comment la parole (Histoires de lecteurs), Ambès, Blanquefort, Floirac, Lormont, Bordeaux
- Nuit Blanche Larry Clarck, Hangar et Halle Darwin
- Festival des Hauts-de-Garonne, Cenon, Lormont, Bassens, Floirac
- Marché Vintage et Soirée Drive-In «American Graffiti» de Georges Lucas à l'IBOAT, Bordeaux
- Festival Relâche, Les Aubiers, Grand Parc, Rocher de Palmer (Cenon), Bacalan, Quinconces,  
Place Pey Berland, Les Vivres de l'Art (Bassin à flot), Esplanade Rostan  
(Bordeaux Rive Droite), Parc Treulon (Bruges)
- La Nuit des Etoiles, Côté Sciences, Floirac
- Festival «Les Odyssées», Ambès

##### Itinérances Arts Visuels :

- «L'art dans la ville», le container baladeur, Bordeaux, Bassens, Haillan, Pessac
- Randonnée Périurbaine : *Gradignan/Pessac/Bègles*  
*Ambès/Floirac/Lormont*  
*Floirac/Cenon/Lormont/Bassens*
- Les Post's, expressions culturelles et sportives en station de tram
- Le temps, conversation en suspens, Bordeaux
- La métropole Polyglotte, aux stations et dans les tramways
- Exposition Stadium, Arc en Rêve, Bordeaux
- Festival «Au Fil des Arts», Parempuyre
- Le Ring : bataille urbaine, un corps à corps d'idées percutentes, La Benaugue
- Les arts au mur et aux champs, Pessac
- Sabine Delcour, exposition photographique, Blanquefort
- Exposition urbaine «Portraits de quartiers-portraits de Mérignac», Mérignac
- Exposition «les Fées» d'Antoine Dorotte, Cabon-Blanc
- Art et Paysage, les rencontres d'Artigues-près-Bordeaux, Artigues
- «La Châsse» de Ruzhna Luna Pozzi Escot / Tinbox Mobile, Bordeaux
- Parcours «L'Art dans la ville», La Morlette, Stalingrad, Unitec, Buttinière,  
Peixotto, Pellegrin, Carbon-Blanc
- Paysages Sonores, Parc des Coteaux
- Les Lunes de Niel, Caserne Niel, Bordeaux
- Caravane des quartiers, Ambarès-et-Lagrave

NOTA : Cette liste de manifestations n'est pas exhaustive, mais montre les plus médiatisées.

# Diagramme indicatif des principales temporalités festives sur la métropole





# La dimension territoriale de l'espace public

## **La Métropole Verte - TER - 2006-2008 pour les premiers projets et les routes :**

Projet de développement territorial interfrontalier (Belgique, Pays-Bas, Allemagne) : l'agence lauréate a choisi de guider le développement urbain d'un large territoire, en réactualisant son passé minier. Ce territoire de plusieurs centaines d'hectares trouve sa cohérence paysagère dans un bassin de vie construit sur une nappe de charbon, dont l'exploitation a organisé la vie sociale et urbaine de plusieurs générations. Sur la base de cette lecture territoriale et paysagère, le projet concentre son action sur deux routes suivant cette nappe et organisant ce territoire : une route touristique de redécouverte du territoire, et une route qui en guidera le développement urbain. Cette vision territoriale puissante répond en profondeur à l'évolution des modes de vie et à l'aspiration de plus en plus forte d'une vie urbaine hors la ville.

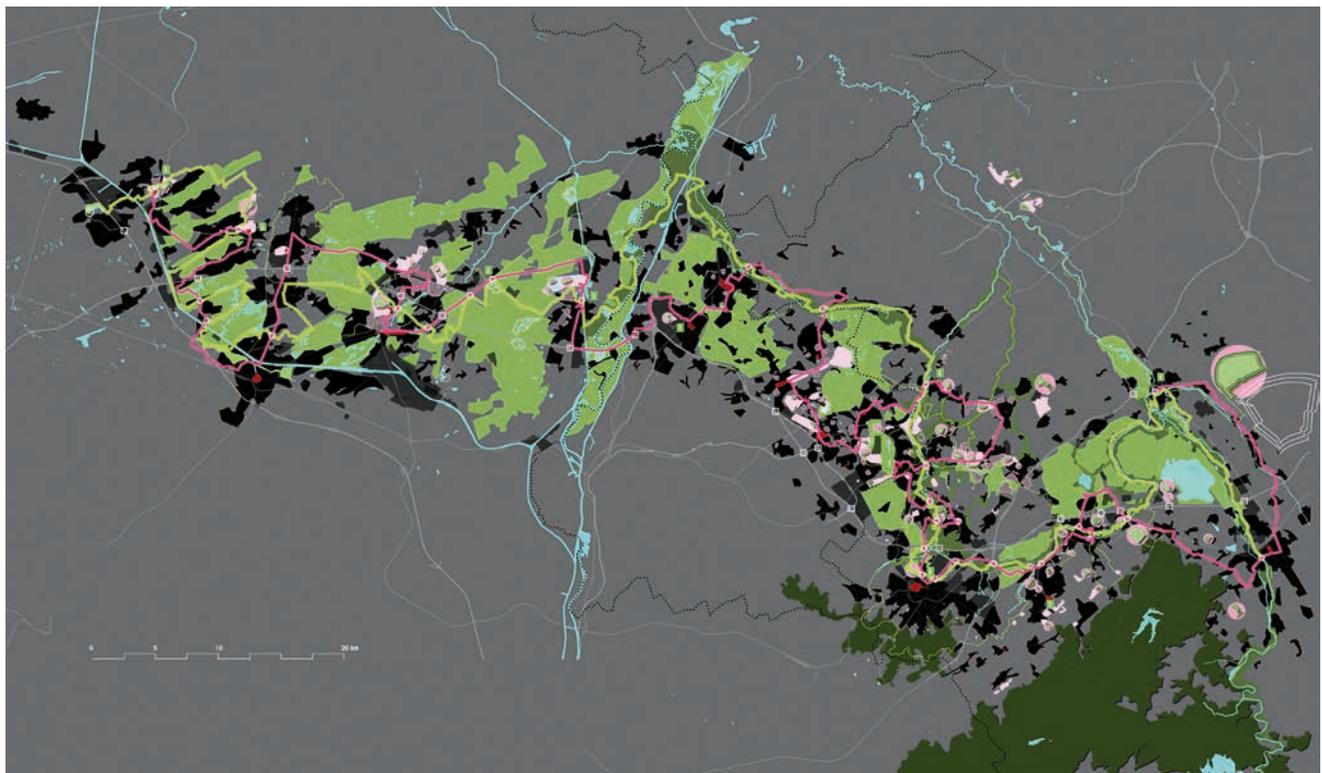
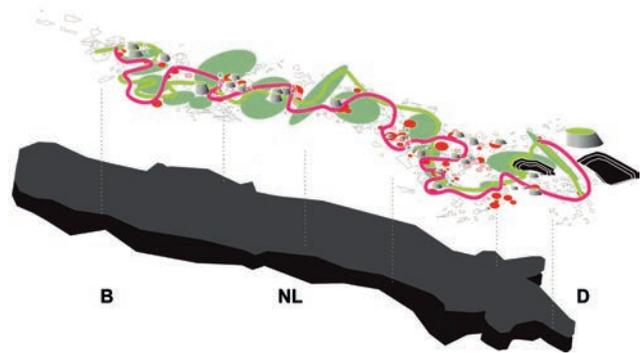
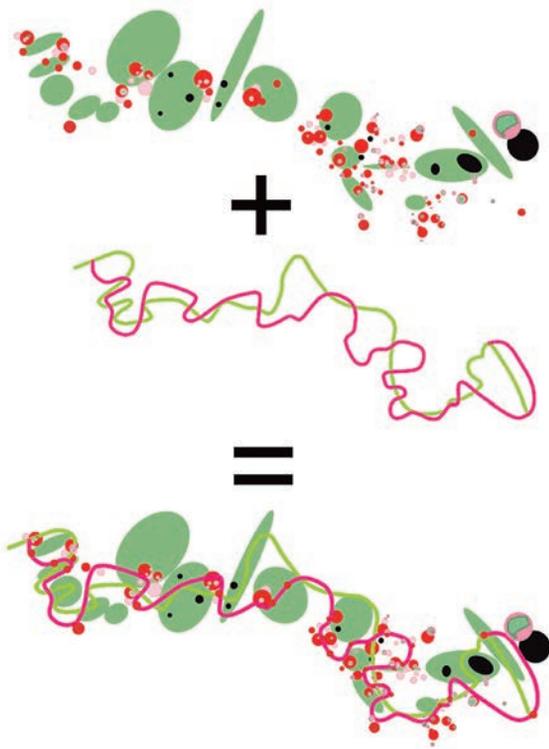
Les axes stratégiques énoncés pour guider l'aménagement des espaces publics et l'approche contextuelle mobilisée pour les reconfigurer vers plus de proximité induisent la mise en œuvre de deux types de stratégies :

- La première vise la réhabilitation des espaces publics courants que la logique de plus en plus urbaine des principaux acteurs de l'aménagement engage mais encore insuffisamment. Il s'agit de donner aux espaces publics à vivre la mesure de leurs usages les plus quotidiens, en mobilisant la participation citoyenne pour aménager des lieux communs multifonctionnels capables de sédimer une vie collective sans laquelle la ville n'existe pas. Pour ce faire, les acteurs publics et privés doivent construire ensemble un espace public étendu.
- La seconde stratégie vise la reconversion des délaissés de la fabrique urbaine à plus ou moins grande échelle, ainsi qu'un meilleur réinvestissement de l'espace public invisible et des temps morts. Il s'agit là de préparer les villes à leur densification, de les réconcilier durablement avec la diversité de leurs paysages, de renforcer leurs spécificités métropolitaines.

Cette approche contextuelle des espaces publics convoque donc des stratégies de reconquête de l'espace urbain pour aménager un espace public « ici et maintenant »,

capable de construire la ville dans le temps. Cette reconquête des espaces publics implique un changement d'échelle dans leur conception : longtemps pensés en réseau dédié à la circulation, les espaces publics devront répondre à une double nécessité : celle de mieux desservir les différentes fonctions urbaines, et celle de faire face aux enjeux de plus en plus prégnants du changement climatique, en aménageant la résistance de tous les espaces habités aux risques naturels et au réchauffement. Entre proximité et résilience urbaine, l'aménagement des espaces publics devra donc se penser à plusieurs échelles, à la fois locale et globale.

Ce réseau d'espaces publics sera donc appelé à jouer un rôle plus important dans l'écosystème urbain : parce qu'ils vont être amenés à participer à la gestion des risques naturels et à la nécessaire relocalisation des productions alimentaires et énergétiques, ils seront les éléments majeurs de nouvelles infrastructures urbaines structurantes pour les métropoles. En allant plus loin, on peut s'attendre à ce qu'ils retrouvent leur vocation, aujourd'hui affaiblie, de lieu de régénération de la ville, dans la mesure où ils auront une place à prendre dans les temporalités de projets urbains qui rythment la densification des villes. Les espaces publics doivent pouvoir animer la fabrique urbaine en se ramifiant dans des projets de construction



parfois très longs à voir le jour. Si un festival intensifie les usages d'un espace public dans un temps court, un espace public pourrait aussi occuper une parcelle en attente de projet sur un temps plus long. C'est là une puissance de ces lieux communs qui reste à explorer, de pouvoir se former et se déformer pour mieux se solidifier. Une culture du temps est à construire dans l'aménagement des espaces publics et plus largement de la ville.

Cette capacité à s'adapter et à évoluer fait relativiser l'espace public minéral des centres-villes, dont le coût d'aménagement n'est aujourd'hui plus supportable. L'aménagement lisse de plus en plus d'espaces publics prestigieux, pour en permettre une diversité d'usages, en réduit de fait l'appropriation à mesure qu'il gomme les rugosités locales. L'espace public doit changer de texture. Minéral, bétonné, goudronné, on le souhaiterait aujourd'hui de plus en plus planté : le vert est la couleur de beaucoup de projets urbains et architecturaux qui fabriquent les quartiers de demain. Un espace public vert ? Ce réseau qui fait l'identité des quartiers et des métropoles est l'espace urbain le plus immédiatement en prise avec le ciel, ses lumières, ses pluies, ses ombres. Construisant un réseau sensible et changeant, les espaces publics ne seraient-ils pas l'infrastructure naturelle des villes de demain ? Leur texture, que déterminent

leurs modes de conception, questionne leur vocation dans les métropoles.

Michel Corajoud, Grand Prix de l'Urbanisme en 2003, avance l'idée que la campagne pourrait être le monument des villes contemporaines. Les espaces ruraux au contact des métropoles connaissent aujourd'hui de profondes mutations : longtemps abandonnés au plus offrant des constructeurs, ils commencent, dans un contexte de crise énergétique, à regagner de la valeur. L'agriculture urbaine se développe dans de nouvelles « campagnes urbaines » ; les filières locales se charpentent en trouvant des débouchés en ville. De nouveaux acteurs s'organisent pour faire partager les fruits de leur travail et tisser les liens d'une nouvelle culture de la proximité. Ce sont les fermes pédagogiques, les éco-musées... que l'on va facilement visiter le temps d'un week-end ou sur le chemin détourné d'une randonnée urbaine.

Cette campagne ne serait-elle donc pas plutôt le futur espace public de la ville, qui aura enfin renégocié son contrat social avec la nature qui l'entoure ? La campagne, avec ses chemins, routes, sentiers, ne proposerait-elle pas un nouveau paradigme pour l'aménagement des espaces publics ? L'espace public, notre lieu commun, ne relèverait-il donc pas, avant toute autre logique, viaire ou urbaine, d'une logique de territoire ?



**3**

# Annexes



# Bordeaux : cartes de sites

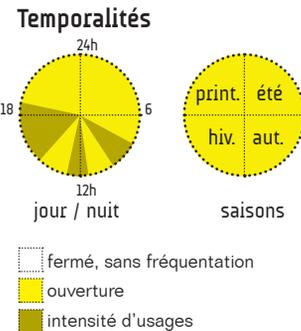
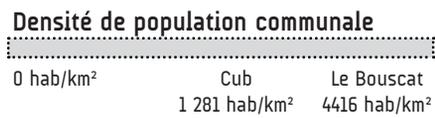
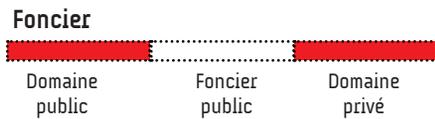
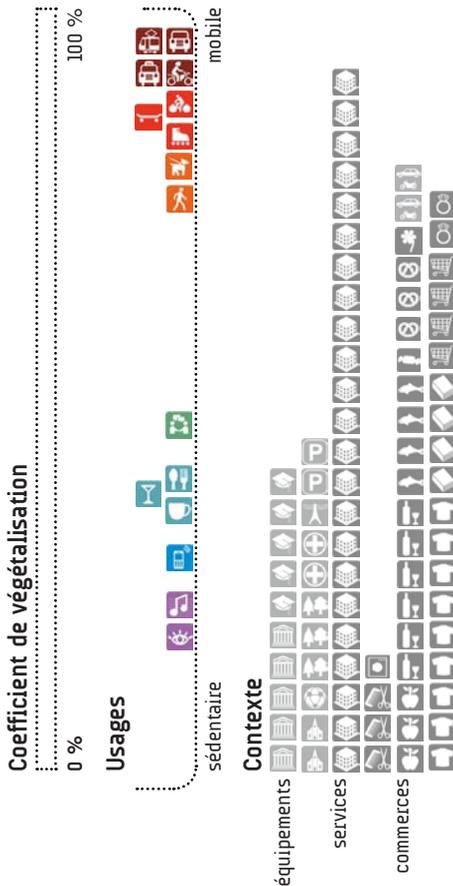
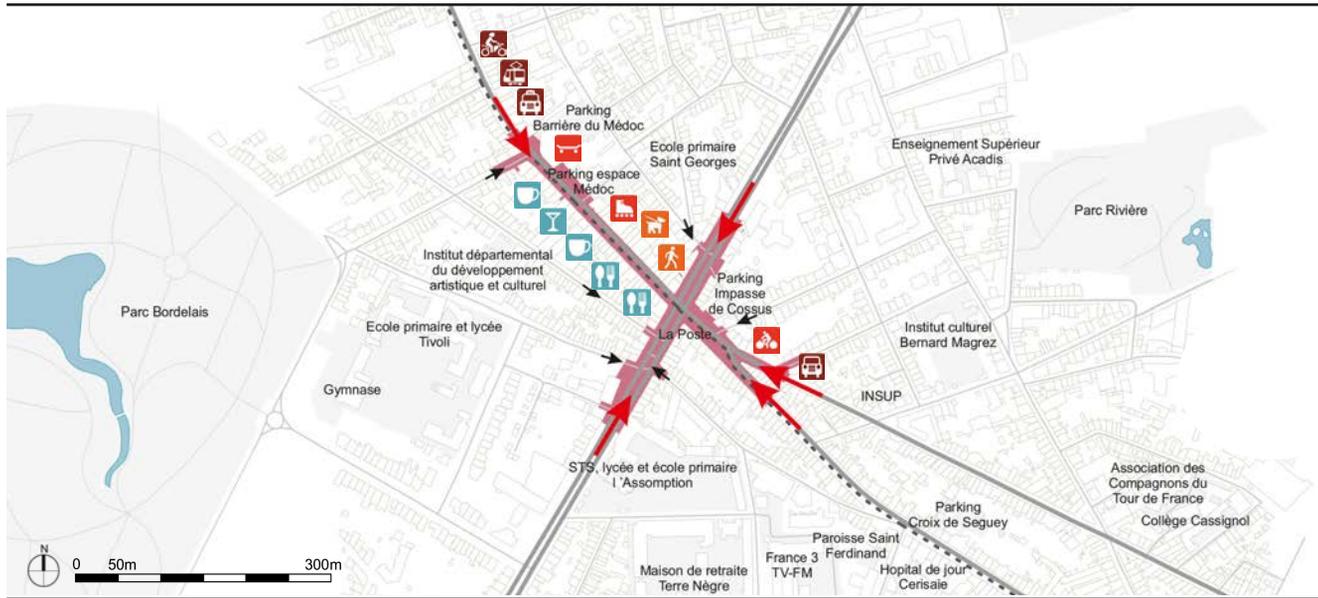
Les cartes qui suivent sont des exemples de mise en œuvre des « échelles de l'espace public » proposées pour amorcer une démarche contextuelle des espaces publics courants. Elles sont réalisées à partir d'analyses de terrain et de séances d'observation par une sociologue et une paysagiste.

Nota :

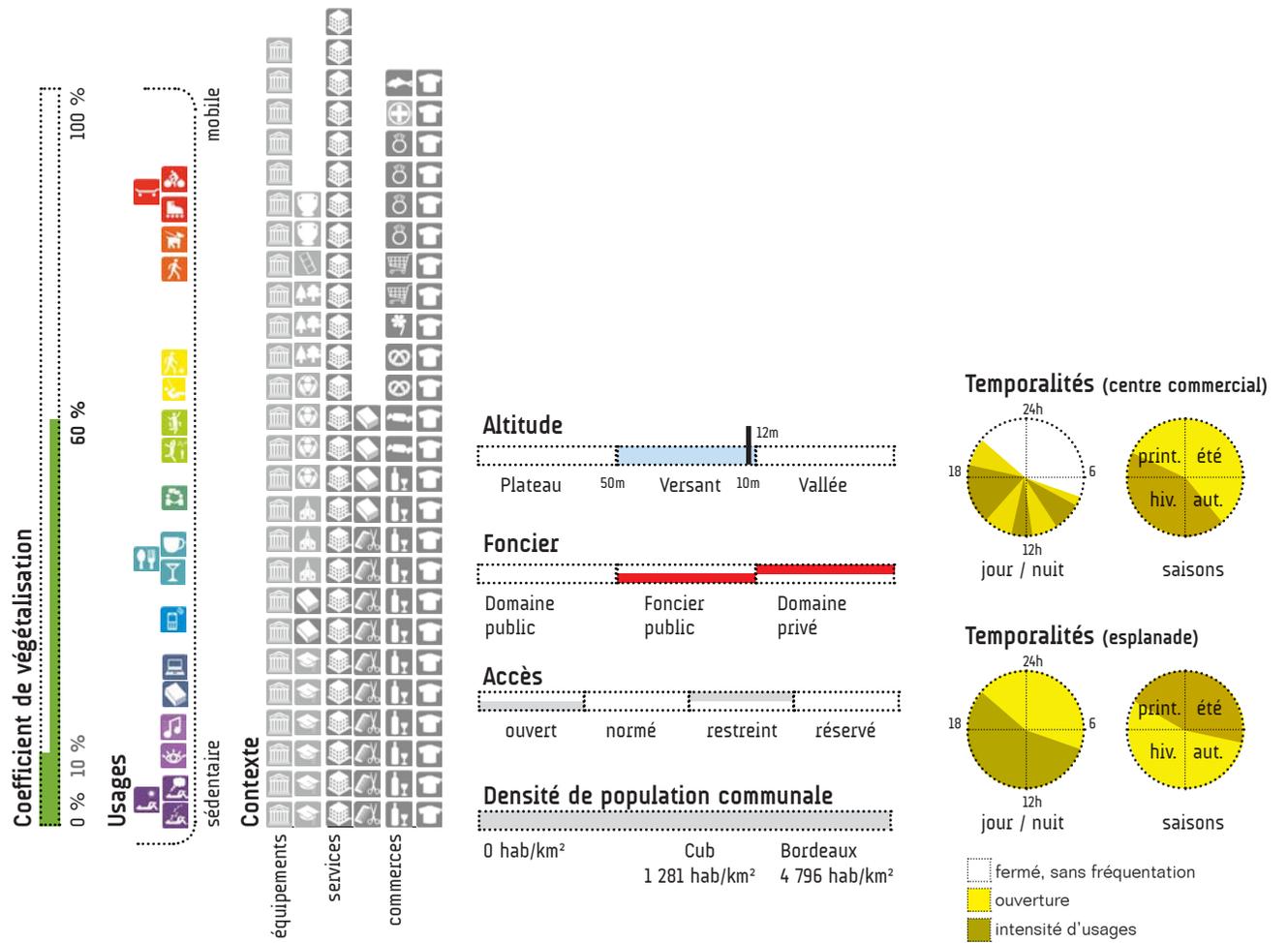
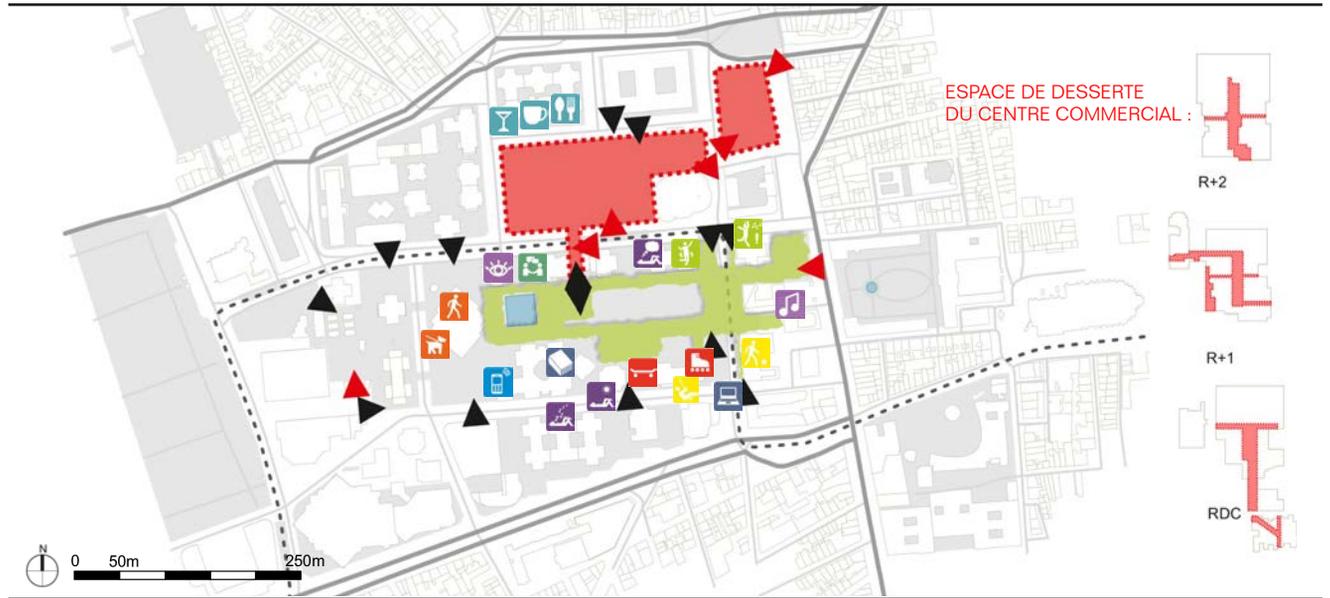
- Le coefficient de végétalisation, représenté en pourcentage, s'appuie sur l'observation du site et de sa photographie aérienne.
- Les usages observés sont classés selon leur qualité et replacés sur une échelle de mobilité, selon la plus ou moins grande sédentarité qu'ils impliquent.
- Les équipements, commerces et services sont classés selon leur quantité dans un périmètre de proximité de +/- 200 m autour de l'espace observé.

# BARRIÈRE DU MÉDOC - Avenue de la Libération - Le Bouscat / Bordeaux

1,2 ha



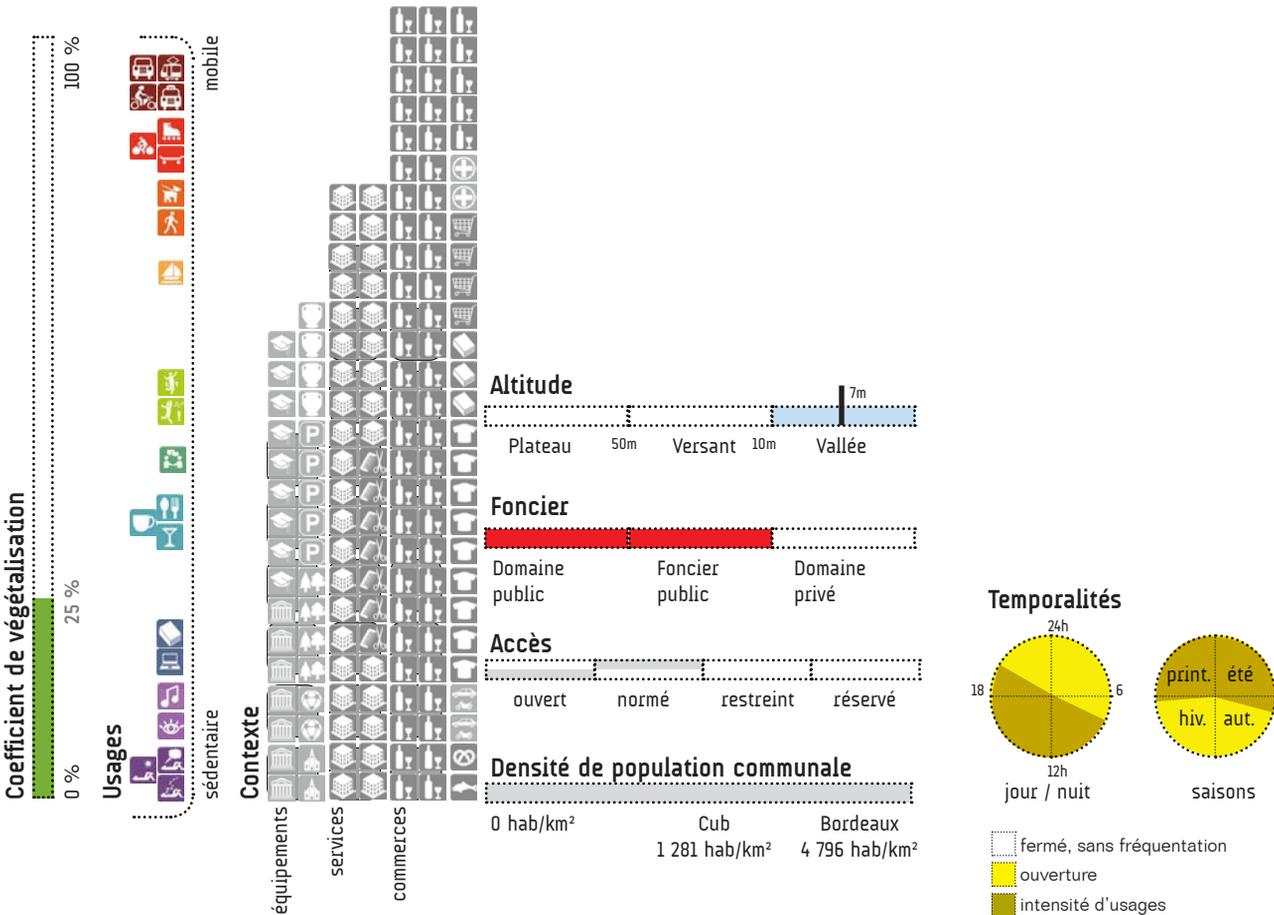
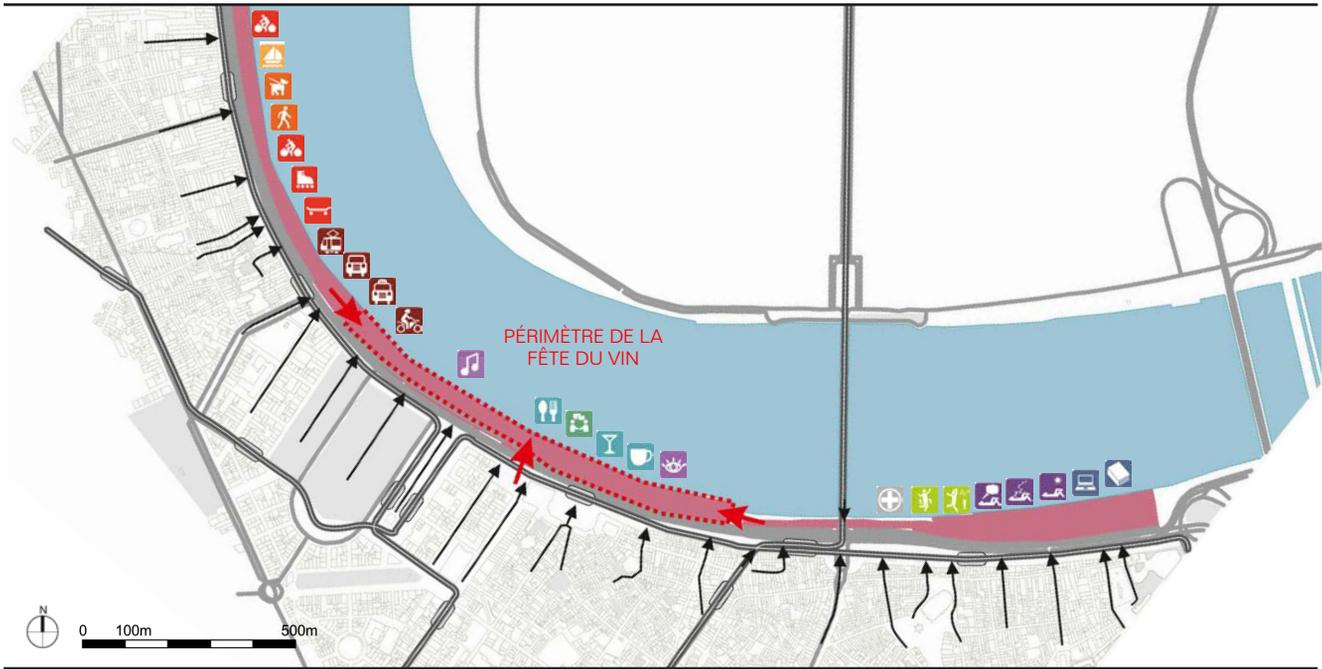
MÉRIADECK - Bordeaux  
 Centre commercial : 1,3 ha  
 Esplanade Charles De Gaulle : 4,3 ha



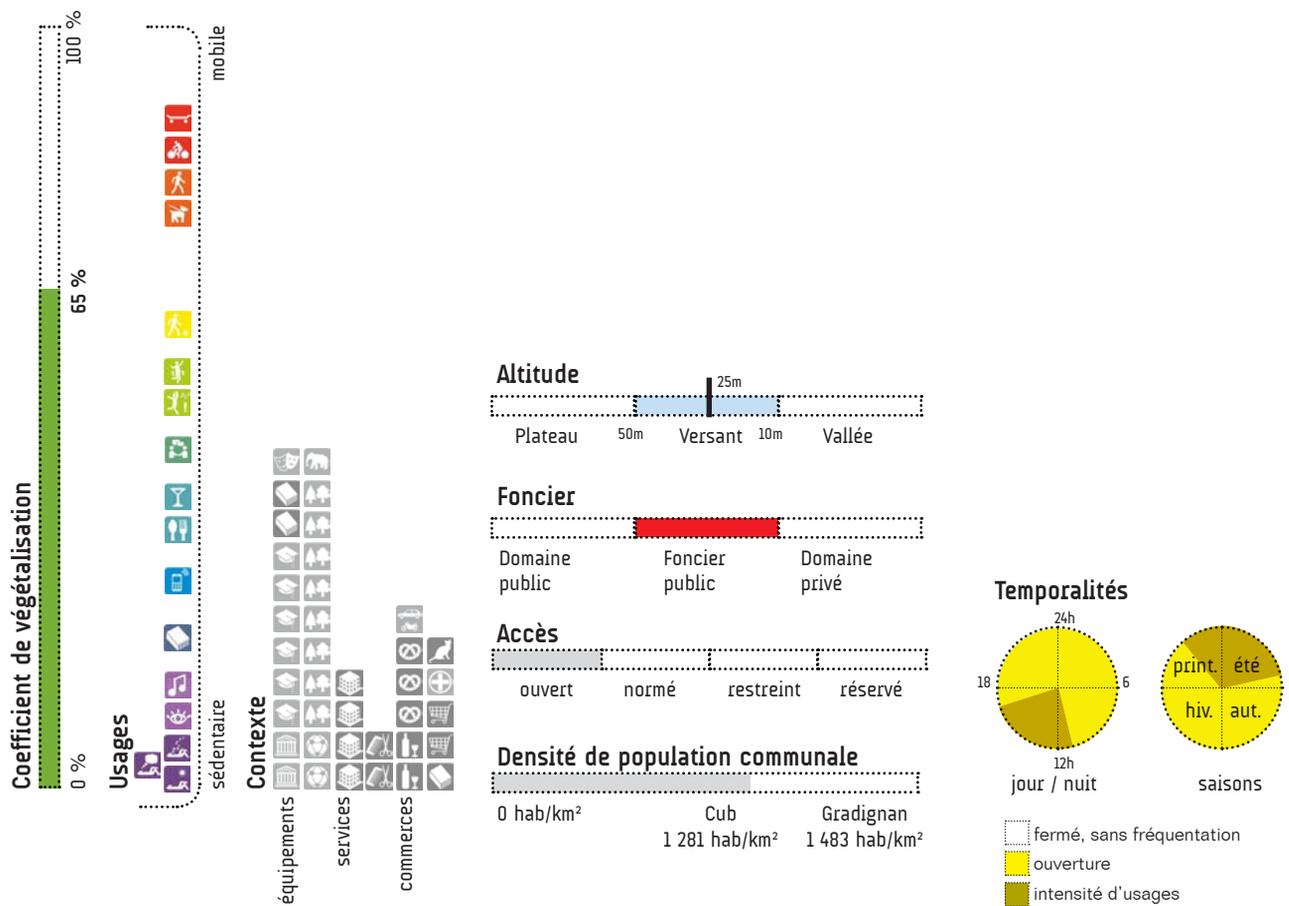
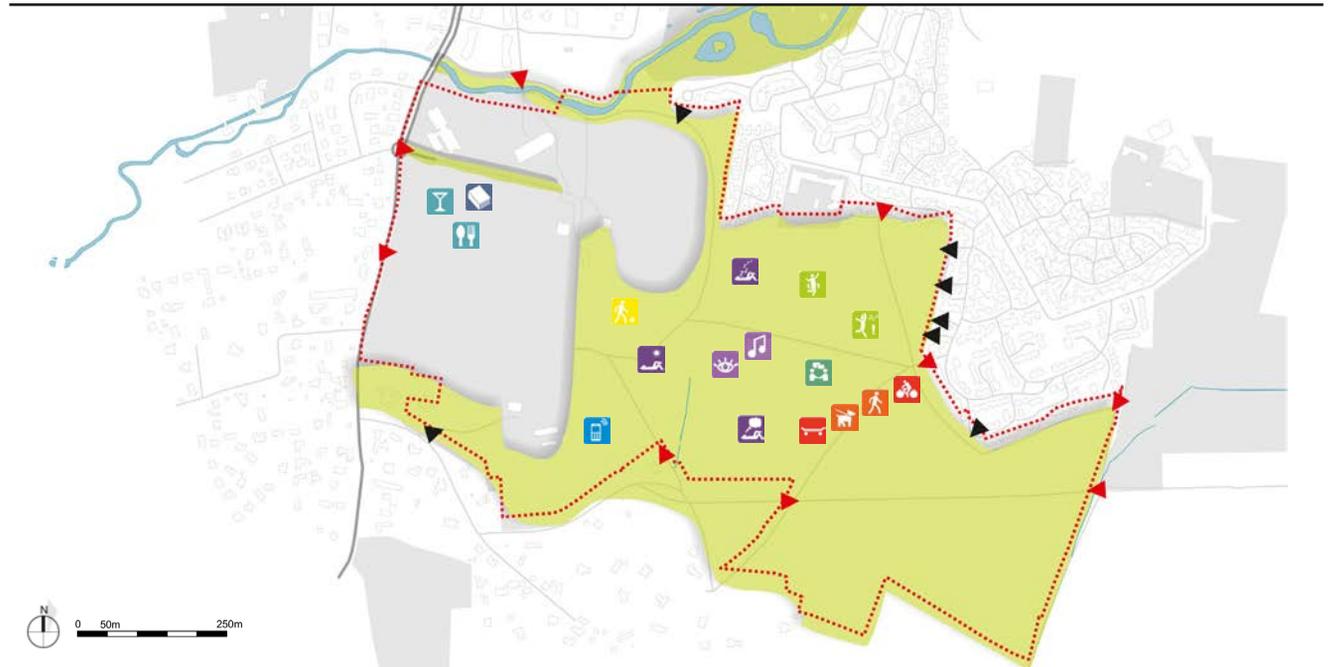
# LES QUAIS RIVE GAUCHE - Bordeaux

Promenade des quais : 25,3 ha

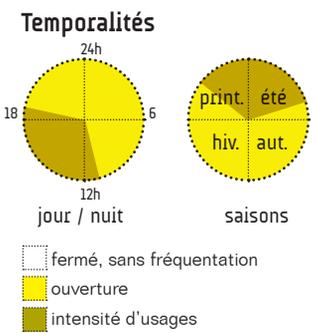
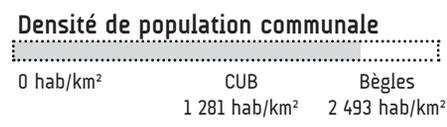
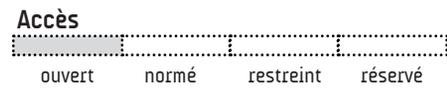
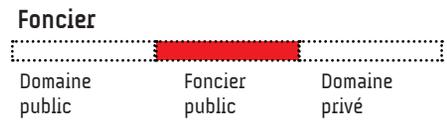
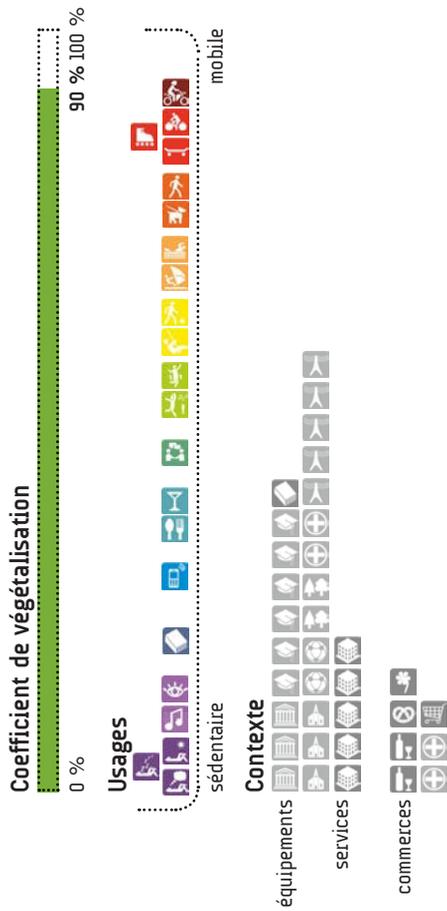
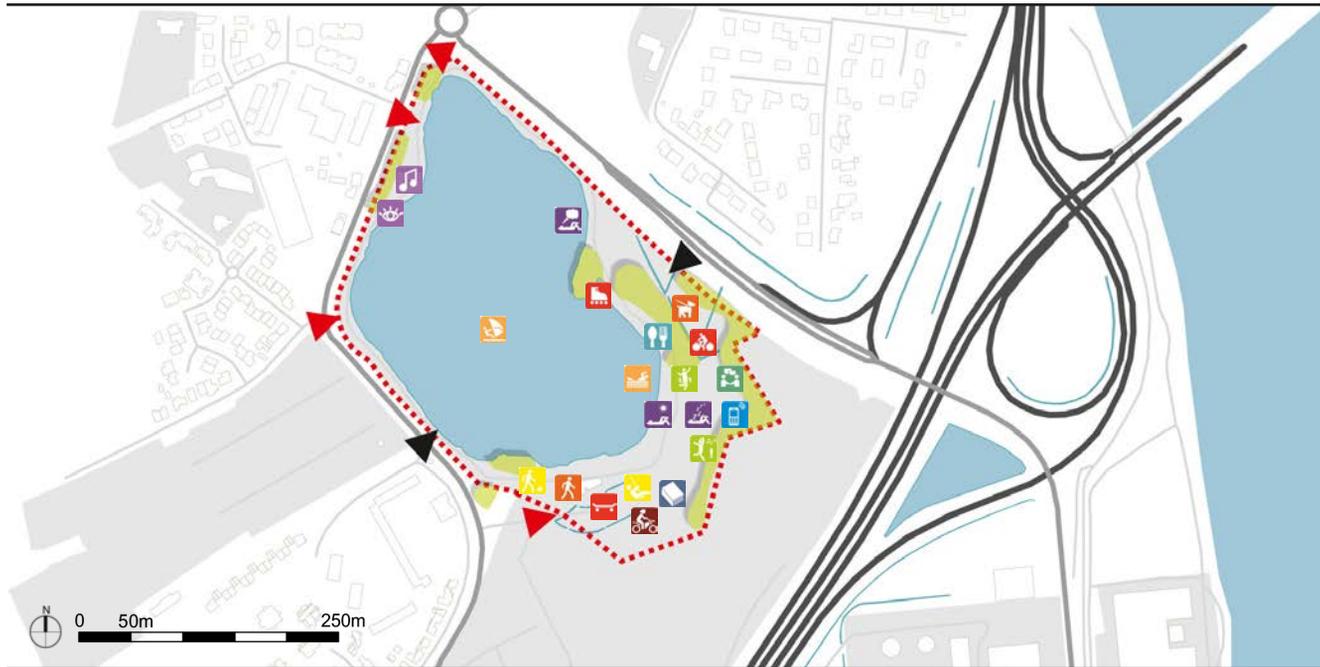
Fête du vin : 7,8 ha



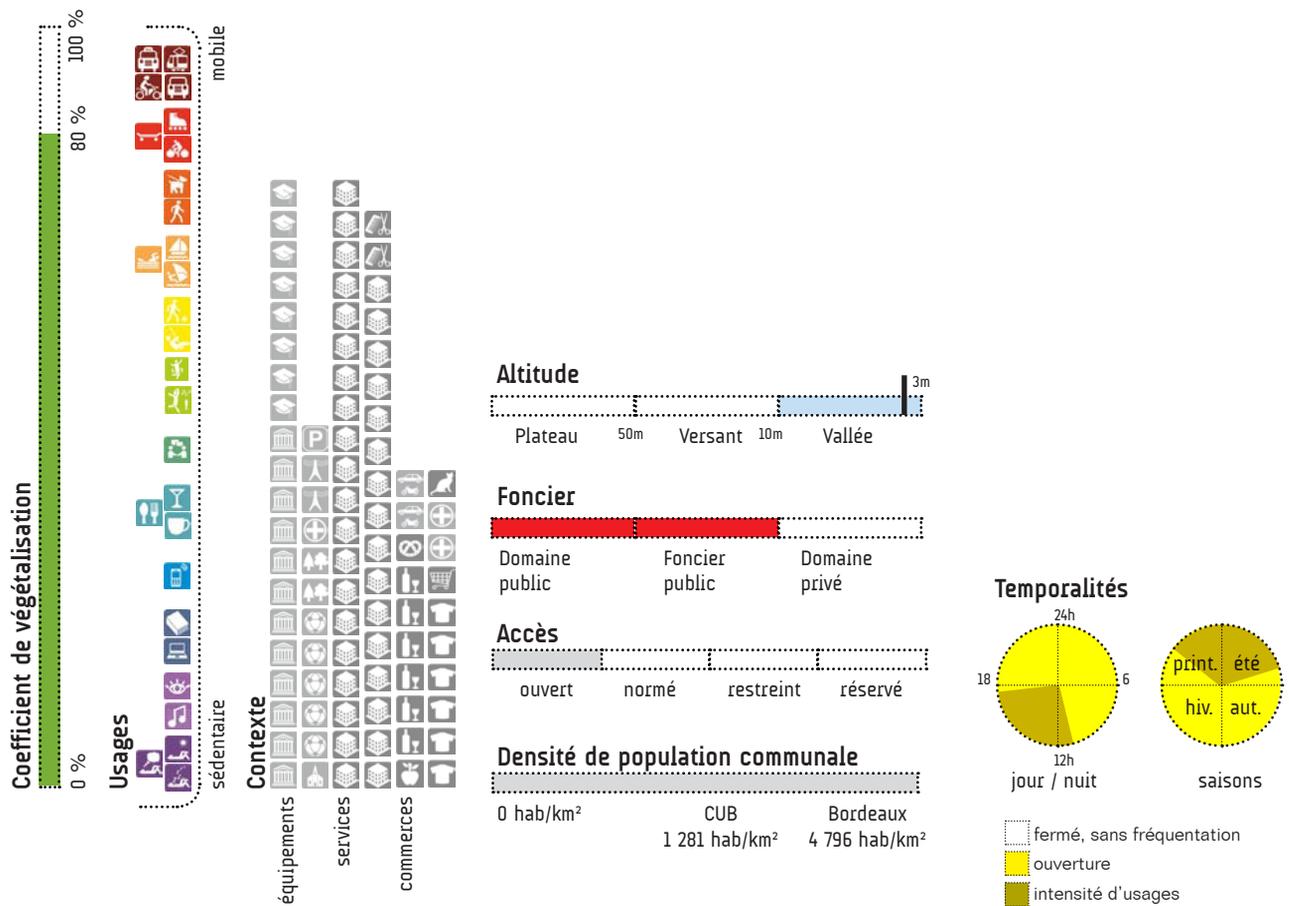
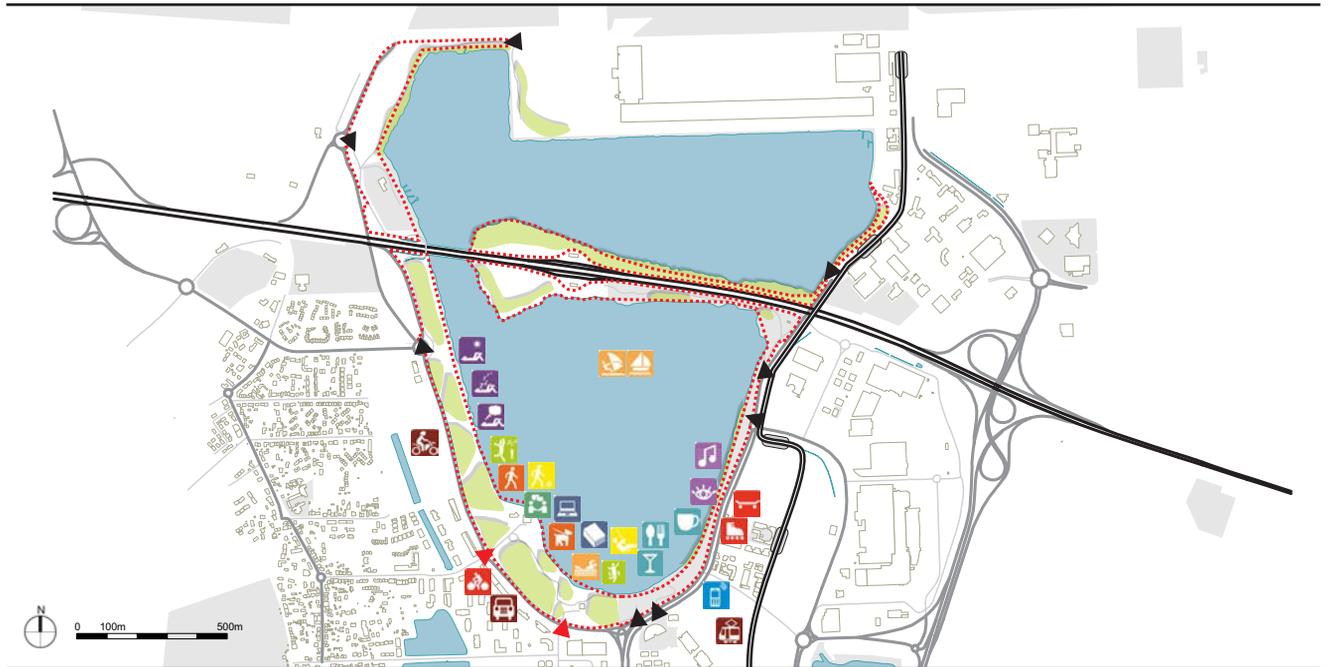
PARC MANDAVIT - Gradignan  
47,5 ha



BÈGLES PLAGE - Bègles  
13,4 ha



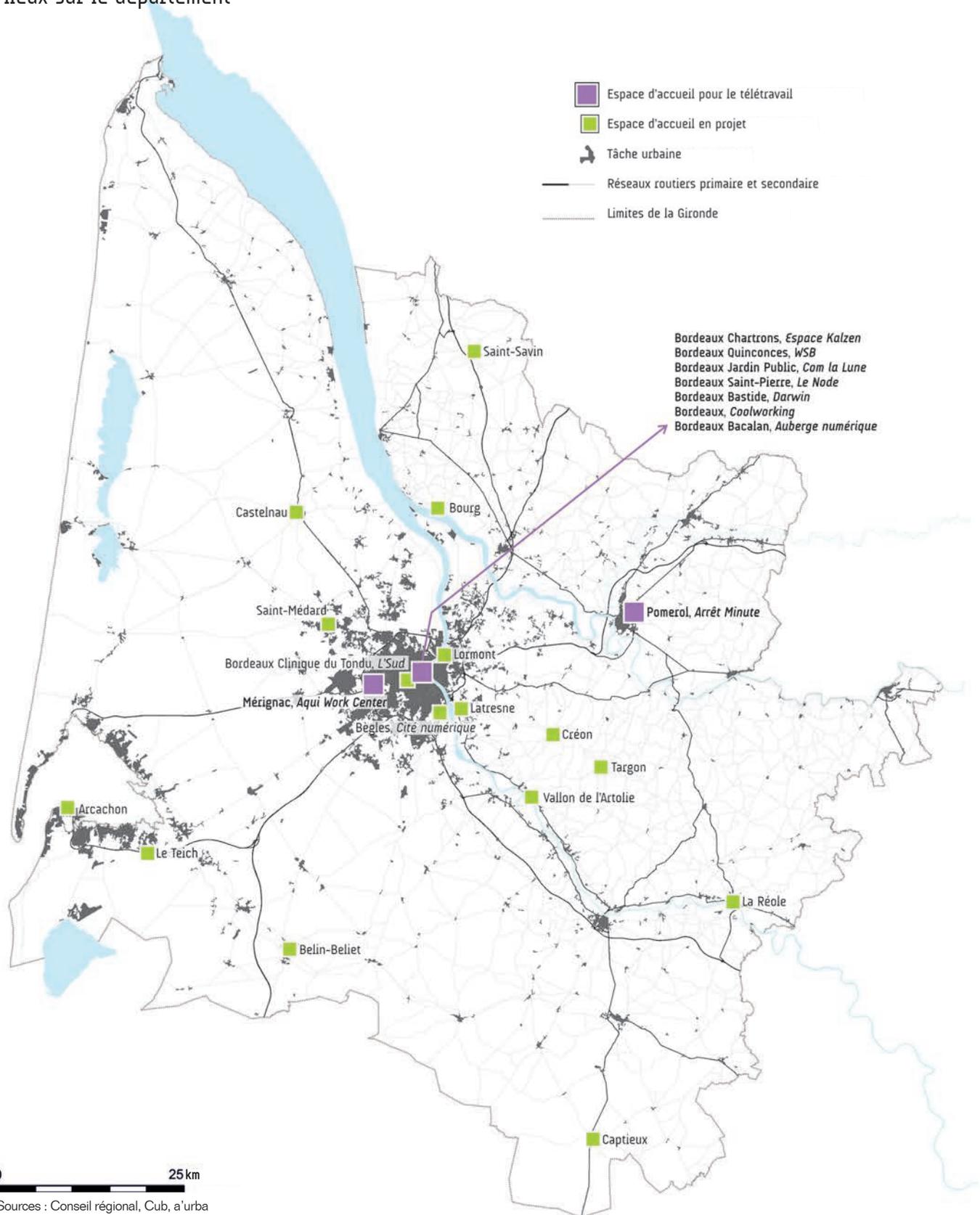
LES BERGES DU LAC - Bordeaux / Bruges  
40,2 ha





# Bordeaux et la Gironde : cartes départementales

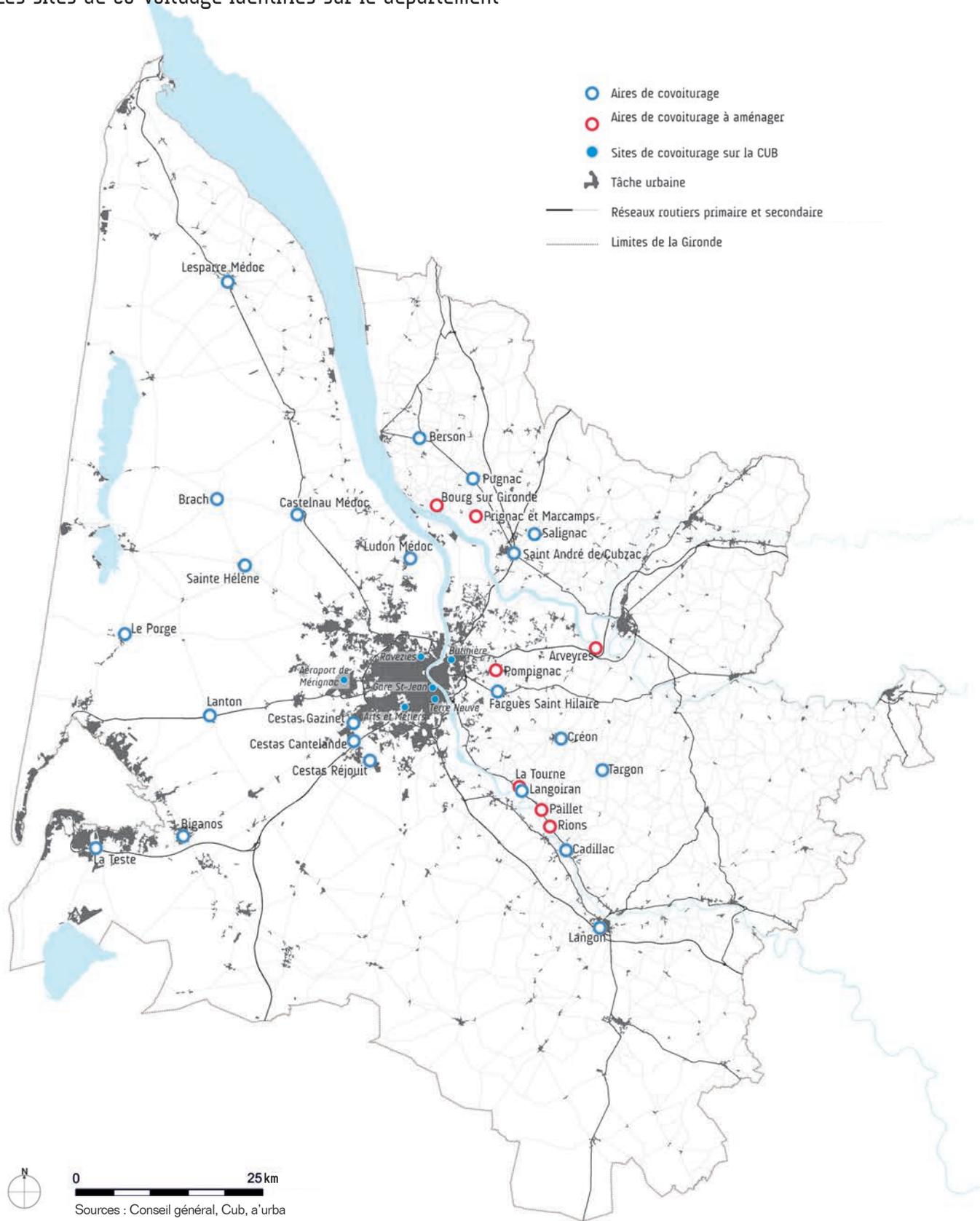
# Les tiers lieux sur le département



0 25 km

Sources : Conseil régional, Cub, a'urba

# Les sites de co-voiturage identifiés sur le département





# Bibliographie

## OUVRAGES

BOULIN, Jean-Yves. *Villes et politiques temporelles*, Institut des Villes - collection Ville et Société - La documentation française, 2008, 244 p.

BOULIN, Jean-Yves, MÜCKENBREGER U. *La Ville à mille temps*. Éditions de l'Aube, 2002, 240 p.

HENAFF, M. *La ville qui vient*. Éd. de l'Herne, 2008, 236 p.

PAQUOT, Thierry. *L'Espace public*. Ed. La Découverte, 2009, 125 p.

*Emploi du Temps*. Les annales de la recherche urbaine, n°77, décembre 1997

*Le quotidien urbain, Essai sur le temps des Villes*. Sous la dir. de PAQUOT Thierry, édition La Découverte. Institut des villes. Paris, 2001, 192 p.

*Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*.  
Sous la dir. de GHORRA-GOBIN, Cynthia. Éd. L'Harmattan, 2001, 265 p.

## ARTICLES

DUHAU, Emilio, GIGLIA Angela. « De la ville moderne aux micro ordres de la ville insulaires. Les espaces publics contemporains à Mexico ». *Espaces et sociétés* n°3/2012. Vers la ville insulaire. Éditions Erès. p. 15-30.

NEDELEC, Pascale. « L'enclave fonctionnelle du Strip à Las Vegas : quand l'insularité façonne la ville ». *Espaces et sociétés* n°3/2012. Vers la ville insulaire. Éditions Erès. p. 49-65.

VUAILLAT, Fanny. « De la nature à vendre : fabrique urbaine et construction d'extra-territorialité à Récife (PE, Brésil) ». *Espaces et sociétés* n°3/2012. Vers la ville insulaire. Éditions Erès. pp. 31-47

MONGIN, Olivier. « Métamorphoses de l'espace public », *Esprit* novembre 2012.  
Reconquérir l'espace public. p. 73-84.

GHORRA-GOBIN, Cynthia. « L'espace public : entre privatisation et patrimonialisation »,  
*Esprit* novembre 2012. Reconquérir l'espace public. p. 88-98.

MONGIN, Olivier. « Beaubourg, Les Halles, La Villette », *Esprit* novembre 2012.  
Reconquérir l'espace public. p. 99-111.

MONGIN, Olivier. « Les espaces ouverts de Rogelio Salmona à Bogota »,  
*Esprit* novembre 2012. Reconquérir l'espace public. p. 112-123.

## COLLOQUES

Conseil général de la Gironde. *Les ateliers du temps*, Actes des Colloques  
du 22 octobre 2003 et du 8 et 9 février 2007, Bordeaux.

## ÉTUDES Bordeaux

Guide de la Qualité Urbaine - Cub

Guide de conception des espaces publics communautaires (fascicule général + fascicules  
thématiques) - Cub

Evolution des modalités d'aménagement des espaces publics - Cub

## Sites internet

*Mission « temps et services innovants »* [en ligne]. Lyon : Grand Lyon – Communauté  
Urbaine de Lyon. Disponible à l'adresse : <http://www.espacesdestemps.com/>

*Bureau des temps de la ville de Rennes* [en ligne]. Ville de Rennes, bureau des temps.  
Disponible à l'adresse : <http://www.site.rennes.fr/temps/>

*Plateforme de projets et de stratégies urbaines* [en ligne]. Paris, GIP AIGP.  
Disponible à l'adresse : <http://www.popsu.archi.fr/>

# Table des illustrations

L'a-urba s'est efforcée d'appliquer les prescriptions légales concernant le copyright. Quiconque se considère autorisé à faire valoir des droits est prié de s'adresser à l'a-urba.

## COUVERTURE

> Rue Kleber, Bordeaux – 2012 / a'urba

## INTRODUCTION

- > City Lounge – Pipilotirist et Carlos Martinez - Centre de Sankt Gallen – Suisse – 2005 / wikimedia commons © Eberhard Hauff
- > Centre commercial Mériadeck – Bordeaux / a'urba

## PARTIE 1.1 / L'émancipation des mobilités de proximité

- > Les transports dans la rue des années 1920 – Paris / wikimedia commons / © Claude Shoshany
- > Le poids du stationnement résidentiel - PDU 2010-2020 - Lille métropole / Enquête ménages déplacements 2006, Lille Métropole / © Lille Métropole
- > Street Work Out – Paris / www.paris.fr / © Sylvie Robicchon / Mairie de Paris
- > Le Skate-Park des Quais – Bordeaux / a'urba
- > Emplacement réservé pour l'alimentation de voitures électriques – Bordeaux / a'urba
- > Amagerbrogade project – Testbed Studio – Copenhague / www.gip-epau.archi.fr / © Testbed Studio

## PARTIE 1.2 / Formes de privatisation de l'espace public

- > Foire aux plaisirs – Quinconces – Bordeaux / www.vues-aeriennes-bordeaux.fr / © Jacques Rouaux – API Photo
- > Plaisirs d'Hiver – Bruxelles / esteticofsenses.blogspot.fr / © Monique de Wolf
- > Paris Plage – Paris / wikimedia commons / Peter Eastern
- > Flash-Mob – Austin – Street Festival / Flickr / © Earl J. Mc Gehee
- > Bègles Plage – Bègles / a'urba
- > Refuge périurbain Le Nuage – Bruit du Frigo – Parc de l'Hermitage – Lormont / Le Nuage, Refuge Périurbain n°1 a été conçu et réalisé par Candice Petrillo - Zébra3 / Buy-Self, dans le cadre de la biennale panoramas, en 2010. Le projet des refuges Périurbains est imaginé et mené par Bruit du frigo, en collaboration avec Zébra3 / Buy-Self.

- Il est accompagné et financé par la Communauté urbaine de Bordeaux, avec la participation des communes hôtes. Il est présenté dans le cadre de l'Été métropolitain. © Bruit du frigo et Zébra3 / Buy-Sellf
- > Yes We Camp – Capitale européenne de la culture 2013 – Marseille / [www.yeswecamp.org](http://www.yeswecamp.org) / © Camille Fallet

### **PARTIE 1.3 / Formes de publicisation des espaces privés**

- > Le Village vertical – Coopérative d'habitat – Villeurbanne / [www.village-vertical.org](http://www.village-vertical.org) / © Stéphane Perraud
- > La place de marché Saint-Michel – OBRAS et ville de Bordeaux – Bordeaux / [www.obras.fr](http://www.obras.fr) / © OBRAS – Ville de Bordeaux
- > Le centre-commercial Gare Saint-Lazare – Paris / wikipedia commons / © Jean-Christophe Benoist
- > E-commerce – Métro – Séoul / Flickr / © Joanne Wan
- > Danseuses qui s'entraînent sur le parking d'Auchan - Centre commercial Bordeaux Lac – Bordeaux / a'urba
- > Rue principale de Disneyland – Paris / Flickr / © Frank Phillips

### **PARTIE 2.2.1 / Initier de nouvelles connexions douces**

- > Signalétique de quelques zones 30 parisiennes – XX<sup>e</sup> Arrondissement – Paris / a'urba
- > Les Jardins de Rottenrow – Gross Max – Glasgow, Ecosse – 2003 / wikimedia / © James Morrison
- > Legible London – Londres / [www.tfl.gov.uk](http://www.tfl.gov.uk) / © Text and images courtesy of Transport for London Legible London Programme
- > Plan de déplacement pour les piétons – Genève (extrait) / [www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch) / © Ville de Genève, fond de plan SITG
- > Active Design Guidelines – New York / [aiany.aiany.org](http://aiany.aiany.org) / © American Institute of Architects in New-York
- > High Line – New York / Flickr / © Joe Vare
- > Bornéo – Orléans – 2012 / [www.borneocity.fr](http://www.borneocity.fr) / © Borneo City – Energie 2S
- > Opération Banc d'Essai – Sineugraff – Paris / [www.sineugraff.com](http://www.sineugraff.com) / © Sineugraff
- > Manchester Exchange Square – Martha Schwartz – Manchester 2000 / [www.marthaschwartz.com](http://www.marthaschwartz.com) / © Martha Schwartz Partners

- > Ilôt Urbain – 4point5 Architectes – La Défense – Paris - 2012 /  
www.archidesignclub.com / © Collectif 4point5
- > Plaza Del Desierto – Nomad Architectos – Barakaldo, Espagne – 2002 /  
www.nomad.as / © No.mad architectos
- > Prags Boulevard – Kristine Jensens Tegnestue – Copenhague – 2005 /  
www.kristinejensen.dk / © Arkitekt Kristine Jensens Tegnestue (photographies 1 et 3)
- > Prags Boulevard – Kristine Jensens Tegnestue – Copenhague – 2005 /  
www.miesarch.com / © Simon Høgsberg (photographies 2 et 4)
- > Jardin urbain du port de Norresundby – SLA – Danemark - 2005 / www.old.sla.dk /  
© SLA
- > Place de la République – TVK – Paris – 2013 / www.domusweb.it /  
© Clément Guillaume
- > Le parc urbain de Casal Monastero – Osa Architecture et paysage – Rome – 2010 /  
www.osaweb.it / © OSA architettura e paesaggio
- > Fosses de plantation – Friche and Chips – Bordeaux – 2010 /  
fricheandcheap.canalblog.com / © Mairie de Bordeaux – Projet [RE]centres  
pour la trame douce - Friche and Cheap
- > Le quartier du Stade Olympique – Buro san en Co – Amsterdam, Pays Bas - 2007 /  
www.santenco.nl / © Création et design Buro Sant en Co
- > Lidoline – Y/N Studio – Londres – 2012 / www.ynstudio.eu / © YN Studio
- > Place d’Austerlitz – Digitale Paysage – Strasbourg – 2012 / www.digitalepaysage.com /  
© DIGITALEpaysage Agnès Daval et Bruno Steiner
- > « Home zone » Londres / www.futurecommunities.net / © J Bewley/Sustrans
- > « Play Street » New-York / www.theuniproject.org / © The Uni Project
- > Journée sans voiture – Ringstrasse, Vienne / www.gip-epau.archi.fr / © Stadtland
- > Street hacking – Florian Rivière – Spielplatz et autres interventions – 2011 /  
www.fatcap.org / © Florian Rivière – florianriviere.fr
- > Lormont Génicart Sud – Base Paysage – Bordeaux – 2011 / www.baseland.fr /  
© Baseland
- > Perreux sur Marne – Base Paysage – 2011 / www.baseland.fr / © Baseland

## **PARTIE 2.2.2 / Adapter l'espace public a son contexte urbain**

- > Champ de Foire – Treffort-Cuisiat – Michele et Miquel Architectes et paysagistes – 2006 / [www.escofet.com](http://www.escofet.com) / © Michele & Miquel Architecture
- > Jardin DeMAIN – Coloco – Quartier Lemasson, Montpellier – 2010 / [www.coloco.org](http://www.coloco.org) / © C. Hernandez / COLOCO
- > Pôle éducatif Molière – Les Mureaux, Hauts de Seine – 2013 / [www.akla-architectes.com](http://www.akla-architectes.com) / photographies AKLA
- > Cour Leyteire, Bordeaux – Anouk Debarre – Bordeaux – 2012 / [www.univ-bordeauxsegalen.fr](http://www.univ-bordeauxsegalen.fr) / © 2012 Photos Arthur Péquin
- > École Primaire Daubeney – Kinnear Landscape Architects – Londres – 2002 / [kland.co.uk](http://kland.co.uk) / © Kinnear Landscape Architects
- > Opéra d'Oslo – Snohetta – Norvège – 2008 / Flickr / © Alberto Martinez
- > Les jardins de l'hôpital universitaire d'Umeå – Gora Art and Landscape – Suède – 2001 / [www.gora.se](http://www.gora.se) / © Gunilla Samberg – Janne Lindmark
- > Le Ruban Bleu, Centre commercial – Reichen et Robert – Saint-Nazaire – 2008 / [www.pss-archi.eu](http://www.pss-archi.eu) / © Micou
- > Europacity – BIG – Auchan – 2020 / [www.big.dk](http://www.big.dk) / © Europacity

## **PARTIE 2.2.3 / Équiper les espaces publics les plus fréquentés**

- > Fredericksberg – SLA – Danemark – 2005 / [www.old.sla.dk](http://www.old.sla.dk) / © SLA
- > Station de bus Osmose – Paris Région Lab – Aurel Design Urbain – Gare de Lyon, Paris – 2012 / [www.aureldesignurbain.fr](http://www.aureldesignurbain.fr) / © Y.Monet
- > Place de marché de Van Heekplein – OKRA – Enschede, Pays-Bas – 2003 / [www.landezine.com](http://www.landezine.com) / © OKRA Landscape Architects
- > Fünf Höfe – Herzog et de Meuron – Munich, Allemagne – 2003 / Flickr / © Sumet Kulkarni / wikimedia commons © Tita Giese
- > Jeu en bois – Base – Parc de Belleville – Paris – 2008 / [www.baseland.fr](http://www.baseland.fr) / © Baseland
- > Chaîne de parcs – Michel Desvigne – Marseille – 2012 / [www.lemoniteur.fr](http://www.lemoniteur.fr) / © Michel Desvigne Paysagiste
- > Parc de la Deûle – Jacques Simon et JNC Int. – Lille métropole – 2007 / [www.jnc.be](http://www.jnc.be) / © Auteur de projet JNC Internation S.A.
- > Dead Drops / [unmondemoderne.wordpress.com](http://unmondemoderne.wordpress.com)

## PARTIE 2.2.4 / Adapter l'espace public aux usages changeants

- > Réappropriation piétonne à Times Square – New York - 2010 / Flickr /  
© Edward Yourdon
- > Putnam Triangle Plaza – Brooklyn – 2011 / [www.theunieproject.org](http://www.theunieproject.org) / © The Uni Project
- > Cour de l'imprimerie Hahn désaffectée – Relai Landschaftarchitekten – Hanovre, Allemagne – 2005 / [www.relaisla.de](http://www.relaisla.de) / © Relai Landschaftarchitekten
- > Projet pour le pont Jean-Jacques Bosc – OMA – Bordeaux – 2013 / [www.lacub.fr](http://www.lacub.fr) /  
© OMA architectes  
Le projet du pont Jean Jacques Bosc, conçu par Clément Blanchet associé de l'agence OMA, fondée par Rem Koolhaas.
- > Plaza De Mula – Enrique Minguez Martínez, María Vera Moure – Murcia – 2008 /  
[www.plataformaarquitectura.cl](http://www.plataformaarquitectura.cl) / © Enrique Minguez
- > POP UP PARK – Madison Square – New York – 2013 / Flickr /  
© NYCDOT – New-York City Department of Transportations
- > PARK(ing) DAY – Collectif REBAR – San Fransisco – 2005 / Flickr /  
© Dan O'Connor, © Sveden
- > Jardin portuaire – Thilo Folkerts – Le Havre – 2001 / [www.100land.de](http://www.100land.de) /  
© Thilo Folkerts, Jardin Portuaire, Le Havre, 2001
- > Le Brasero – Le Bruit du Frigo – Cité de la Benauge - Bordeaux – 2012 /  
[www.bruitdufrigo.com](http://www.bruitdufrigo.com) / © Le braséro, un projet Bruit du frigo.  
Architectes : Gaël Boubeau, Laurent Bouquey
- > Play me l'm yours – STREET piano – Paris – 2011 / Flickr / © Edward Yourdon,  
© G.Wu
- > L'Îlot d'Amaranthes – Emmanuel Louisgrand et la Galerie Roger Tator – Lyon – 2005 /  
[louisgrand.carbonmade.com](http://louisgrand.carbonmade.com) / © Emmanuel Louisgrand
- > Food Truck – Paris / [www.outandaboutinparis.com](http://www.outandaboutinparis.com) / © Mary Kay Bosshart
- > POP UP retail, POP UP Store / Flickr / © Alchen\_x
- > Le Bookcrossing / [www.florianriviere.fr](http://www.florianriviere.fr) / © Florian Rivière
- > KITCHAIN – Festival Belluard Bollwerk International – 2009 / [www.kitchain.net](http://www.kitchain.net) /  
© Benedetta Maxia, Antonio Louro
- > Tables adaptées à l'occupation assise d'embarcements – Mark Reigelman /  
[www.markreigelman.com](http://www.markreigelman.com) / © Mark Reigelman II

- > Place du Cityhaus – Blau und Gelb landschaftsarchitekten – Rapperswil, Suisse – 2007 /  
wikimedia commons / © Port(u\*o)s
- > Observatoire de Nieuw-Terbregge – Proper-Stock– Rotterdam, Pays-Bas – 2001 /  
www.observatorium.org / © Observatorium Rotterdam
- > Two piers – Monika Gora – Sidensjö, Suède – 2005 / landezine.com /  
© GORA art&landscape / Monika Gora

## **PARTIE 2.2.5 / Aménager la résilience des espaces habites par l'espace public**

- > L'ombrière du parc des expositions – Bordeaux / a'urba
- > Les ruches en ville – Nantes – 2012 / www.innovcity.fr / © Ekovores
- > Le programme E-Street – 2006 / www.e-streetlight.com / © E-street Project
- > Brooklyn-Grange-rooftop-farm – New York – 2010 / brooklyngrangefarm.com /  
© Brooklyn Grange Farm
- > Parc Mondego – PROAP – Coimbra, Portugal, 2006 / www.proap.pt / © Sergio Guerra
- > Freshkills – James Corner – New York – projet en cours / www.fieldoperations.net /  
© James Corner Field Operations
- > Riem Park – Latitude Nord – Munich, Allemagne – 2005 / Flickr / © La Citta Vita
- > Tilla Durieux – DS Landschaftsarchitekten – Berlin – 2003 / www.dsla.nl /  
© DS landschapsarchitecten
- > Les Berges de la Seine – Artevia, Lille 3000, Bas Smets, Franklin Azzi – 2013 /  
www.artevia.org / © Jean-Christophe Choblet
- > Schéma d'aménagement de Zorrozaurre – Gross.MAX. – Bilbao, Espagne – 2005 /  
www.grossmax.com / © Zaha Hadid Architects – www.zahahadid.com
- > Hellenikon parc – Iterae Architecture et Office of Landscape Morphology – Serero –  
Athènes, Grèce – 2020 / www.serero.com / © Serero
- > Emscher Park – IBA – Ruhr – Allemagne – 1989-1999 /  
www.stiftung-deutscher-architekten.de/ © IBA
- > Emscher Park – Ruhr – Allemagne – 1989-1999 / citypeak.blogspot.fr / © Dan Seng

## **CONCLUSION**

- > La Métropole Verte – TER – 2006-2008 pour les premiers projets et les routes /  
www.studiostadtlandschaft.de / © TER



**a'urba.**

agence d'urbanisme  
Bordeaux métropole Aquitaine

Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine  
Hangar G2 - Bassin à flot n°1 BP 71 - F-33041 Bordeaux Cedex  
tél.: 33 (0)5 56 99 86 33 | fax : 33 (0)5 56 99 89 22  
contact@aurba.org | www.aurba.org  
©a'urba - août 2014



Réinventer les espaces publics de nos villes et de nos territoires à l'aune de la transformation des modes de vie, c'est le défi aujourd'hui à relever par les élus locaux, techniciens des services techniques, gestionnaires de la voirie et des équipements collectifs, paysagistes et urbanistes.

Car les mutations à l'œuvre sont d'importance : vieillissement de la population et augmentation du temps libre, enjeux inédits de santé publique, précarisations sociales et quête de sécurité, diversification des mobilités de proximité... Les notions d'intimité, de communauté et d'urbanité s'actualisent. Les frontières entre public et privé se brouillent. La définition juridique du « domaine public » est *de facto* réinterrogée.

Le développement d'une approche davantage fondée sur les usages de l'espace public s'impose. La conception des espaces publics doit s'appuyer sur une plus grande prise en compte du contexte dans lequel s'inscrivent ces « lieux communs », où se fabriquent autant la vie des quartiers que l'identité de la métropole. Elle devra également rejouer la dimension temporelle de l'espace public : penser les usages de jour et de nuit, du travail et des vacances ; intégrer les variations saisonnières mais aussi le temps de la production des projets urbains.

Ce document, étayé par de nombreuses références françaises et internationales, participe des réflexions préparatoires à la refonte du *Guide de conception des espaces publics* de la Communauté urbaine de Bordeaux. Il constitue aussi la contribution de l'a-urba à la biennale d'architecture *Agora 2014*. Au-delà, le propos intéressera tous les amoureux des bancs publics, entre plages et pavés.

**a'urba.**

agence d'urbanisme  
Bordeaux métropole Aquitaine

Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine  
Hangar G2 - Bassin à flot n°1 BP 71 - F-33041 Bordeaux Cedex  
tél. : 33 (0)5 56 99 86 33 | fax : 33 (0)5 56 99 89 22  
contact@aurba.org | www.aurba.org  
©a'urba - août 2014